

MINISTERE DE L'HABITAT  
ET DE L'URBANISME

\*\*\*\*\*

DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME  
ET DE L'HABITAT

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-un But-une Foi

# **SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME DE LA VILLE DE GAO ET ENVIRONS**

# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION

## **PREMIERE PARTIE : RAPPORT CONSTAT/BILAN**

Pages

<b>I <u>PERIMETRE D'URBANISATION</u></b>	<b>9</b>
1.1. Présentation	9
1.2. Raisons du choix	10
<b>II <u>RAPPEL HISTORIQUE</u></b>	<b>12</b>
<b>III <u>EVOLUTION, OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE</u></b>	<b>14</b>
3.1. Evolution du site	14
3.2. Occupation du site	15
3.3. Analyse du site et de ses contraintes	16
<b>IV. <u>DEMOGRAPHIE</u></b>	<b>18</b>
4.1. Composition de la population	18
4.2 Taux d'accroissement et projection de la population	21
4.3 Mouvements migratoires	21
<b>V <u>ECONOMIE</u></b>	<b>22</b>
5.1. Secteur Primaire	22
5.2. Secteur Secondaire	28
5.3. Secteur Tertiaire	31
<b>VI. <u>VOIRIE - RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT</u></b>	<b>45</b>
6.1. Voirie	45
6.2 Réseaux divers	47
6.3. Environnement	50
<b>VII. <u>EQUIPEMENTS EXISTANTS</u></b>	<b>56</b>
7.1. Equipements administratifs	56
7.2. Equipements scolaires	60
7.3. Equipements socio-sanitaires	61
7.4. Equipements commerciaux	63
7.5. Equipements sportifs et culturels	64
7.6. Equipements touristiques et de loisirs	64
7.7. Equipements culturels	65
7.8. Equipements de sécurité	66
<b>VIII. <u>EVALUATION DES REALISATIONS</u></b>	<b>67</b>
8.1. Habitat	67
8.2. Zones d'activités	69

8.3. Voirie-Réseaux Divers-Environnement	71
8.4. Equipements	76

<b>DEUXIEME PARTIE : <u>RAPPORT DE PLANIFICATION</u></b>	<b>Pages</b>
<b><u>I. ZONAGE</u></b>	<b>83</b>
1.1 Zones d'habitat	83
1.2 Grandes zones d'activités	86
1.3 Armature verte	87
1.4. Reserves foncières	87
<b><u>II. VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ENVIRONNEMENT</u></b>	<b>88</b>
2.1 Voirie	88
2.2 Réseaux divers	91
2.3 Environnement	92
2.4. Circulation-Sécurité	94
<b><u>III EQUIPEMENTS PROGRAMMES</u></b>	<b>97</b>
3.1 Equipements administratifs	98
3.2 Equipements socio-sanitaires	98
3.3 Equipements scolaires	99
3.4 Equipements commerciaux	99
3.5 Equipements sportifs et culturels	99
3.6 Equipements touristiques et de loisirs	100
3.7 Equipements culturels	100
3.8 Equipements de sécurité	100
<b><u>IV. EVALUATION DU COUT DES ACTIONS PRIORITAIRES DU SDU</u></b>	<b>101</b>
<b><u>V. STRATEGIES D'APPLICATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME</u></b>	<b>102</b>
5.1 Stratégie foncière	103
5.2 Stratégie institutionnelle	103
5.3 Stratégie financière	104
5.4 Stratégie sectorielle	104
<b>VI PHASAGE DU SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME</b>	<b>105</b>
<b>VII. RECOMMANDATIONS</b>	<b>109</b>
<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>110</b>
<b>ANNEXE 1</b> : Décision d'ouverture des enquêtes préalables	
<b>ANNEXE 2</b> : Délibération du Conseil Municipal	
<b>ANNEXE 3</b> : Décision du Préfet portant approbation de la délibération	
<b>ANNEXE 4</b> : Liste des participants au Séminaire Atelier	
<b>ANNEXE 5</b> : Bibliographie	

# LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Agence du Bassin du Fleuve Niger
- ADL : Association pour le Développement Local
- ADN : Agence de Développement du Nord
- AEC : Aide Enfance Canada
- AEP : Adduction d'Eau Potable
- AFD : Agence Française de Développement
- AGR : Activités Génératrices de Revenus
- AMAPROS : Association Malienne pour la Promotion du Sahel
- AMATEVI : Association Malienne d'Assistance Technique Villageoise
- AMAS : Association Malienne des Amis du Sahel
- AMPPF : Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille
- ANICT : Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
- APCAM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
- ASAM : Association pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
- BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
- BDM : Banque de Développement du Mali
- BNDA : Banque Nationale de Développement Agricole
- CADD : Centre d'Appui au Développement Durable Pajémé
  
- CAFO : Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali
- CAP : Centre d'Animation Pédagogique
- CED : Centre d'Education pour le Développement
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- CSR : Centre de Santé de Référence
- CTR : Coopérative des Transports Routiers
- DNAT : Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire
- DNUH : Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
- DRACPN : Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
- DRA : Direction Régionale de l'Agriculture
- DRSV : Direction Régionale des Services Vétérinaires
- DRDSES : Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire
- DRJSAC : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture
- DRHE : Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
- DRPIA : Direction Régionale de la Production et des Industries Animales
- DRPSIAP : Direction Régionale du Plan, de la statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- DRUH : Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
- EDM SA : Énergie du Mali SA
  
- FSN : Fonds de Solidarité Nationale
- GIE : Groupement d'Intérêt Economique
  
- GRAADECOS : Groupe de Recherche Action et d'Assistance pour le Développement Communautaire
- GSS : Groupe Solidarité Sahel
- IEC : Information, Education, Communication
- IER : Institut d'Économie Rurale
- IFM : Institut de Formation des Maîtres

- IFP : Institut de Formation Professionnelle
- INPS : Institut National de Prévoyance Sociale
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- OCD : Organisation Communautaire de Développement
- OMH : Office Malien de l'Habitat
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ONP : Office National des Postes
- OPAM : Office des Produits Agricoles du Mali
- ORTM : Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
- PADENEM : Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali
- PDI : Plan de Développement Intégré de la Zone Aéroportuaire
- PDUD : Projet Développement Urbain et Décentralisation
- PMI : Protection Maternelle et Infantile
- PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Éducation
- PRODECA : Projet de Développement du Cercle d'Ansongo
- PRODESS : Programme Décennal de Développement Socio-Sanitaire
- PUS : Plan d'Urbanisme Sectoriel
- RAC : Réseau Administratif de Communication
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- RN : Route Nationale
- SDU : Schéma Directeur d'Urbanisme
- SLCN : Service Local de la Conservation de la Nature
- SLDSES : Service Local du Développement Social et de l'Économie Solidaire
- SLSV : Service Local des Services Vétérinaires
- SNTV : Société Nigérienne de Transport des Voyageurs
- SOTELMA : Société des Télécommunications du Mali
- SSAU : Schéma Sommaire d'Aménagement et d'Urbanisme
- SYNTRUI : Syndicat National du Transport Routier Urbain et Inter-Urbain.

# INTRODUCTION

---

## 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Gao et environs a été approuvé par le décret N°01-192/P-RM du 02 Mai 2001.

Conformément aux dispositions du décret N°04-607/P-RM du 30 décembre 2004, le Schéma est révisable tous les cinq (5) ans selon les exigences de développement socio-économique de la localité. C'est ainsi que le Ministère chargé de l'urbanisme, a initié dans le cadre de son plan d'action de l'année 2005, la révision des SDAU d'un certain nombre de villes dont celui de Gao et environs.

Cette révision a tenu compte de la volonté politique de l'aménagement du territoire, de la dynamique de la décentralisation (visant l'autonomie de gestion et la libéralisation des initiatives de développement) et de la protection de l'environnement.

Le Schéma constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre des différents niveaux de planification urbaine.

## 2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

La révision du SDAU de la ville de Gao, ville historique, touristique et de tradition urbaine (puisqu'ayant compté jusqu'à 70 000 habitants à la fin du 15ème) est justifiée par :

- un développement rapide et anarchique de l'habitat au détriment des autres fonctions urbaines;
- la délimitation de la zone aéroportuaire;
- la réalisation de certaines d'infrastructures importantes.

### 2.1. Développement rapide et anarchique de l'habitat

Dans l'optique d'un développement économique, social et culturel harmonieux de la ville de Gao, le Schéma élaboré en 2000 et approuvé en 2001 pour une durée de 20 ans (2000-2020) a fixé les grandes orientations du développement de la ville en matière d'habitat, de grandes zones d'activités, d'équipements socio-collectifs, de grandes infrastructures et de protection de l'environnement.

Moins de cinq ans après son approbation, le constat est une consommation rapide d'espace par l'habitat au détriment des autres fonctions urbaines.

Les 114 ha prévus pour l'habitat en 20 ans ont été déjà consommés. L'habitat a été réalisé sur les zones prévues pour différentes fonctions : bureaux, petites industries, commerces, grands équipements etc.

La programmation étant faite pour un développement harmonieux de la ville, il est urgent de repenser les choix pour éviter les dysfonctionnements qui vont très vite apparaître.

En raison des contraintes du site, le développement de la ville se fait de manière concentrique sans création de pôles de développement économique ou d'activités forts en périphérie, ce qui éloigne de plus en plus les lieux d'habitation des lieux d'activités en l'absence de transport urbain organisé.

Il s'agit en fait d'un « mitage » effectué sous forme de lotissements de parcelles d'habitation.

La notion de centralité doit donc être repensée par la création de pôles de développement en périphérie, pôles qui combineront activités, grands équipements et habitat.

## 2.2. Délimitation de la zone aéroportuaire

La Direction Nationale de l'Aviation Civile a récemment procédé à la délimitation de la zone aéroportuaire de Gao (zone de dégagement de la piste d'envol et zones de bruits).

D'une superficie d'environ 4700 ha, celle-ci englobe désormais une partie des quartiers du Château, de Sossokoïra, de Djidara ainsi que les logements sociaux. Les nouvelles zones d'extension pour petites industries, industries lourdes, hydrocarbures, douanes, entrepôts, gares routières, artisanats etc. y sont également incluses.

Certaines activités prévues dans ces zones ne sont pas compatibles avec les activités de la zone aéroportuaire.

L'emplacement de la zone des grandes industries se trouve dans la zone de dégagement de la piste d'envol où toute construction est interdite.

La ville de Gao étant limitée par le fleuve Niger à l'Ouest, la forêt classée de Zindiga et les zones inondables sur les côtés Nord et Sud, et désormais la zone aéroportuaire sur les ¾ du côté Est, son extension ne pouvant plus se faire que sur le côté Nord-Est, il est donc nécessaire de repenser cette extension.

## 2.3. Réalisation de certaines infrastructures

Il s'agit:

- de la réalisation du pont de Wabaria qui va faciliter les échanges;
- du classement du tombeau des Askia comme Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui peut permettre de relancer le tourisme;
- de la réalisation de la route Transsaharienne et de l'axe Gao-Niamey qui facilitera le désenclavement;
- de la réalisation du barrage de TAOUSSA, barrage qui permettra l'irrigation et produira de l'électricité pour l'installation d'unités industrielles. Les volets développement de l'élevage et de la pêche et la réalisation de la route Gao-Bourem sont également concernés ;
- de divers projets de développement de l'agriculture et de l'élevage : Liptako Gourma, PRODECA, PADENEM, ADERNORD, etc..;
- de la situation de la ville entre le Nord et le Sud du pays au carrefour de voies de communications terrestres, aériennes ou fluviales importantes (RN 16, 17 et 18), situation qui doit lui permettre de jouer un rôle d'interface entre les grandes villes du Sud et les villes moyennes de son hinterland et entre le Mali et des pays voisins comme l'Algérie, le Niger, la Libye, le Bénin ou le Nigeria par exemples.

Tout ceci conduit à repenser le développement de la ville : création de nouvelles zones d'activités et d'infrastructures dans la perspective de nouveaux investissements.

## 3. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie proposée comporte trois (3) phases :

- les enquêtes préliminaires : recherches documentaires, enquêtes de terrain et établissement du fond de plan topographique d'état des lieux ;
- l'organisation du séminaire atelier : animation d'un séminaire atelier à Gao pour le constat bilan du SDAU révisé et l'élaboration du SDU ;
- la rédaction des rapports.

Le présent document comprend 2 parties :

- une première partie (Bilan/constat) qui a pour but un diagnostic de tous les problèmes liés à l'aménagement de la ville de Gao dans les domaines de l'habitat, des grandes zones d'activités, de voirie et réseaux divers et des grands équipements ;
- une deuxième partie « Rapport de Planification » portant sur les propositions d'aménagement pour une période de vingt (20) ans, l'estimation du coût des actions prioritaires, les stratégies d'application et les recommandations.

#### **4. OBJECTIFS DU SDU**

##### **4.1 Objectif global du Schéma Directeur d'Urbanisme**

Le Schéma Directeur d'Urbanisme, document de planification urbaine de premier degré vise l'amélioration du cadre de vie des populations de Gao et environs à travers une meilleure répartition des activités, des infrastructures et des équipements.

##### **4.2 Objectifs spécifiques du Schéma Directeur d'Urbanisme**

Le Schéma Directeur d'Urbanisme est conçu de manière à :

- organiser l'espace autour des pôles économiques et d'habitat forts pour améliorer la productivité urbaine;
- créer et renforcer les infrastructures existantes : voirie, assainissement ; réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- promouvoir les équipements socio-collectifs dans la ville.

La révision du SDU de la ville de Gao et environs a pour objectifs :

- repenser le développement de la ville en prenant en compte les dérives et des changements constatés depuis son approbation : développement anarchique de l'habitat, problèmes posés par la zone aéroportuaire etc..;
- prendre en compte la création de nouvelles zones d'activités et d'infrastructures dans la perspective de nouveaux investissements.

## **Première partie RAPPORT CONSTAT/BILAN**

---

# I. PERIMETRE D'URBANISATION

## 1.1. Présentation

Le périmètre d'urbanisation couvre totalement la commune urbaine de Gao et partiellement les communes de Soni Aliber, Gouzoureye et Anchawadi. Il a une superficie de 438 km<sup>2</sup> et une population de 80 000 habitants.

C'est un polygone qui a pour sommet les villages centre de : Gorom Gorom, Tacharane, Magnadoué, Gangabera et Gaouna.

**Tableau n°1 : Liste des villages ou quartiers compris dans le périmètre par Commune**

N°	COMMUNES	QUARTIERS/VILLAGES
1	Commune Urbaine de Gao	Aviation, Gadeye, Farandjiré, Aljanabandia, Dioulabougou, Saneye, Sossokoïra, Boulgoundié, Château
2	Commune de Sony Aliber	Batal, Berrah, Magnadoué, Seina, Zindiga
3	Commune de Gounzoureye	Arhabou, Bagoundié 1, Bagoundié 2, Gorom Gorom, Kadji, Koima, Kosseye, Lobbou, Sadou, Sidibé, Tacharane, Thirissoro, Wabaria, Gouana
4	Commune de Anchawadi	Gangabera
	<b>Total</b>	<b>Ville de Gao et 20 VILLAGES</b>

Source : Atelier 21, Gao Novembre 2005

**Tableau n°2: Coordonnées géographiques de la ville de Gao et des sommets du Périmètres d'urbanisation**

N°	Localités	Latitude Nord	Longitude
1	Gao	16°16'	0°03' Ouest
2	Gorom Gorom	16°13'	0°07' Ouest
3	Magnadoué	16°24'	0°04' Est
4	Tacharane	16°09'	0°04' Est
5	Gangabera	16°21'	0°05' Est
6	Gaouna	16°08'	0°01' Est

Source : Antenne IGM Gao, Novembre 2005

**Tableau n°3: Distances des villages centres par rapport à Gao**

N°	Itinéraire	Distance
1	Gorom Gorom	8,30km
2	Magnadoué	14,9km
3	Tacharane	17,4km
4	Gangabera	16,0km
5	Gaouna	16,0km

Source : Antenne IGM Gao, Novembre 2005

## **1. 2. Raison du choix**

La ville de Gao, carrefour et interface entre les villages et les grandes villes du pays ou des pays voisins est historiquement un lieu d'échanges et de rencontres entre populations venant de divers horizons.

Les relations qui existent entre cette ville historique et d'échanges et son hinterland (ou arrière pays agro-sylvio-pastoral), constitué de villages sont très fortes.

Les villages situés aux sommets du périmètre (Magnadoué, Gorom Gorom, Tacharane, Gangabera ou Gouana) entretiennent des relations quotidiennes avec la ville de Gao d'où la nécessité d'un développement spatial intégré.

Elles sont fondées sur les éléments offerts par la ville (sécurité, protection, services commerciaux et clientèles, services administratifs ou socio-sanitaires etc..) en contrepartie de ceux offerts par la campagne (produits agricoles et d'élevage, main d'œuvre, impôts, autres produits d'échanges etc..).

Les produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont vendus aux citadins ou troqués contre les produits manufacturés ou industriels: thé, sucre, tissus, quincaillerie, etc..

C'est en tenant compte de ces réalités socio-économiques voire géographiques et surtout d'un nécessaire développement intégré que les limites du périmètre d'urbanisation ont été choisies.

Carte

## II. RAPPEL HISTORIQUE<sup>1</sup>

La ville de Gao a été fondée en 690 avant Jésus Christ sur la rive gauche du fleuve Niger par des pêcheurs Sorko une fraction des Songhoi venue de Koukia (Ansongo).

La ville était composée à l'époque de deux noyaux : le site de Saneye à environ 7 kilomètres de l'actuelle ville le long de la piste qui mène au Tilemsi et la partie ancienne de Gao actuelle le long du fleuve au Nord.

Le site de Saneye comportait un cimetière royal tandis que le second était organisé autour d'une mosquée et du tombeau des Askias.

Trois dynasties ont régné sur la ville de sa fondation au 16<sup>ème</sup> siècle : les Dia, les Sonni et les Askia.

C'est vers 1010, que les souverains de la dynastie des Dia, convertis à l'islam, transfèrent la capitale de leur royaume de Koukia à Saneye sur les routes commerciales qui reliaient le Soudan à l'Afrique du Nord.

En 1337, Ali Kolen et Souleymane Nar s'enfuirent de leur geôle à la cour du Mali et renversèrent les souverains Dia. Ils fondèrent la Dynastie des Sonni et choisirent Gao comme capitale de l'empire. Leur roi le plus célèbre fut Sonni Ali Ber ou Sonni Ali le Grand (1464-1492).

A la mort de Sonni Ali Ber, son neveu, Mohamed aboubacar Sylla ou Askia Mohamed, s'empara du pouvoir et mit en place la dynastie des Askia (1492-1528).

Aux 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, Gao eut des relations suivies avec le Maghreb et l'Espagne ; les Ibadites et les Juifs du Nord Sahara y furent nombreux.

Construit en 1495 par Askia Mohamed à son retour de la Mecque, le tombeau des Askia est un double témoignage des contacts créatifs entre le peuple Songhoi et les peuples Arabo-berbères (à travers l'islam), et de l'influence de l'Egypte ancienne sur l'Afrique soudano-sahélienne à travers la tour pyramidale.

La ville de Gao s'était illustrée par un autre édifice important : la mosquée que Kankou Moussa, Empereur du Mali, avait fait bâtir par un architecte andalou du nom de Ibrahim ES SAHELI après son pèlerinage à la Mecque en 1324.

La ville a connu son apogée sous le règne des Askia (15<sup>ème</sup> siècle) où elle a compté jusqu'à 70 000 habitants.

D'après Mahmoud Kati, un recensement effectué au 16<sup>ème</sup> siècle sous le règne d'Askia El-Hadj a permis de dénombrer 7626 maisons pour environ 100 000 habitants.

En 1352, Gao est visitée par Ibn Battuta qui la qualifia « comme l'une des villes les plus belles et les plus grandes du Soudan ».

Les invasions étrangères (domination marocaine et espagnole) ont contribué à son déclin jusqu'à l'arrivée du colonisateur français à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Il s'appuie sur l'historique du SDAU et les documents cités dans la bibliographie

A l'arrivée de l'explorateur allemand Henri Barth en 1854, la ville n'était plus qu'un village avec 300 ou 400 maisons de paille, et un seul monument, la mosquée des Askia.

En 1923, la ville qui se limitait à deux noyaux distincts (Gadeye-Farandjiré et Boulgoundié) a vu la réalisation d'un premier lotissement et la construction des bureaux du Cercle par l'administrateur Castel.

Cette opération a été poursuivie entre 1935-1936 par l'administrateur Toby : extension des lotissements et la réalisation des caniveaux.

En 1943, un projet d'aménagement partiellement exécuté a concerné la zone du camp des gardes, des travaux publics et l'actuelle zone du château. Partiellement exécuté, ce projet prévoyait également la construction d'une gare pour la voie ferrée « Mer-Niger » qui devait relier la Méditerranée au Fleuve Niger au niveau de Gao.

A partir de 1950, la ville va s'agrandir au moyen d'extensions successives sous forme de lotissements :

- extension de Gadeye entre 1950 et 1964 ;
- extension de Farandjiré entre 1950 et 1964 ;
- extension de Boulgoundié ;
- lotissement de Saneye et extensions ;
- lotissement de Sossokoira et extensions ;
- lotissement d'Aljanabandia et extensions ;
- lotissement de Château et extensions.

La ville compte aujourd'hui neuf (9) quartiers : Camp militaire, Gadeye, Farandjiré, Dioulabougou, Saneye, Soso koira, Aljanabandia, Boulgoundié et Château.

## III. EVOLUTION, OCCUPATION ET ANALYSE DU SITE

### 3.1. EVOLUTION DU SITE

#### 3.1.1. Période pré-coloniale

La fondation de la ville de Gao remonte à 690 avant Jesus Christ sur la rive gauche du fleuve Niger par des pêcheurs Sorko une fraction des Songhoi venue de Koukia.

De sa fondation au 16<sup>ème</sup>, la ville s'est développée sous les règnes successifs des Dia, des Sonni et des Askia. Lieu de rencontre et d'échanges entre les cultures songhoi, arabo-berbères et égyptiennes, elle a compté jusqu'à 100 000 habitants selon certaines sources. Les monuments ou sites archéologiques actuels sont le témoignage de cette période.

Les invasions étrangères lui ont vidé de sa population jusqu'à l'arrivée du colonisateur français à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### 3.1.2. Période coloniale

A l'arrivée du colonisateur français à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la ville était composée de deux noyaux distincts : Gadeye-Farandjiré et Boulgoundié.

Ce dernier entreprit de les fédérer par la création de lotissements et extensions pour ses propres besoins et ceux de la population:

- zone des bureaux du cercle ;
- zone du camp des gardes et des travaux publics ;
- zone du château ;
- lotissements de Saneye, Sossokoira et Aljanabandia ;
- extensions de Gadeye, Farandjiré, Boulgoundié.

#### 3.1.3. Période post-coloniale

##### - 1960-1986

La ville a continué à s'étendre à partir de l'extension de quartiers existants :

- extensions de Guadeye et Farandjiré jusqu'en 1964 ;
- extension de Saneye entre 1960 et 1974 et entre 1974 et 1979 ;
- extension de Sossokoira entre 1960 et 1974 et entre 1974 et 1979 ;
- lotissement du Château en 1978 avec 1400 parcelles.

##### - 1986-2000

- 1994 : lotissement de la zone d'urgence de Sossokoira-Aljanabandia ;
- 1996 : lotissements de l'Est du Château, de Château Sud et de la zone d'Action Riz Sorgho ;
- 1999 : lotissement de Château Est.

##### - 2000-2005 :

- 2000 : lotissements de Château Est-Extension, de Sossokoira-Aljanabandia Est et de Château Sud-Extension ;
- 2002 : extension du lotissement de Sossokoira-Ajanabandia Est ;
- 2003 : lotissements de Château Sud-Extension, de Château Est, d'Aljanabandia Est et de Djidara Extension ;
- 2005 : lotissement des logements sociaux.

##### - Rythme d'évolution spatiale de La Ville

La superficie urbanisée (hors 1<sup>er</sup> quartier) qui était de 1105 ha en 1986 pour une population d'environ 50 000 habitants soit une densité brut de 45 hab/ha a atteint 1600 ha en 2005 pour une population estimée à 57 978 habitants soit une densité brute de 37 hab/ha.

Il y a une baisse de la densité qui est due à un accroissement lent de la population par rapport à une expansion spatiale rapide, qui se fait sans besoins réels d'où des zones d'extensions faiblement occupées.

### **3.2.OCCUPATION DU SITE**

Une analyse de l'occupation du site de la ville de Gao fait apparaître trois grandes zones : les zones d'habitat, les zones d'activités et les zones vertes.

#### **3.2.1. Zones d'habitat**



Habitat Nomade au Château



Logements sociaux

L'habitat peut être classé en habitat ancien, habitat récent et habitat spontané.

#### **- Habitat ancien**

Dans les anciens quartiers, l'habitat se présente en plan damier avec de rues larges et des maisons rectangulaires, le plus souvent en étage en banco avec toiture terrasse: Boulgoundjié, Gadeye, Sossokoira, Farandjiré, Dioulabougou, Saneye.

Le tissu est assez dense et présente un aspect continu avec peu de places libre.

Globalement, il y a eu une amélioration de l'habitat traditionnel par la réhabilitation ou la rénovation suivie de reconstruction sans pour autant que cela soit suivi de la réalisation des infrastructures nécessaires à un changement notable du cadre de vie : voirie et réseaux d'assainissement notamment.

La réhabilitation et la reconstruction sont l'œuvre des propriétaires, le plus souvent sans aide des pouvoirs publics.

L'assainissement et la voirie constituent aujourd'hui les priorités de ces quartiers en dépit de divers projets dont la ville a pu bénéficier dans ce sens (PDUD notamment etc.).

Des efforts ont cependant été faits en ce qui concerne les réseaux d'électricité et d'adduction d'eau.

Le classement du tombeau des Askia comme patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004 a eu pour conséquence la définition d'une zone de protection du monument sur une partie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> quartiers (82ha 07a 66a) avec restriction de la constructibilité: hauteur des maisons (maximum rez-de-chaussée plus étage), matériaux locaux de construction (banco, marbre, pierre, terre stabilisée ou pressée, briques cuites ou non, bois etc.), couleur et architecture des constructions (architecture soudanaise avec couleur terre), mobilier urbain etc.

Il s'agit des quartiers anciens : Gadeye, Saneye, Farandjiré, Dioulabougou et Boulgoundié.

### **- Habitat des zones d'extension**

Il s'agit de maisons rectangulaires en banco et quelques fois en dur avec toitures terrasses en terre battue utilisée le soir pour passer la nuit. Les zones concernées sont les nouveaux quartiers et zones d'extension (Château, Aljanabandia et divers extensions).

Le tissu qui présente très peu de constructions avec étage est moins dense avec beaucoup d'espaces non encore mis en valeur et quelques fois des huttes à l'intérieur de la concession.

La question de ces espaces affectés depuis plusieurs années et non encore mis en valeur doit être posée. Il est inadmissible de continuer à étendre la ville démesurément avec autant d'espaces libres à l'intérieur des quartiers (Château, Aljanabandia, Sossokoira).

Cet habitat souffre d'un manque d'infrastructures en tout genre : voirie, assainissement, réseaux d'eau, d'électricité et d'équipements socio-collectifs.

### **- Habitat spontané**

Installé dans les espaces publics ou libres en attente de construction, cet habitat de type nomade (tentes ou huttes) est l'œuvre de populations issues de l'exode rurale (nomades ou éleveurs sinistrés par les années de sécheresse) accentué par les années de rébellion (Bellas). Malgré l'intégration de ceux qui sont situés en périphérie de la ville dans les lotissements officiels, Il prend de plus en plus d'ampleur d'où la nécessité de le repenser et de contrôler son installation.

### **3.2.2. Zones d'activités**

Les zones d'activités comprennent la zone commerciale, la zone de bureaux, les zones militaires et les zones de maraîchage.

#### **- Zone commerciale**

Principalement dans le quartier Dioulabougou au centre ville, elle s'est formée autour des principaux marchés de la ville et le long des grands axes.

#### **- Zone de bureaux**

Il existe une zone de bureaux située au centre de la ville, entre les quartiers de Dioulabougou, Boulgoundié, Château et Sossokoira le long du fleuve. Elle abrite l'ensemble des services et administrations : Gouvernement, Cercle, Mairie, Directions Régionales ou locales, banques, etc...

#### **- Zones militaires :**

Il s'agit des camps qui occupent une place significative dans la ville.

#### **- Zones de maraîchage et de cultures**

Il s'agit de bandes de terrain situées le long du fleuve.

### **3.2.3 Armature verte**

Ce sont principalement les forêts classées de Djidara et de Zindinga et quelques espaces verts situés à l'intérieur de la ville.

## **3.3 ANALYSE DU SITE**

### **3.3.1 Aspects physiques**

#### **- Relief**

La ville de Gao est située sur la rive gauche du fleuve Niger qui constitue pour elle une limite naturelle à l'Ouest et sur une partie Sud.

Son site est relativement plat avec une très légère pente en direction du fleuve et quelques points bas.

**- Climat**

La ville de Gao est située dans la zone sahélienne avec une pluviométrie annuelle de l'ordre de 200mm ces cinq (5) dernières années, pour une trentaine de jours de pluie repartis sur trois à quatre mois de l'année, de Juillet à Octobre.

Le climat est caractérisé par deux saisons :

- une saison pluvieuse de Juillet à octobre ;
- une saison sèche de Novembre à Juin avec une période froide (Novembre-Février) et une période chaude (Mars-Juin).

**- Hydrographie**

La ville de Gao est longée par le fleuve Niger sur le côté Ouest. Le marigot N'Zawa limite la ville au Nord.

**- Végétation et sols**

Le couvert végétal est caractérisé par la steppe sahélienne avec des épineux et des arbres rabougris. On y trouve aussi des palmiers doums et des accacias.

Les sols sont argilo-sablonneux.

**3.3.2 Contraintes****- Contraintes physiques**

Elles sont constituées par :

- les zones inondables situées dans la partie Nord et le long des berges ;
- les carrières de banco.

**- Contraintes juridiques**

Il s'agit des titres fonciers appartenant à l'Etat Malien ou à des privés et des forêts classées de Djidara (260 ha) et de Zindiga (1500 ha).

**- Contraintes de sécurité aérienne :**

Située dans la partie Sud-Est de la ville, l'aéroport induit une zone de sécurité qui limite l'extension de la ville sur ce côté.

## IV. DEMOGRAPHIE

### 4. 1. COMPOSITION DE LA POPULATION

#### 4.1.1 POPULATION DU PERIMETRE

La population totale du périmètre est évaluée à environ 80 000 habitants repartis entre la ville de Gao et une vingtaine de localités.

**Tableau n°4: Population du Périmètre**

Quartiers ou villages	Homme	Femme	Total
<b>Ville de Gao</b>			
Aviation	886	853	1739
Gadeye	2143	2307	4450
Farandjiré	1602	1628	3230
Aljanabandia	7529	8032	15561
Dioulabougou	1868	1987	3855
Saneye	2309	2656	4965
Sossokoira	1780	1761	3541
Boulgoundié	3559	3742	7301
Château	3810	3749	7559
<b>Total ville de Gao</b>	<b>25486</b>	<b>26715</b>	<b>52201</b>
<b>Commune de Sony Aliber</b>			
Batal	403	451	854
Berrah	718	752	1470
Magnadoué	1581	1873	3454
Seina	506	532	1038
Zindiga	351	392	743
<b>Total Commune de Sony Aliber</b>	<b>3559</b>	<b>4000</b>	<b>7559</b>
<b>Commune de Gounzoureye</b>			
Arhabou	728	755	1483
Bagoundié 1	545	651	1196
Bagoundié 2	641	679	1320
Gorom Gorom	522	595	1117
Kadji	1782	1822	3604
Koima	801	774	1575
Kosseye	153	162	315
Lobbou	389	444	833
Sadou	474	532	1006
Sidibé	290	389	679
Tacharane	2292	2364	4656
Thirissoro	497	600	1097
Wabaria	416	419	835
Gouana	Nc	Nc	Nc
<b>Total Commune de Gounzoureye</b>	<b>9530</b>	<b>10186</b>	<b>19716</b>
<b>Commune de Anchawadi</b>			
Gangabera	Nc	Nc	Nc
<b>Total Commune de Anchawadi</b>	<b>Nc</b>	<b>Nc</b>	<b>Nc</b>
<b>Total Périmètre</b>	<b>38575</b>	<b>40901</b>	<b>79476</b>

Source RGPH 1998

Nc : Non connue

#### 4.1.2. POPULATION DE LA VILLE DE GAO

##### - Composition

Selon les chiffres du RGPH de 1998, la population totale de la ville de Gao est évaluée à 52201 habitants répartis entre 9 quartiers.

Elle est composée de : Sonrhai, Tamasheqs, Peuls, Arabes, Bambaras, Haoussa et Bozos.

La population est constituée de musulmans (97%) et de chrétiens.

Le nombre de ménages était de 8 331 pour 5 307 concessions d'où des taux de 6,65 personnes par ménage et 1,4 ménages par concession ou encore 9,28 personnes par concession.

La densité moyenne rapportée à l'ensemble de la ville en 2005 (y compris les zones d'équipements ou inconstructibles) est d'environ 37 habitants par hectare.

### **- Données socio-démographiques**

Les informations sur les données sociodémographiques sont indiquées dans le tableau n°5 ci-après :

**Tableau n°5: Données socio-démographiques**

N°	Quartiers	Nbre de Concessions	Nbre de Ménages
1	Aviation	115	305
2	Gadeye	450	730
3	Farandjiré	322	487
4	Aljanabandia	1698	2586
5	Dioulabougou	419	575
6	Saneye	506	790
7	Sossokoira	359	643
8	Boulgoundié	656	1116
9	Château	782	1103
	<b>Total ville de Gao</b>	<b>5307</b>	<b>8335</b>

Source: RGPH de 1998

### **- Catégories socio-professionnelles**

La répartition par catégories socio-professionnelles des chefs de ménage est donnée dans le tableau n°6 ci-après.

**Tableau n°6 : Profession des chefs de ménages**

Profession	%	Profession	%
Agriculteurs/éleveurs/pêcheurs	15,77	Manœuvres	8,26
Fonctionnaires et autres salariés	12,68	Autres (tailleurs, maçons, bouchers etc..)	9,66
Retraités	9,66	Autres	5,84
Commerçants	15,27		
Sans emplois	6,19		
Artisans	4,20		
Ménagères	12,47		

Source : Enquêtes du PSA 2005

### **- Structure par âge de la population**

Selon les chiffres du RGPH, le taux de masculinité était de 48,8%

Environ 45% de la population a moins de 15 ans et un peu plus de 1 habitant sur 2 (55%) a moins de 20 ans .

Dans le même temps, 5% seulement de la population a 60 ans et plus.

C'est donc une population en majorité très jeune.

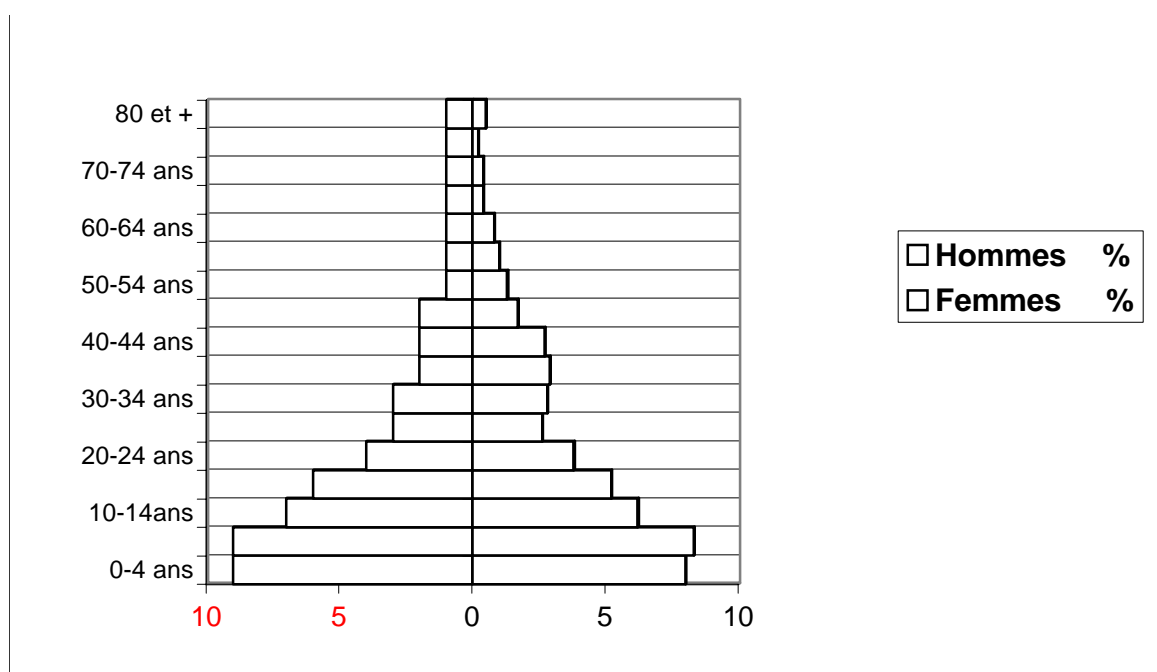
La répartition de la population de la ville par tranche d'âge et par sexe est indiquée dans le tableau n°7 ci-après.

**Tableau n°7 : Répartition de la population de la ville de Gao par sexe et par âge**

Groupe d'âge	Année 1998					
	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
0-4	4 171	8,0	4 102	7,9	8273	15,9
5-9	4 314	8,3	4 170	8,0	8484	16,3
10-14	3 240	6,2	3 156	6,0	6396	12,2
15 – 19	2 721	5,2	2 808	5,3	5529	10,5
20 – 24	1969	3,8	2 195	4,2	4164	8,0
25 – 29	1378	2,6	2 193	4,2	3571	6,8
30 – 34	1 449	2,8	1 818	3,5	3267	6,3
35 –39	1 500	2,9	1 524	2,9	3024	5,8
40 – 44	1 424	2,7	1 187	2,3	2611	5,0
45 – 49	908	1,7	802	1,5	1710	3,2
50 – 54	678	1,3	787	1,5	1465	2,8
55 – 59	513	1	475	0,9	988	1,9
60 – 64	435	0,8	542	1	977	1,8
65 – 69	209	0,4	288	0,6	497	1
70 – 74	210	0,4	291	0,6	501	1
75 – 79	99	0,2	89	0,2	188	0,4
80 ans et +	268	0,5	288	0,6	556	1,1
TOTAL	25 486	48,8	26 715	51,2	52 201	100

Source RGPH de 1998

Ce tableau est représenté sous forme de pyramide  
Pyramide des âges de la Ville de Gao



Source RGPH 1998

## **4.2. Taux d'accroissement et projection de la population**

Le taux moyen annuel d'accroissement observé de la population de Gao entre les RGPH de 1987 et 1998 est de -0,1%. Ceci s'explique par le départ massif de la population dû à la rébellion. Une légère reprise est amorcée puisque la DRPSIAP estime actuellement le taux d'accroissement moyen annuel à 1,5%.

Les données relatives à la projection de la population de la ville de Gao sont indiquées dans le tableau n°8 ci-après :

**Tableau n° 8: Projection de la population de la ville de Gao**

Année	1998	2005	2009	2014	2019	2025
Population	52 201	57 978	61536	66292	71415	78088

Source DRPSIAP Gao Novembre 2005

## **4.3 Mouvements migratoires**

### **Emigration**

Elle se faisait principalement en direction du Niger, de l'Algérie, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et souvent de l'intérieur du pays (Mopti, Ségou, Bamako).

Les raisons de ces mouvements sont multiples : travail, sécheresse, rébellion etc.

### **Immigration**

Il s'agit des populations des villages ou villes voisines qui viennent s'installer à Gao à cause de la sécheresse ou de l'insécurité et de celles de pays voisins comme le Nigeria, le Niger etc...en transit vers le Maghreb ou l'Europe.

## V. ECONOMIE

---



Activités commerciales au Marché de nuit



Artisanat

### **Introduction :**

Les activités économiques concernent les trois (3) secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

### **5.1. SECTEUR PRIMAIRE**

L'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière constituent les activités du secteur primaire de la Commune de Gao et environs.

#### **5.1.1. Agriculture**

Activité importante du secteur primaire, l'agriculture contribue pour 10, 27% à l'économie des ménages de la commune de Gao<sup>2</sup>.

Elle est axée essentiellement sur les cultures vivrières et le maraîchage qui acquiert une place grandissante aux abords du fleuve notamment dans les quartiers de Djidara au Sud et Gadeye au Nord de la ville. Les autres zones de culture sont les bas fonds, les plaines argileuses et sablonneuses.

Les superficies emblavées, toutes spéculations confondues, sont estimées à 508,2 ha au cours de la campagne 2003-2004 par le service technique de l'agriculture.

#### ➤ **Maraîchage :**

Les spéculations maraîchères produites sont essentiellement les échalotes, les patates douces, les tomates, le gombo, la pomme de terre et diverses cucurbitacées.

Les résultats de la campagne maraîchère 2003-2004<sup>3</sup> par spéculation sont indiqués dans le tableau n° 9 ci-après :

---

<sup>2</sup> Source : Plan stratégique d'Assainissement de la ville de GAO, BETICO- février 2005

<sup>3</sup> Il n'a pas été possible d'obtenir les résultats d'autres campagnes pour la commune de Gao ni à Gao, ni au niveau national

**Tableau n°9 : Production maraîchère - Campagne 2003 – 2004**

N°	Désignation	Superficie (ha)		Rendement (Kg/ha)	Production (tonnes)
		Prévue	Réalisée		
	<b>Légumes feuilles</b>				
1	Menthe	1	0,5	5 000	2,500
2	Laitue	17	12	16 000	192,000
3	Choux	8	2	22 000	44,000
	<b>Légumes racines</b>				
4	Pomme de terre	6	4	25 000	100,000
5	Patate douce	1	1	20 000	20,000
6	Echalote	10	4,5	26 000	117,000
7	Oignon	6	4	21 000	84,000
8	Betterave	3	2	14 000	28,000
9	Carotte	6	5	18 000	90,000
	<b>Légumes fruits</b>				
10	Gombo	5	3	10 000	30,000
11	Courge et courgette	1	1	25 000	25,000
12	Pastèque	2	0,5	20 000	10,000
13	Aubergine	5,5	3	16 000	48,000
14	Melon	7	6,5	20 000	13,000
15	Concombre	1	3	15 000	45,000
16	Piment	0,5	0,5	5 000	2,000
17	Tomate	5	2,5	20 000	50,000

Source : Direction Régionale de l'Agriculture et Secteur d'Agriculture de GAO - 2005

Les spéculations comme l'ail, le manioc et le poivron sont produites en petites quantités et ne font donc pas l'objet de contrôle.

Si la production est relativement faible dans l'ensemble, force est de reconnaître que les rendements sont relativement élevés.

En effet au cours de la même période, les rendements de la commune de Sikasso et environs étaient de :

- pastèque : 10t/ha contre 20t/ha à Gao;
- patate douce : 11t/ha contre 20t/ha à Gao;
- pomme de terre : 20t/ha contre 25t/ha à Gao;
- laitue : 4t/ha contre 16t/ha à Gao;
- carotte : 7t/ha contre 18t/ha à Gao.

En plus de l'encadrement des services techniques de l'État, les producteurs bénéficient de l'appui en intrants (semences, engrais) des ONG comme Afrique Verte et l'Association Française des Volontaires du Progrès. Les berges argilo-sableux et chargés des dépôts limoneux du fleuve sont très propices à l'agriculture.

#### ➤ **Culture de céréales:**

Les cultures vivrières portent sur le riz de submersion libre, le sorgho, le mil, le niébé. La production ne couvre pas les besoins alimentaires de la commune pendant toute l'année. Le reste des besoins est satisfait grâce aux échanges avec les autres régions du Mali.

Les principaux résultats de la campagne 2003-2004 par spéculation sont indiqués dans le tableau n°10 ci-après.

**Tableau n° 10 : Production vivrière - Campagne 2003 – 2004**

N°	Désignation	Superficie (ha)		Rendement (Kg/ha)	Production (tonnes)
		Prévue	Réalisée		
1	Sorgho	100	6	500	3
2	Riz (submersion libre)	500	450	900	405
3	Mil	5	4	325	1,300
4	Niébé	10	4	500	2

Source : Direction Régionale de l'Agriculture et Secteur d'Agriculture de GAO - 2005

Si les rendements du maraîchage sont très élevés, il faut par contre noter que ceux en riziculture sont faibles<sup>4</sup>. Il s'agit essentiellement du riz de submersion libre et non en maîtrise totale d'eau.

### ➤ **Arboriculture**

Quant à la production de fruits, elle porte sur les agrumes, les mangues, les papayes, les bananes, etc.

La production de fruits pour la campagne 2003-2004 est donnée dans le tableau n° 11 ci-après :

**Tableau n°11 : Arboriculture campagne 2003 – 2004**

N°	Désignation	Superficie (ha)		Rendement (kg/ha)	Production (tonnes)
		Prévue	réalisée		
1	Bananiers	0,5	0,5	4 000	2
2	Papayers	2,5	0,75	2 000	1,500
3	Citronniers	16,5	2	16 000	32
4	Goyaviers	1,38	0,33	2 000	0,660
5	Grenadiers	0,11	0,55	2 000	1,100
6	Manguiers	9,09	5,5	9 500	52,250
7	Orangers	1	0,15	10 000	1,500
8	Mandariniers	1,35	0,5	6 000	3,00
9	Limettiers	1,21	-	-	-

Source : Secteur d'Agriculture et Service Local de la Conservation de la Nature de GAO – 2005

La production de fruits étant très faible, la commune importe les fruits des autres régions du Mali et notamment de la région de Sikasso pour couvrir ses besoins.

### 5.1.2. Elevage :

L'élevage occupe 15,7% de la population de la commune de Gao et environs, et contribue pour 14,81% dans l'économie des ménages<sup>5</sup>.

### **Espèces animales**

L'élevage porte sur les bovins, les ovins, les caprins, les asins, la volaille et les équins.

L'élevage a subi les effets néfastes des sécheresses successives de 1973 et 1984.

Les données statistiques<sup>6</sup> du cheptel de la Commune de Gao sont fournies dans le tableau n° 12 ci-après :

<sup>4</sup> 900 kg à l'hectare contre une moyenne nationale qui oscille aux environs de 5 tonnes à l'hectare.

<sup>5</sup> Source : Plan stratégique d'Assainissement de la ville de GAO, BETICO- février 2005

**Tableau n°12 : Effectif du cheptel de la Commune de Gao en 2002**

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Equins	Camelins	Volaille
Effectif	25 155 <sup>7</sup>	11 316	12 725	-	-	-	-

Source : DRPSIAP, Annuaire statistique - 2002.

Il n'y a pas de données sur les effectifs d'asins, d'équins, de camelins et de volailles. Comparée aux autres communes du Cercle de Gao (Anchawadji, Gabéro, Gounzourey, N'tillit, Sonni Aliber, Tilemsi), le cheptel de la commune de Gao estimée en 2002 à 49 196 têtes par les services de la statistique vient en troisième position par ordre d'importance après ceux de N'tillit et d'Anchawadji qui comptaient respectivement 140 681 et 59 651 têtes.

#### **Modes d'élevage :**

L'élevage est de type extensif. Il faut cependant noter que l'on pratique de plus en plus un petit élevage intensif dans les concessions.

Aujourd'hui, la commune ne dispose pas de pâturage. Depuis quelques années, la bourgouculture y est pratiquée pour résoudre partiellement le problème d'aliment bétail. Dans la commune, les zones de pâturage existantes sont les bourgoutières régénérées et les rizières après les récoltes. De juillet en janvier, les animaux vont se nourrir dans les pâturages des communes voisines d'Anchawadji, de Gounzourey et de Sonni Aliber. A partir du mois de février (période de décrue), les animaux se regroupent dans les bourgoutières jusqu'au mois de juin, période à laquelle débutent les pluies.

#### **Production (lait, viande, peaux, cuirs) :**

La production concerne la viande, le lait et ses sous produits, les peaux et cuirs. Une grande partie de la production rentre dans la consommation courante des ménages. Dans la commune de Gao, les services techniques signalent 43 bouchers légalement enregistrés. Le tableau n°13 ci-après donne le nombre d'animaux abattus par espèce sous le contrôle des services techniques.

**Tableau n°13 : Abattage contrôlé à Gao par espèce en 2004**

Numéro	Désignation	Bovins	Ovins	Caprins	Volailles	Camelins
1	Nombre	5 692	4 126	6 059	-	252
2	Poids (kg)	625 935	49 512	66 649	-	33 992

Source : Direction Régionale des Productions et Industries Animales – Gao 2005

Selon les services techniques, on enregistre une baisse des abattages sous contrôle.

Une partie importante du cheptel et des sous produits fait l'objet d'exportation. Le tableau n°14 ci-après donne l'état des lieux des exportations contrôlées au cours des années 2003 et 2004.

<sup>6</sup> Notons que les données plus récentes disponibles sur l'ensemble du cheptel au niveau régional (à la Direction Régionale des Productions et Industries Animales et la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ) portent essentiellement sur le niveau Cercle.

<sup>7</sup> Dans l'hypothèse la moindre, si cet effectif n'évolue pas et reste le même jusqu'en 2005, il représenterait 34,22% de l'effectif du cheptel bovins (73 500) du cercle de Gao pendant cette période.

**Tableau n°14 : Exportations contrôlées du bétail en 2003 et 2004**

N°	Production	Destination	Nombre en 2003	Nombre en 2004
1	Bovins	Niger, Bénin	2149	1135
2	Ovins	Niger	100	-
3	Caprins	Niger	341	-
4	Camelins	Niger	-	77
5	Asins		-	-
6	Cuirs bruts	Nigeria, Ghana, Togo, Niger	-	1689
7	Peaux brutes	Nigeria, Ghana, Togo, Bko	2961	3011
8	Peaux tannées		-	-

Source : Direction Régionale des Productions et Industries Animales – Gao 2005

Une grande partie des exportations en peaux brutes n'est pas enregistrée dans les statistiques de la commune de Gao, car provenant de la commune de Gossi dans le Cercle de Gourma Rharous.

La diminution des exportations de bétail entre les deux années trouve son explication dans le développement de la fraude et l'augmentation du coût du transport lié à la hausse du coût du carburant.

En matière d'infrastructures, il existe à Gao un marché à bétail, une aire d'abattage et un abattoir en ruine construit par les Yougoslaves au début des années 60.

La disparition progressive des pâturages naturels, des bourgouts à cause de bourgouculture et de la riziculture provoque le déplacement des animaux hors de la vallée.

L'élevage est confronté à l'insuffisance et à la pauvreté des pâturages. L'ensemble de ces facteurs crée les conditions propices à la propagation de maladies animales dont les principales sont : la distomatose ou fasciolose (ruminants), la pasteurellose et le charbon bactérien (toutes espèces sauf la volaille).

### 5.1.3. Pêche

Activité marginale, la pêche ne contribue que pour 1,40% à l'économie de la commune. Les poissons pêchés sont les silures, les capitaines, le poisson chien et le tyapia. Ils proviennent essentiellement des communes voisines de Sonni Aliber, Gabéro et Gounzourey et du cercle de Bourem. La seule zone de pêche de la commune de Gao se situe dans la partie du fleuve comprise entre les quartiers de Djidara et Gadeye.

Tableau n°15 : production piscicole au cours des trois dernières années:

Années	Poissons frais (en tonne)	Poissons séchés (en tonne)	Poissons fumés (en tonne)
2003	139, 293	1,374	0,848
2004	563, 541	330,555	9,238
2005*	418,129	47,949	11,542
<b>Total</b>	<b>981,810</b>	<b>379,878</b>	<b>21,628</b>

Source : Service Local de la Conservation de la Nature de GAO – 2005

\* NB : Les données de 2005, ne concernent que les 10 premiers mois de l'année.

Les services techniques signalent qu'une grande partie de la production échappe de plus en plus à leur contrôle.

Les quantités produites varient d'une année à l'autre. Elles ne progressent pas régulièrement sauf pour les poissons fumés.

#### **5.1.4. Ressources forestières**

Les espèces ligneuses plantées dans la commune concernent les eucalyptus, les neem et les palmiers doum.

La seule forêt classée qui existe depuis 1950 est celle de Djidara d'une superficie d'environ 125 hectares. De 1991 à nos jours environ 70 ha de cette superficie ont été occupés par les habitations. Le reste présente un état végétatif déplorable avec un maigre peuplement de palmiers doum.

Les produits de l'exploitation forestière sont destinés à :

- l'usage domestique pour le bois de chauffe et le charbon ;
- l'usage artisanal (construction, menuiserie).

A part les eucalyptus, le bois de service (construction, menuiserie) provient des autres régions du Mali et des pays côtiers.

Quant au bois de chauffe, il provient des communes voisines d'Anchawadj, d'Intilit, de Gabéro, de Sonni Aliber, de Gounzourey et de Bamba (Cercle de Bourem). Le bois de chauffe est transporté par camions, charrettes, voie fluviale et à dos d'ânes.

Le nénuphar est le seul produit de cueillette utilisé en période de disette.

#### **5.1.5. Ressources fauniques :**

Nostalgique d'un passé récent giboyeux, les chasseurs de la commune de Gao et environs se contentent aujourd'hui des canards (armés, siffleurs, casqués), des perdrix, des canepetières et des petits ruminants comme des écureuils et des lièvres.

Tous les gibiers qu'on pouvait rencontrer ont pratiquement disparu à cause du braconnage.

#### **5.1.6. Atouts et faiblesses du secteur primaire:**

##### **Atouts**

La commune dispose d'atouts non négligeables.

Ce sont :

- l'existence du fleuve et de ses berges fertiles ;
- l'existence de partenaires d'appui ( services techniques d'État, ONG, Projets et Programmes) ;
- l'existence de quelques aménagements hydro-agricoles notamment pour le maraîchage : 5 ha à Djidara pour les maraîchers, 1,5 ha pour les femmes à Djidara ;
- l'existence des groupements associatifs : groupement féminin de Djidara pour le maraîchage; coopérative des pêcheurs; association des éleveurs de Tawana pour l'embouche, l'insémination artificielle et la production du lait; groupements féminins autour des activités génératrices de revenus telles que: fabrique de savon, teinture, petit commerce, embouche ;
- l'existence d'un parc de vaccination et d'une aire d'abattage

##### **Faiblesses :**

Le secteur primaire est confronté à de multiples problèmes qui sont entre autres :

- l'irrégularité des précipitations entraînant un déficit pluviométrique ;
- les problèmes fonciers : rétention des terres par les propriétaires coutumiers par exemple ;

- le système rudimentaire de production ;
- la non maîtrise des techniques et technologies de conservation et de transformation des différents produits ;
- le sous équipement des acteurs et l'insuffisance des intrants ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique ;
- l'insuffisance des terres aménagées et la pauvreté des sols ;
- les maladies zootechniques telles que la fièvre aphteuse, la distomatose, la peripneumonie contagieuse bovine, etc ;
- la divagation des animaux entraînant souvent des mésententes entre éleveurs et agriculteurs ;
- l'insuffisance de pâturage ;
- l'insuffisance de source d'énergie pour la création d'unités de transformation et de conservation des produits et sous produits de l'agriculture et de l'élevage ;
- la mauvaise organisation des producteurs ;
- la fraude (non-paiement des taxes de bétail, abattage clandestin, etc ) ;
- l'absence d' abattoir moderne ;
- les difficultés d'écoulement des produits sur les marchés locaux, nationaux et extérieurs à cause surtout de l'enclavement;
- l'accès difficile des acteurs du secteur aux financements formels.

## **5.2. SECTEUR SECONDAIRE**

### **5.2.1. Artisanat :**

Comme dans toutes les régions du Nord du pays, l'artisanat procure une part importante des emplois, notamment en milieu urbain. Il occupe ainsi 13,86% de la population active de la ville de Gao.

La Coordination régionale des artisans de Gao est composée de l'Union des artisans de Ménaka (2 associations) et de celle de Gao (33 associations).

Les différentes associations de Gao et leurs effectifs sont donnés dans le tableau n° 16 ci-après :

**Tableau n°16 : Effectifs des Associations membres de l'Union des Artisans de Gao en 2004**

N°	Désignation	Hommes	Femmes	Total
1	Association des forgerons et maroquinières AFADIS	16	12	28
2	Association des soudeurs et mécaniciens ASMG	22	-	22
3	Association des forgerons et maroquinières Tahoré	18	14	32
4	Association des forgerons et maroquinières Tahount	20	21	41
5	Association des forgerons et maroquinières Assehart	30	20	50
6	Conseil des Beaux Arts CBA/Askia	18	1	19
7	Association féminine Naney Tieré	0	25	25
8	Association des menuisiers et ébénistes	19	-	19
9	Association Promotion de la Classe Ouvrière (APCO)	16	-	16
10	Association féminine Gomni Bango	-	15	15
11	Association « Adam's Couture »	1	15	16
12	Association féminine Gakassineye	-	20	20
13	Coopérative Houmeissa	6	4	10
14	Association Honey des forgerons et maroquinières	13	3	16
15	Association IR SUBA Gomno	-	20	20
16	Groupement féminin Bagni Ben	-	8	8
17	Association Key Kady Gomno	16	4	20
18	Association féminine Gnialla Woyo	-	11	11
19	Groupement associatif Soutra	-	23	23
20	Association des forgerons et artisans de Tilemsi	30	18	48
21	Groupement féminin Dorkoto	-	15	15
22	Groupement Yilwado	-	10	10
23	Association Allahidou	-	21	21
24	Association des tailleurs de Gao Dabandi	13	1	14
25	Association des bijoutiers Goy henna	9	-	9
26	Association des jeunes menuisiers et ébénistes de Gao	19	-	19
27	Association des forgerons du Château et Sossokoïra	10	11	21
28	Groupement Wafakey	0	39	39
29	Association des menuisiers Kondey Gouma	19	-	19
30	Association des reporteurs photo et caméra	34	1	35
31	Association des réparateurs cycles et motocycles	87	-	87
32	Association des tailleurs-brodeurs	19	2	21
33	Groupement associatif Zeïna	-	12	12
	<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>346</b>	<b>781</b>
	Répartition Hommes/Femmes (%)	55,69%	44,30%	100%

Source : Coordination Régionale des Artisans de Gao 2004

Les adhérents des associations et groupements de l'Union des artisans de Gao pratiquent 27 corps de métiers dont les plus représentatifs sont : les maroquinières, les cordonniers, les menuisiers, les forgerons et les bijoutiers.

Les autres artisans ne sont pas regroupés en associations.

L'artisanat est classé en trois grandes catégories par les spécialistes. Il s'agit de :

**Artisanat d'art :** les maroquinières, les selliers, les cordonniers, les menuisiers, les forgerons, les bijoutiers, les photographes et reporteurs photos, teinturières, tresseurs

**Artisanat de service :** les blanchisseurs, les rôtisseurs, les bouchers, les meuniers, les puisatiers, les maçons, les plombiers, les électriciens, les mécaniciens tous véhicules, les

mécaniciens motos, les frigoristes, les horlogers réparateurs, les réparateurs de radios et d'appareils électroniques ou de climatisation, les coiffeurs, les puisatiers, les ferrailleurs, etc..

**Artisanat de production :** les tailleurs-brodeurs, briquetiers, menuisiers, ébénistes, vanniers, fabricants de nattes, soudeurs, tisserands, les boulangers traditionnels, les pâtisseries, les glaciers, les fabricants de boissons, les extracteurs de sables et graviers, les bûcherons

L'artisanat est l'œuvre des femmes et des forgerons qui fabriquent des nattes, des éventails, des parures de tresses pour les femmes, des couteaux, des sabres, des fourreaux de couteaux, des portes clés, des pochettes des femmes, des selles de chameaux et de chevaux, des tentes etc..

### **5.2.2. Industrie :**

A Gao, il n'existe aucune grande unité industrielle. On note cependant l'existence de trois boulangeries modernes.

### **5.2.3. Atouts et faiblesses:**

#### **Atouts :**

Il s'agit de :

- la culture et la pratique séculaire de l'artisanat (expertise des femmes dans la production artistique);
- l'existence d'une maison artisanale financée par la Coopération allemande ;
- l'existence de matières premières ( cuirs, peaux, etc) à bon marché ;
- l'existence de plusieurs corporations d'artisans ;
- la diversité culturelle dans le savoir-faire et la variété des produits artisanaux ;
- la campagne touristique ( vols charters, touristes, festivals, monuments historiques etc ) ;
- l'existence de partenaires d'appui : ONG Tassaght, Mairie, OMATHO, Point-Afrique, agences de tourisme et de voyage ;
- divers projets de développement de l'agriculture et de l'élevage.

#### **Faiblesses :**

Ce sont :

- l'absence d'une zone artisanale à l'exception de la maison des artisans ;
- les difficultés d'accès au crédit liées surtout à la quasi-absence d'Institution Financière Décentralisée (IFD) ;
- les difficultés d'accès à certaines matières premières tels que le fer, le cuivre, le bois, l'or etc ;
- l'insuffisance dans l'organisation ;
- l'insuffisance de source d'énergie continue pour la création des unités de transformation et de conservation ;
- le manque d'unité de transformation des produits et des sous produits ( lait, viande, cuirs et peaux) ;
- l'insuffisance d'outils et d'équipements ;
- la qualité relative des produits finis et leurs coûts relativement élevés entraînant leur non-compétitivité ;
- l'insuffisance de débouchés ;
- l'absence d'organisation de foire ;
- l'insuffisance de formation et de perfectionnement.

### 5.3. SECTEUR TERTIAIRE :

Ce secteur comprend essentiellement le commerce, le transport, le tourisme et l'administration. Il représente 37 % de l'économie de la Commune<sup>8</sup>

#### 5.3.1. Commerce :

Lieu de transit en direction ou en provenance des pays voisins (Niger, Algérie, Libye, Burkina Faso, Mauritanie), la ville de Gao est un carrefour terrestre et fluvial d'échanges favorable au développement du commerce.

Les commerçants chefs de ménage représentent 15,27%<sup>9</sup>. En terme de valeur ajoutée, le commerce représente environ 40% de la valeur ajoutée totale urbaine et constitue de ce fait l'activité génératrice de revenus la plus importante de la ville.

Il faut signaler que l'informel, représente 80% de ce commerce.

Le tableau n°17 ci-après donne l'effectif des commerçants inscrits au registre du commerce du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Gao.

**Tableau n°17 : Effectif des commerçants inscrits au registre de commerce**

Années	2001	2002	2003	2004	2005*
<b>Effectif catég.6 &amp; 7</b>	46	25	37	47	38
<b>Effectif GIE</b>	8	6	9	8	3

Source : Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Gao. Novembre 2005

\* Il s'agit des dix premiers mois de l'année 2005.

Beaucoup de commerçants ne sont pas enregistrés au registre du commerce.

Les principaux points de vente sont : les marchés (Washington, nuit, légumes, Château,...), les boutiques du centre ville et autour des marchés, le long des grandes artères, la maison des artisans et les autogares.

Les produits vendus sont :

- les produits d'origine végétale : pates alimentaires, boissons, datte, sucre, thé, mil, sorgho, riz, maïs, niébé, tomate, aubergine, piment, melon, courge, laitues, carotte, oignon, échalote, betterave, pomme de terre ;
- les produits issus de l'élevage : bovins, ovins, caprins, camelins, équins, asins, volaille, viande, cuirs et peaux, beurre, huile, lait, etc ;
- les produits manufacturés : tissus, vêtements, tapis, chaussures, appareils électroménagers, ustensiles de cuisine, cigarettes, produits cosmétiques, pièces détachées ;
- les hydrocarbures ;
- les matériaux de construction (ciment, fer à béton, acier de construction métallique, bois) et quincailleries diverses (plomberie sanitaire, carreaux, matériel d'électricité etc..).

Les produits manufacturés et les hydrocarbures sont importés essentiellement de l'Algérie, du Nigeria, du Niger et de la Mauritanie.

Quant aux produits agricoles, ils proviennent surtout des régions de Sikasso, Mopti et Ségou.

<sup>8</sup> Source : Plan stratégique d'Assainissement de la ville de GAO, Avant Projet Sommaire, BETICO- février 2005

<sup>9</sup> idem

Les produits et sous produits de l'élevage sont exportés vers les pays voisins (Algérie, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria et Togo) ou acheminés vers d'autres villes de l'intérieur (Ségou, Sikasso, Bamako). Il s'agit du bétail sur pieds, des cuirs et peaux.

Quant aux produits de l'agriculture, ils sont destinés à la consommation locale.

### **5.3.2. Transport :**

Le sous secteur transport est composé des transports terrestre, fluvial et aérien. Il est en plein épanouissement.

#### Transport terrestre

Le transport terrestre est caractérisé par la vétusté du parc automobile constitué de 113 véhicules dont 45 camions et 68 camionnettes bâchées. Dans ce parc, seuls 19 semi-remorques, 13 camions isolés et 4 camions aménagés soit 31,86% sont régulièrement enregistrés par 20 transporteurs détenteurs de la carte professionnelle. Le reste du parc n'est pas enregistré.

Les transports interurbain et international sont assurés par les véhicules 4X4 et les camions.

Le transport urbain structuré ne dispose que de quelques taxis pour assurer les liaisons entre le centre ville et les quartiers éloignés.

Les charrettes et les poushes-poushes assurent le transport des marchandises et des autres produits dans la ville.

#### Transport fluvial

Le transport fluvial de Gao est assuré par la Compagnie Maliènne de Navigation (COMANAV) sur l'axe Koulikoro-Ségou-Mopti-Kabara-Gao et quelques coopératives de transporteurs fluviaux. Il dure d'Août à Décembre pour les bateaux avec une fréquence de 40 voyages et toute l'année pour les pinasses (pinasses de 15 à 40 tonnes et les pirogues) pour le transport des personnes et des marchandises.

Pour la campagne 1999–2000, le transport fluvial a concerné 377 440 tonnes de marchandises et 1390 passagers.

#### Transport aérien

L'aéroport international de Gao situé à l'Est de la ville est peu fréquenté. Les avions de tourisme, la compagnie de charter Point Afrique le fréquentent pendant la période touristique.

L'aéroport international de GAO reçoit en moyenne 22 vols par mois pendant la période touristique (Décembre-Mars) et le nombre de touristes a atteint 2200 personnes en 2000<sup>10</sup>.

Les destinations les plus fréquentes sont : la France (pour les vols charter), Ouagadougou, Niamey, Bamako etc..

#### **- Etat et Organisation du transport**

Il existe deux syndicats et une dizaine de compagnies de transporteurs. Les syndicats sont : la Coopérative des Transports Routiers de Gao (CTR) et le Syndicat des Transports Urbains et Inter-Urbains (SYNTRUI).

<sup>10</sup> Sources : Direction régionale des transports terrestre et fluvial - novembre 2005 et Plan stratégique d'Assainissement de la ville de GAO, Avant Projet Sommaire, BETICO- février 2005.

Les compagnies s'occupent essentiellement du transport des voyageurs.

### **-Transport des passagers.**

Les compagnies de transport de passagers sont :

- ✓ « BANI TRANSPORT » ;
- ✓ « Binké Transport » ;
- ✓ « Diakité Transport » ;
- ✓ « Touré Transport » ;
- ✓ « SNTV : Société Nigérienne de Transports de Voyageurs » ;
- ✓ « Askia Transport » ;
- ✓ « Fogas Transport » ;
- ✓ « Express Battal »
- ✓ « Bahiya Transport »
- ✓ et quelques mini-cars.

Leurs principales destinations sont : Bamako-Mopti-Ségou, Kidal-Algérie, Sikasso, Ansongo-Niger, Bourem-Tombouctou.

Les tableaux suivants donnent les mouvements des véhicules de passagers.

**Tableau n°18 : Mouvement des véhicules de passagers - année 2003**

N°	Provenance	Destination	Nombre			
			Véhicules Maliens	Véhicules Étrangers	Total	Passagers
1	District Bko	Gao	350	-	350	13 226
2	3e Région	Gao	18	-	18	751
3	4e Région	Gao	4	-	4	111
4	5e Région	Gao	24	-	24	735
5	8e Région	Gao	21	-	21	342
6	Autres localités de Gao	Gao	68	-	68	1679
7	Niger	Gao	70	45	115	4890
8	Gao	District Bko	569	6	575	27 430
9	Gao	Sikasso	36	-	36	1029
10	Gao	Kidal	29	-	29	638
11	Gao	Mopti	4	-	4	235
12	Gao	Autres localités de la Région de Gao	131	-	131	3725
13	Gao	Algérie	1	-	1	10
14	Gao	Niger	271	36	307	5089
	<b>TOTAL</b>		<b>1596</b>	<b>87</b>	<b>1683</b>	<b>59 899</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial – Gao 2005

**Tableau n°19 : Mouvement des véhicules de passagers - année 2004**

N°	Provenance	Destination	Nombre			
			Véhicules maliens	Véhicules Étrangers	Total	Passagers
1	District Bko	Gao	481	1	482	21649
2	3 <sup>e</sup> Région	Gao	39	-	39	1728
3	4 <sup>e</sup> Région	Gao	11	-	11	531
4	5 <sup>e</sup> Région	Gao	77	-	77	2635
5	6 <sup>e</sup> Région	Gao	11	-	11	84
	8 <sup>e</sup> Région	Gao	15	-	15	394
6	Autres localités de Gao	Gao	59	-	59	1466
7	Niger	Gao	115	20	135	5417
	Burkina Faso	Gao	1	-	1	8
	Algérie	Gao	-	1	1	10
8	Gao	District Bko	849		849	3528
9	Gao	Sikasso	47	4	51	1280
10	Gao	Ségou	2	-	2	13
11	Gao	Mopti	78	-	78	1234
	Gao	Tombouctou	10	-	10	79
	Gao	Kidal	37	-	37	720
12	Gao	Autres localités Gao	121	-	121	2102
13	Gao	Algérie	-	1	1	23
14	Gao	Niger	116	36	152	6387
	<b>TOTAL</b>		<b>2069</b>	<b>63</b>	<b>2132</b>	<b>49 288</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial – Gao 2005

Le mouvement des hommes à l'intérieur du Mali est plus important en direction du District de Bamako. Pour l'extérieur du Mali, ce mouvement est surtout important en direction du Niger.

**Tableau n°20 : Mouvement des véhicules partant à vide de la région en 2003**

Numéro	Destination	Gao		
		Nombre de Véhicules	Capacité en tonnes pour les camions	Capacité en m3 pour les citernes
1	District de Bko	142	3644	633
2	3 <sup>e</sup> Région	116	1637	975
3	4 <sup>e</sup> Région	109	2958	-
4	5 <sup>e</sup> Région	374	9516	3403
5	6 <sup>e</sup> Région	12	281	-
6	8 <sup>e</sup> Région	71	1297	-
7	Niger	22	463	-
8	Algérie	37	676	-
9	Côte d'Ivoire	2	60	-
10	Burkina Faso	9	94	-
11	Autres pays	10	342	-
	<b>TOTAL</b>	<b>904</b>	<b>20 968</b>	<b>5011</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial – Gao 2005

**Tableau n°21: Mouvement des véhicules partant à vide de la région en 2004**

Numéro	Destination	Gao		
		Nombre de Véhicules	Capacité en tonnes pour les camions	Capacité en m3 pour les citernes
1	District	202	165	-
2	3 <sup>e</sup> Région	142	2705	128
3	4 <sup>e</sup> Région	226	6384	-
4	5 <sup>e</sup> Région	259	13829	1083
5	6 <sup>e</sup> Région	31	846	-
6	8 <sup>e</sup> Région	18	386	-
7	Niger	17	400	142
8	Algérie	35	587	-
9	Guinée	1	30	-
10	Burkina Faso	18	494	67
11	Autres pays	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>982</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial – Gao 2005

Les compagnies de la place de Gao font face à de nombreux problèmes :

- ✓ la vétusté du parc;
- ✓ la mauvaise organisation du secteur;
- ✓ l'inadaptation des infrastructures : les gares routières ainsi que les ateliers de maintenance étant très peu équipés.

### Transport de marchandises

Les tableaux suivants donnent les quantités de marchandises transportées en 2003 et 2004.

**Tableau n°22: Quantités de marchandises sortant et rentrant dans la commune de Gao pour l'année 2003**

Marchandise	Provenance	Destination	Quantité (en tonnes)
Mil	Bko,	Gao	145
	Sikasso	Gao	115
	Ségou	Gao	4719
	Mopti	Gao	814
	Kidal	Gao	3
	Tombouctou	Gao	30
	Niger	Gao	7
Riz	Bko	Gao	255
	Sikasso	Gao	430
	Ségou	Gao	767
	Mopti	Gao	4263
	Kidal	Gao	30
	N'déliman	Gao	10
	Autres pays	Gao	60
Maïs	Ségou	Gao	738
	Mopti	Gao	453
	Kidal	Gao	5
	Autres pays	Gao	40
Semoule	Mopti	Gao	76

Arachide	Bamako	Gao	25
	Mopti	Gao	66
Ciment	Bamako	Gao	175
	Koulikoro	Gao	10
	Ségou	Gao	142
	Sikasso	Gao	40
	Mopti	Gao	1214
	Kidal	Gao	45
	Niger	Gao	40
	B faso	Gao	276
	Autres pays	Gao	190
Poissons	Ségou	Gao	26
	Sikaso	Gao	8
	Mopti	Gao	8
Mangues	Sikaso	Gao	325
	Mopti	Gao	15
Tourteaux	Sikasso	Gao	310
Thé	Mopti	Gao	112
	Niger	Gao	20
	Autres pays		648
Dattes	Kidal	Gao	996
	Algérie	Gao	261
Oignons	Niger	Gao	15
Divers	Bamako	Gao	3917
	Ségou	Gao	212
	Sikasso	Gao	1763
	Mopti	Gao	816
	Tombouctou	Gao	49
	Kidal	Gao	40
Mil	Gao	Ansongo	136
		Menaka	86
		Kidal	105
		Djebock com.	104
		Almoustrat com.	10
		Ouatagouna com.	30
		Labbezanga	13
		Boya	4
Riz	Gao	Ansongo	64
		Menaka	82
		Kidal	23
		Bamako	30
		N'déli man	15
Maïs	Gao	Ansongo	55
		Menaka	10
		Kidal	30
		Ouatagouna com.	10
Dattes	Gao	Autres régions	140

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial de Gao - novembre 2005

**Tableau n°23: Quantités de marchandises sortant et rentrant dans la commune de Gao pour l'année 2004**

Marchandise	Provenance	Destination	Quantité (en tonnes)
Mil	Bko,	Gao	144
	Sikasso	Gao	120
	Ségou	Gao	17 001
	Mopti	Gao	1907
	Almoustrat	Gao	15
Riz	Bko	Gao	215
	Sikasso	Gao	0
	Ségou	Gao	720
	Mopti	Gao	3085
	Kidal	Gao	10
	Almoustrat	Gao	20
Maïs	Ségou	Gao	35
Semoule	Algérie	Gao	10
Petit poids	Mopti	Gao	140
Ciment	Gao	Mopti	4
	Gao	Tombouctou	10
Poissons	Gao	Bamako	5
		Sikasso	34
		Ségou	41
		Mopti	48
Matériau de construction	Gao	Bamako	20
Tourteaux	Gao	Kidal	30
Thé	Gao	Tombouctou	2
		Kidal	46
Dattes	Gao	Bamako	1696
		Sikasso	29
		Ségou	190
		Mopti	409
		Kidal	18
Sel marin	Gao	Tombouctou	17
Divers	Gao	Bamako	615
		Ségou	382
		Sikasso	312
		Mopti	204
		Tombouctou	32
		Kidal	225
		Niger	109
		Autres pays	30
Mil	Gao	Ansongo	926
		Menaka	459
		Kidal	56
		N'délimane	1030
		Ouatagouna com.	20
		Labbezanga	91
		Talataye	3
		Bourem	10
		Fafa	10
		Gargouna	10
		Doro	20
		N'tillit	10
		Niger	10

Riz	Gao	Ansongo	58
		Menaka	103
		Kidal	20
		Talataye	10
		Labbezanga	1
		Almoustrat com.	15
Arachide	Gao	Algérie	20
Tourteaux	Gao	Kidal	30

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial - novembre 2005

**Tableau n°24: Trafic international et national d'hydrocarbures à destination de Gao en 2003**

Provenance	Nature des Produits	Volume (m3)	Nombre véhicules
Niger, Nigeria, Togo, Algérie, Bénin	Essence	350	
	Gas-oil	177	
	<b>S/total</b>	<b>527</b>	<b>11</b>
Bamako, Ségou, Sikasso, Mopti	Essence	648	
	Gas-oil	2644	
	DDO*	263	
	<b>S/total</b>	<b>3961</b>	<b>96</b>
	<b>Total général</b>	<b>4488</b>	<b>107</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial - novembre 2005  
DDO : Distilling Diesel Oil

En 2003, on constate que le trafic national est plus important que le trafic international en raison du nombre limité de licences d'importation délivrées aux commerçants de Gao.

**Tableau n°25 : Trafic international et national d'hydrocarbures à destination de Gao en 2004**

Provenance	Nature des Produits	Volume (m3)	Nombre véhicules
Niger, Togo, Benin, Nigéria, Algérie <b>Burkina, Côte - d'Ivoire</b>	Essence	357	
	Gas-oil	517	
	Pétrole	0	
	DDO	360	
	Fuel-oil	-	
	JET A1	-	
	Super	55	
	<b>S/total</b>	<b>1289</b>	<b>26</b>
Bamako, Ségou, Sikasso, Mopti	Essence	416	
	Gas-oil	912	
	Pétrole	-	
	DDO	760	
	<b>Fuel-oil</b>	-	
	JET A1*	10	
	<b>S/total</b>	<b>2098</b>	<b>39</b>
	<b>Total général</b>	<b>3387</b>	<b>65</b>

Source : Direction régionale des transports terrestre et fluvial - Novembre 2005  
\* JET A 1 : Carburant pour les avions

On constate une réduction de la quantité transportée (-1 101 m3) entre les deux années. Les explications données par les spécialistes sont la hausse du coût du carburant et le développement de la fraude comme alternative.

Par rapport à l'exportation, le tableau suivant donne par espèce, l'effectif total de bétail sous contrôle en provenance de Gao pour l'extérieur notamment le Bénin et le Niger.

**Tableau n°26: Animaux sur pied à l'exportation en 2003**

Provenance	Nature du bétail	Nombre de têtes	Nombre de véhicules
Gao	Bovins	2149	
	Ovins	100	
	Caprins	341	
	Autres animaux	-	
	<b>Total</b>	<b>2590</b>	<b>63</b>

Sources : Direction régionale des transports terrestre et fluvial et Direction Régionale des Productions et Industries Animales – Gao 2005

**- Circulation et Sécurité :**

Les forces de sécurité que sont la Police, la Gendarmerie et la Garde Nationale assurent la sécurité de la ville. Ces services sont confrontés à une insuffisance de personnel et de moyens logistiques.

La sécurité économique et la protection de l'environnement sont assurées par la Douane, la Direction Régionale de la Conservation de la Nature et la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.

Ils travaillent de concert avec les services publics comme la Mairie ; les Directions Régionales des Transports, de la Santé, du Commerce et de la Concurrence ainsi que la Justice, la Perception, les Assurances et les Impôts.

Les problèmes auxquels la circulation est confrontée sont :

- ✓ le non-respect du code de la route ;
- ✓ la vétusté du parc automobile ;
- ✓ l'insuffisance de panneaux de signalisation.

**Accidents :**

Les statistiques d'accidents enregistrés par la Police en ville au cours des années 2003 et 2004 sont données dans le tableau n°27 ci-après :

**Tableau n°27: Statistiques des accidents en 2003 et 2004 dans la ville**

Désignation	Année	
	2003	2004
- Nombre d'accidents	8	10
- Nombre de blessés légers	1	3
- Nombre de blessés graves	2	2
- Nombre de morts	3	1
- Dégâts matériels	2	4

Source : Commissariat de police de Gao-2005

Celles qui ont été enregistrées par la Gendarmerie hors de la ville au cours de la même période sont données dans le tableau n°28 ci-après :

**Tableau n°28: Statistiques des accidents en 2003 et 2004 dans le périmètre d'urbanisation**

Désignation	Année	
	2003	2004
- Nombre d'accidents	24	18
- Nombre de blessés	34	54
- Nombre de morts	6	20

Source : Brigade territoriale de Gendarmerie de Gao-2005

Les accidents sont principalement dus à :

- la vétusté du parc;
- l'insuffisance de signalisations dans la ville de Gao;
- l'état des routes;
- l'imprudence de certains conducteurs.

### 5.3.3 Entreprises de BTP et Bureaux d'Etudes :

Il existe dans la Commune quelques entreprises de Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Ce sont :

- l'Entreprise « Njawa » ;
- l'Entreprise de Construction et d'Assainissement des Travaux Publics (ECATP) ;
- l'Entreprise "TILEMSI" ;
- l'Entreprise "Bah Coulibaly" ;
- l'Entreprise "Bani Monotié" ;
- l'Entreprise « Simpara » ;
- l'Entreprise « Abdrahamane Foulane » ;
- l'Entreprise « Baba Labaty » ;
- l'Entreprise « Sonni Travaux ».

La CIETRA ( Ingénieurs Conseils) est le seul bureau d'études enregistré dans la Commune de Gao.

### 5.3.4. Tourisme

Il a perdu de son importance malgré le retour de la paix et l'existence de plusieurs sites touristiques. Ces sites sont classés en deux catégories : les sites naturels et les monuments et sites historiques.

Les sites naturels sont :

- ✓ la dune de sable : Dune rose ou « Koima Hondo » ;
- ✓ le fleuve Niger ;
- ✓ les plages du fleuve Niger.

Les monuments et sites historiques sont :

- ✓ les ruines de la Mosquée de Kankou Moussa à Gadeye ;
- ✓ la nécropole de Saneye (Tombeau des DIA) premier site de la ville de Gao;
- ✓ les cimetières de Gougobou ;
- ✓ le Tombeau des Askias, classé patrimoine mondial par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) ;
- ✓ l'île de Koga, lieu où allait se préparer le Roi Sonni Aliber avant d'aller à la guerre;
- ✓ Tondibi, où a eu lieu l'une des plus grandes guerres de l'empire Songhoï ;
- ✓ l'île de Gounzoureye, lieu où a été interné Askia Mohamed à sa déchéance ;
- ✓ Kangaga, place de l'Université de Saneye au 10<sup>ème</sup> siècle.

### 5.3.5. Hôtels, restaurants et agences de voyage

A Gao, il existe :

- ✓ cinq (5) hôtels : Bon séjour, Bel air, Tizi-mizi, Atlantide et Sahara passion;
- ✓ deux auberges (Auberge Saneye, Auberge Askia) ;
- ✓ deux campings (Bangou et Yarga) ;
- ✓ un hôtel en construction ;
- ✓ quelques restaurants et gargottes : l'Amitié, la Source du Nord, l'Espace Songhoï, le Petit Restaurant, Tanty j'ai faim etc... ;
- ✓ deux agences de voyage : Sahara Passion et Azawad Voyage. Installé à Ménaka, Amawal Voyage évolue également à Gao.

La capacité d'accueil des hôtels est donnée dans le tableau n°29 ci-après :

**Tableau n°29 : Capacité d'accueil des hôtels en 2005**

Hôtel	Type de chambre	Nombre de chambre
ATLANTIDE	Appartement	2
	Chambres climatisées	10
	Chambres ventilées	15
	Suites	-
	<b>S/Total</b>	<b>27</b>
BEL AIR	Appartement	2
	Chambres climatisées	9
	Chambres ventilées	11
	Suites	2
	<b>S/Total</b>	<b>24</b>
Bon Séjour	Appartement climatisé	1
	Chambres climatisées	7
	Chambres ventilées	1
	Suites	-
	<b>S/Total</b>	<b>9</b>
TIZI-MIZI	Appartement	8
	Chambres climatisées	16
	Chambres ventilées	10
	Bungalow ventilé	10
	Suites	-
	<b>S/Total</b>	<b>44</b>
SAHARA PASSION	Appartement	-
	Chambres climatisées	5
	Chambres ventilées	-
	Bungalow ventilé	-
	Suites	-
	<b>S/Total</b>	<b>5</b>
<b>Capacité Totale</b>		<b>109</b>

Sources : Direction régionale des impôts et OMATHO -Gao – Novembre 2005

Le taux de remplissage est estimé à 30% pendant la saison morte et 50% pendant la saison touristique (Décembre à Mars).

Malgré d'énormes potentialités touristiques, le secteur est confronté aux problèmes suivants:

- ✓ la faible qualification du personnel ;
- ✓ le faible taux de remplissage des hôtels ;
- ✓ la faible promotion du tourisme en dépit de l'existence d'un potentiel important.

### 5.3.6. Banques et Institutions financières

A GAO la seule Institution financière décentralisée est la caisse SANA sise au marché Washington.

On note la présence de l'Agence de la Banque de Développement du Mali et du Bureau Autonome de la Banque Nationale de Développement Agricole.

### 5.3.7. ONG :

Le tableau n°30 ci-après donne la liste des ONG et leurs domaines de compétences :

**Tableau n° 30: ONG et domaines d'intervention**

N°	ONG	Domaines d'intervention
1	Tassaght	Pastoralisme, sécurité alimentaire, santé, éducation
2	Groupe de Recherche d'Actions pour le Développement (GRADE)	Éducation, Santé, Environnement, AGR
3	Groupe de Recherche-Etudes- Formation – Femmes –Actions (GREFFA)	Éducation, Santé, micro-crédit, gouvernance
4	Sahel-Etudes-Actions pour le Développement (SEAD)	Éducation, Santé, AGR
5	Appui aux Projets et Initiatives des Femmes (APIF)	Santé
6	<b>Réseau d'Appui au Dév. des Collectivités Locales Décentralisées (Radec-Mali)</b>	Éducation, Sécurité alimentaire
7	Action Contre la Faim (ACF)	Éducation, Santé
8	Organisation Néerlandaise pour le Développement (SNV)	Décentralisation, gouvernance, Renf. Cap, opportunité économique
9	Association pour le Développement et l'Appui (ADA)	Hydraulique et sécurité alimentaire
10	Solidarité-Union- Coopération (SUCO) une ONG Canadienne	Education, Formation, Appui aux Populations Rurales et Déplacées

Source : Coordination des ONG de Gao

Des ONG telles que : le Groupe de Recherche pour l'Amélioration des Initiatives des Populations (GRAIP), l'Association pour le Conseil et l'Action au Sahel (ACAS), l'Association pour le Développement du Sahel (ADESAH), ADM, les « Nouveaux Horizons », l'Association Reconversion Développement (AREC-DEV), l'Association des Amis pour le Développement Intégré du Sahel (AADIS-Mali), l'ONG Britanique d'Appui aux Populations Démunies (Oxfam), l'ONG « DI-SII-WILO », le Groupement des Artisans Ruraux d'Intadeyni (GARI), l'Association pour le Développement Intégré des Régions Arides (ADIRAM), l'Afrique Verte ont leurs sièges dans la ville de Gao, mais n'y interviennent pas directement.

En plus des ONG, il y a les organismes, projets et programmes de développement. Le tableau n°35 ci-après donne leurs domaines d'intervention :

**Tableau n°31: Organismes, projets et programmes**

N°	Désignation	Domaines d'intervention
1	Programme Micro-Réalisations (PMR-FED)	Hydraulique, Aménagements,
2	Programme National Infrastructures Rurales (PNIR)	Pistes rurales, aménag hydr/agr
3	Progr.Appui Serv.Agricoles et Org.Paysannes (PASAOP)	Appui institutionnel, renf.cap
4	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Sécurité alimentaire
5	Projet Appui Dével.Elévation Nord-Est Mali (PADENEM)	Hydraulique pastorale, renf.cap,
6	Projet de Lutte Contre l'Ensablement (PLCE)	Fixation dunes, reboisement, formation
7	Projet de Lutte Contre Désertification (PLCD)	Fixation dunes, reboisement, formation
8	Projet Aménag.Périm.Irrigué Villageois (PAPIV)	Aménagements hydro-agricoles
9	Projet s'Équiper en Reboisant (PER)	Équipements matériels agricoles
10	Projet Suivi Sécurité Alimentaire (PSSA)	Aménagements hydroagricole
11	Unité Nationale Lutte Contre Criquets Pèlerins	Traitement produits phyto-sanitre
12	Projet Autorité Liptako-Gourma	Hydraulique, santé animale, aménagements pastoraux
13	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef)	Santé humaine
14	Programme de Devpmt Social et Sanitaire (PRODESS)	Santé humaine
15	Programme de Dvpm de l'Education (PRODEC)	Éducation

Source : Coordination des ONG de Gao

### 5.3.8. Administration

Elle est représentée dans la commune par les services administratifs régionaux et locaux ci-après:

- ✓ Gouvernorat ;
- ✓ Assemblée régionale ;
- ✓ Mairie et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale de la Conservation de la Nature et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale des Transports terrestres et fluviaux ;
- ✓ Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- ✓ Direction Régionale de la Caisse des retraités du Mali ;
- ✓ Direction Régionale de la Pêche et de l'Aquaculture et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale des Routes et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale de l'Agriculture et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale des Productions et des Industries Animales et services rattachés;
- ✓ Direction Régionale de la Police et commissariats ;
- ✓ Académie d'Enseignements et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale de la Santé et services rattachés ;
- ✓ Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA) ;
- ✓ Direction Régionale de la Géologie et des Mines ;
- ✓ Office National des Postes ;
- ✓ Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire et services rattachés ;
- ✓ Tribunal ;
- ✓ Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie ;
- ✓ Direction Régionale des Impôts et services rattachés;
- ✓ Agence Nationale d'Investissement des Collectivités territoriales ;
- ✓ Direction Régionale du Génie Rural ;
- ✓ Antenne Régionale de l'Institut Géographique du Mali ;

- ✓ Institut National de Prévoyance Sociale ;
- ✓ Direction Régionale des Douanes ;
- ✓ Office de la Radiodiffusion Télévision du Mali ;
- ✓ Cercle ;
- ✓ Conseil de cercle ;
- ✓ Direction Régionale des Domaines et du Cadastre ;
- ✓ Direction Régionale du Trésor ;
- ✓ 7ème Groupement de Gendarmerie, 7ème Compagnie de Gendarmerie, Escadron 7/1, Brigade Territoriale de la Gendarmerie, Brigade de Recherche;
- ✓ Garde Nationale ;
- ✓ Direction Régionale de la Protection Civile ;
- ✓ Direction Régionale de la Météorologie ;
- ✓ Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances ;
- ✓ Direction Régionale du Commerce et de la Concurrence ;
- ✓ Direction Régionale du Budget et services rattachés ;
- ✓ Direction Régionale du Contrôle Financier ;
- ✓ Office Malien du Tourisme et de l'hôtellerie (OMATHO) ;
- ✓ Office de la Protection des végétaux ;
- ✓ Agence du Bassin du Fleuve Niger ;
- ✓ Centre Régional de Recherche Agronomique ;
- ✓ Chambre Régionale d'Agriculture ;
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali ;
- ✓ Coordination Régionale des Artisans de Gao ;
- ✓ Pharmacie populaire du Mali et pharmacies privées.

### 5.3.9. Atouts et faiblesses du secteur tertiaire:

#### Atouts :

- l'existence d'une chambre consulaire de commerce et d'industrie ;
  - l'existence d'une coordination régionale des artisans ;
  - la position géographique de la ville ;
  - l'existence d'une gare routière moderne ;
  - l'existence d'un aéroport international de type A ;
  - les vols charters ;
  - le classement du tombeau des Askia comme Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'existence d'autres sites touristiques dont la promotion par l'OMATHO et les quelques agences existantes est nécessaire. Ce qui peut permettre de relancer le tourisme ;
  - la réalisation du pont de Wabaria qui va faciliter les échanges avec le reste du Mali ;
  - l'existence de marchés modernes.
- 
- le projet de la Transsaharienne et de l'axe Gao-Niamey qui facilitera le désenclavement ;
  - le projet de la route Gao-Tossaye et du barrage de Tossaye.

#### Faiblesses :

- l'importance du commerce informel ;
- le refus et l'irrégularité dans le paiement des taxes ;
- la fraude ;
- les difficultés d'accès aux crédits ;
- l'insuffisance et le mauvais état des routes ;
- l'insuffisance et la vétusté du parc automobile ;
- l'ensablement du fleuve et la baisse du niveau d'eau entraînant sa non-navigabilité, pendant une bonne partie de l'année ;
- l'insuffisance de la qualité des structures d'accueil et le manque de professionnalisme du personnel du secteur touristique.

## VI. VOIRIE - RESEAUX DIVERS – ENVIRONNEMENT

---



Collecteur à Dioulabougou



Mare « Aljanabandia »

### INTRODUCTION

Le Constat porte sur l'état de la voirie, de l'environnement et des réseaux divers en 2005.

#### 6.1. VOIRIE

Les voies de Gao sont pour la plupart dénommées. La voirie urbaine est constituée de pénétrantes et de voies structurantes.

La ville de Gao est dans son ensemble dotée de larges rues formant un réseau non hiérarchisé.

La voirie à Gao est constituée de voies primaires, secondaires et tertiaires.

##### 6.1.1 Voirie Primaire :

La voirie primaire est constituée par les trois routes classées qui desservent la ville de Gao. Ce sont :

##### **La Route Nationale n°16 (RN16)**

- Dénommée route du bac, elle relie Sévaré à Gao. Son emprise varie de 20 à 50 m pour une longueur de 5,5 km à l'intérieur de la ville. Elle est en cours d'aménagement.

La RN16 est la principale voie de liaison de la ville avec le Sud du pays

Elle traverse le périmètre d'urbanisation sur environ 10km.

##### **La Route Nationale n°17 (RN17) :**

Appelée route d'Ansongo, elle commence au rond point du Gouvernorat, traverse la zone aéroportuaire en direction d'Ansongo et le Niger. D'une emprise de 30 m, elle est bitumée dans sa traversée de la ville sur 3 km. Le bitumage du reste qui n'a reçu jusqu'ici qu'un aménagement en latérite est en projet.

##### **La route nationale n°18 (RN18)**

Appelée avenue Mamadou KONATE dans sa traversée de la ville, elle commence au rond point du Gouvernorat et continue vers le Nord-Est de la ville pour prendre la direction de Bourem et d'Algérie. D'une longueur de 3,4km avec une emprise de 30m dans sa traversée de la ville, la RN 18 n'est bitumée que sur environ 1,1km, le reste étant partiellement rechargé en latérite.

Des programmes d'entretien périodique sont fréquemment entrepris par l'Etat sur ces grands axes.

### **6.1.2. Voirie secondaire**

Compte tenu de l'importance des flux, les voies ou tronçons de voies suivants ont été identifiés:

#### **Les voies bitumées**

- l'Avenue Mamadou KONATE sur environ 1km et d'une emprise de 15m;
- l'Avenue des DIA, du rond point des Askia à la rue SNTV sur une longueur de 1,35 km avec une emprise de 25m ;
- le Boulevard des Askia du rond point du Gouvernorat au rond point des Askia sur une longueur de 0,9km avec une emprise de 20m ;
- la voie de la SNTV allant de la RN 17 à l'avenue des Dia sur une longueur de 1,55 km avec une emprise de 25m ;
- la route de l'aéroport allant de la RN17 à l'aéroport d'une longueur de 2,5 Km avec une emprise de 30m.

Soit au total **7,3 km de voies bitumées** à l'intérieur de la ville

#### **Les voies en terre :**

Ce sont les voies qui ont reçu un aménagement en latérite.

- une portion de la RN18 (Avenue Mamadou KONATE) d'une longueur de 2,1 km et d'une emprise de 30m. Elle a reçu un rechargement partiel en latérite;
- le prolongement de l'Avenue des DIA vers la fin du lotissement d'une longueur de 0,65 km. Elle a reçu un rechargement partiel en latérite;
- la voie SMB d'une longueur de 1,5 Km et d'une emprise de 30m.

#### **Les voies non aménagées**

- le prolongement du Boulevard des Askia vers le Fleuve d'une longueur de 1,5 km et d'une emprise de 50m ;
- le prolongement de l'avenue des Dia vers le fleuve d'une longueur de 0,27 km et d'une emprise de 25 m ;
- la voie délimitant Saneye et Sossokoïra, allant de la RN17 au Stade Kassé Keita d'une longueur de 0,9km et d'une emprise de 20m ;
- la voie Nord-Sud passant à l'Ouest de l'hôpital régional d'une longueur de 2,25 et d'une emprise de 20m ;
- la voie Nord-Sud passant à l'Ouest de la mosquée Koweït d'une 3,36 km et d'une emprise variant entre 30 et 20 m ;
- la rue 435 du Château et son prolongement dans Sossokoïra et Aljanabandja d'une longueur de 3,30 km et d'une emprise de 30m ;
- les rues 303 et 95 du Château d'une longueur de 1,65 km et d'une emprise de 30 m ;
- la Rue 18 de Boulgoundié d'une longueur de 0,75 km et d'une emprise de 30m ;
- la rue 354 du Château d'une longueur de 1,5 km et d'une emprise de 30 m ;
- le prolongement de la voie SNTV au sud (Rue 327 du Château) d'une longueur de 0,65 km et d'une emprise de 30 m ;
- les rues 12 de Boulgoundié et 326 du Château d'une longueur de 1,65 km et d'une emprise de 30 m ;
- la rue Tiémoko Fadialan SANGARE d'une longueur de 1,9 km et d'une emprise de 15m ;
- le prolongement de la voie SNTV au Nord (rue 553 d'Aljanabandja) d'une longueur de 1 km et d'une emprise de 25m ;
- la rue 432 de Gadeye d'une longueur de 0,7 m et d'une emprise de 20m ;

### **6.1.3. Voirie Tertiaire**

La voirie tertiaire est constituée par le reste des rues et ruelles.

**NB** : Il est important de noter l'existence de ronds points aménagés dans la ville:

- un rond point sur le Boulevard des Askia ;
- un rond point sur l'Avenue Mamadou KONATE ;
- un rond point en cours d'aménagement sur la RN 16 à Djidara.

### **Ouvrages d'arts :**

Les principaux ouvrages d'art de la ville sont :

- un pont sur la RN18 au niveau du commissariat de police en bon état;
- un pont à la sortie Nord de la ville sur la RN18 au PK3, en mauvais état ;
- le pont de Wabaria sur le fleuve Niger ;
- un pont entre Djoulabougou et Boulgoundié en mauvais état ;
- une multitude de petits dalots cadres sur la RN 16 dans sa traversée de la plaine.

## **6.2 RESEAUX DIVERS**

### **6.2.1. Alimentation en eau potable**

La population de la ville de Gao s'approvisionne en eau essentiellement à partir du réseau de distribution d'eau de l'EDM-SA et des forages équipés de pompes manuelles (88%).

Une faible proportion de la population (5,45%) utilise des sources d'eau sans traitement (puits, mares ou du fleuve) selon les enquêtes du plan stratégique d'assainissement de la ville de Gao.

#### **- Réseau d'eau Potable de la Ville de Gao**

La ville jadis alimentée en eau de surface à partir d'une station de pompage située au bord du fleuve l'est actuellement grâce à neuf (09) forages et un (01) puits à grand diamètre. La production d'eau est estimée à 7 100 m<sup>3</sup>/ jour. L'eau des forages est refoulée dans une station de traitement située à Boulgoundié où s'effectue la chloration. L'eau ainsi traitée est ensuite refoulée dans un château d'eau de 500 m<sup>3</sup> dont la capacité est insuffisante.

Le réseau de distribution est long de 104,3 Km. Les bornes fontaines sont au nombre de 48 dont 12 en service, toutes gérées par des privées.

Pour la sécurité incendie, le réseau ne comporte aucun poteau d'incendie, ce qui constitue un véritable risque pour une ville comme Gao.

Malgré une couverture satisfaisante de la ville par le réseau principal d'adduction d'eau, le taux de branchement des concessions est d'environ 60%. Ceci s'explique par le faible pouvoir d'achat de la population face aux coûts élevés des branchements privés.

La Société EDM est confrontée à un problème de recouvrement des factures.

#### **- Autres Points d'eau**

Malgré l'existence du réseau principal d'adduction d'eau dans la ville de Gao, le taux des branchements est faible (environ 60%). Les 40% de la population s'alimentent soit au niveau des bornes fontaines ou des forages, soit au niveau des sources d'eau sans traitement (puits, fleuve, oueds).

**Tableau n°32: Autres points d'eau dans la Commune**

Quartier	Forages		Puits modernes		Puits citernes
	Forages équipés de pompes	Forages non équipés	Puits permanents	Puits temporaires	
1 <sup>er</sup> quartier - Aviation	3	1	-	-	
2 <sup>ème</sup> Quartier - Gadeye	3	2	21	10	
3 <sup>ème</sup> Quartier – Farandjiré	-	-	5	2	
4 <sup>ème</sup> Quartier - Aljanabandja	2	1	7	4	1
5 <sup>ème</sup> Quartier – Djoulabougou	-	2	1	-	
6 <sup>ème</sup> Quartier- Saneye	-	-	-	-	
7 <sup>ème</sup> Quartier - Sossokoïra	3	1	1	-	1 (Direction régionale de la Douane)
8 <sup>ème</sup> Quartier - Boulgoundié	12	6	21	3	
Château	-	2	14	2	
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>70</b>	<b>21</b>	<b>2</b>

Source : Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie de Gao Novembre 2005

La gestion et l'entretien des points d'eau (Forages et puits) sont assurés par des comités de gestion.

Pour l'alimentation en eau des animaux, le fleuve Niger constitue la principale source d'eau pérenne.

Des potentialités énormes existent en matière de mobilisation d'eau de surface.

### **Conclusion**

***En matière d'alimentation en eau potable, la ville de Gao est actuellement desservie par le réseau principal EDM qui assure une bonne couverture en eau. Il est prévu un projet d'extension du réseau qui couvre presque toute la ville. Celle-ci devra nécessairement être accompagnée d'une augmentation de la capacité de stockage, le seul château d'eau de 500 m<sup>3</sup> ne pouvant plus satisfaire les besoins. L'EDM est confrontée à un problème de recouvrement de factures qui limite les possibilités d'extension du réseau dans les zones non desservies. La desserte se fait actuellement sur demande après regroupement de plusieurs abonnés.***

***Des sensibilisations devront être effectuées dans le sens de proscrire l'utilisation des sources d'eaux sans traitement (puits, fleuve, eaux de surfaces).***

### **6.2.2. Electricite**

La ville de Gao est alimentée en électricité à partir de la Centrale thermique d'une capacité de 3760 kilowatts de la Société Energie du Mali (EDM). Le réseau couvre presque l'ensemble des quartiers à l'exception des nouvelles zones d'extension. Les zones couvertes sont : Château, Camp Fihroun, Sanéye, Sossokoïra, Gadeye, Farandjiré, Dioulabougou, Aldjanabandja, Boulgoundié et Djidara . La capacité de la centrale thermique est de 3 760 Kilowatts.

Le taux de branchement des concessions est d'environ 52%.

Les besoins de la ville en électricité sont loin d'être satisfaits.

Le réseau est confronté aux problèmes suivants :

- les coupures et délestages fréquents;
- les coûts élevés des tarifs par rapport au pouvoir d'achat de la population;

- les baisses de tension fréquentes.

En plus du réseau EDM, des sources d'électrification autonomes (panneaux solaires, groupes électrogènes) existent au niveau de certaines familles.

### 6.2.3. Télécommunications

#### Téléphone :

La ville de Gao est couverte par deux (02) systèmes de communication téléphonique :

- **Le réseau fixe de la Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA):**

La SOTELMA dispose d'un central numérique d'une capacité de 2 500 lignes. Le nombre d'abonnés raccordés est de 1 220. Le réseau téléphonique couvre l'ensemble de la ville.

- **Le réseau de téléphonie mobile :**

Deux (02) sociétés de téléphonie mobile existent à Gao : MALITEL et IKATEL avec des rayons de couvertures de 15 à 30 km.

Il faut noter la présence d'autres sources de communications comme les NTIC et la téléphonie satellitaire.

#### Télévision

Le Réseau TV-FM est satellitaire grâce à l'existence d'un relais de l'ORTM à Gao. Les images de la télévision malienne sont bien captées sur toute l'étendue du périmètre d'urbanisation.

#### Radios

En plus de la Radio nationale (ORTM et FM HORIZON), cinq (05) radios libres émettent à Gao.

Le tableau n°33 donne les indications sur les radios libres :

**Tableau n°33 : Radios libres de Gao**

N°	Designation	Frequences (mhz)	Rayon de couverture (km)	Observations
1	Annia	105.3	60	Relais RFI
2	Naata	91.73	100	Relais Deutsch Wele
3	Hanna	94.9	55	Relais BBC
4	Aadar Koima	101.7	95	Relais VOA
5	Koima	103.0	5	Relais Africa N°1

Source : radios libres de Gao

Ces radios couvrent Gao et ses environs. Les programmes sont basés essentiellement sur l'économie, le monde rural, la santé, l'environnement, l'hydraulique, la promotion de la femme et des jeunes et les émissions culturelles et sportives.

Les radios sont confrontées à des problèmes de rentabilité face à des coûts d'exploitation élevés et au manque de moyens logistiques et de personnels qualifiés.

#### Autres

- le RAC est beaucoup utilisé par l'administration, les ONG, l'Armée et la Santé ;

- l'Office des Postes et Télécommunications assure l'acheminement des courriers à travers le monde.

## 6.3 ENVIRONNEMENT

Le constat en matière d'environnement s'appuie sur les études réalisées dans le cadre du Plan Stratégique d'Assainissement (PSA) en 2005 par le bureau d'études BETICO.

### 6.3.1 Assainissement

L'assainissement de la ville de Gao connaît beaucoup de difficultés en raison de l'insuffisance des moyens disponibles et surtout à cause d'un manque de participation des populations à des opérations d'assainissement de leur milieu. Le problème est d'autant plus crucial que la mairie ne dispose pas encore de matériels adéquats pour son service de voirie municipale et que la ville n'a ni dépôts de transit réglementaires, ni décharge finale.

#### -Drainage des eaux pluviales

La ville de Gao est située sur un terrain relativement plat. Elle est marquée à l'Ouest par une frange qui se draine naturellement vers le fleuve avec une pente légère. La partie Est est constituée par une succession de monts et vallées où les eaux ont tendance à s'évacuer plutôt vers les dépressions qui constituent des zones inondables. La pente générale en direction du fleuve Niger, très faible ne dépasse guère les 0,03 %.

Malgré une pluviométrie moyenne faible de l'ordre de 150mm par an, le relief en monts et vallées favorise la stagnation des eaux pluviales dans les rues et les concessions.

L'analyse du drainage fait apparaître :

- une succession de douze (12) bassins versants (BV) :
  - le BV1 : draine les parties Nord et Est d'Aljanabandja et une partie de Gadeye en direction de l'Oued N'Jawa ;
  - le BV2 : draine la partie centrale et Ouest de Gadeye en direction du fleuve Niger ;
  - le BV3 draine Farandjiré la partie Ouest d'Aljanabandja et le Sud de Gadeye en direction du fleuve Niger ;
  - le BV4 draine la partie Ouest de Sossokoïra, le Sud d'Aljanabandja, le Sud de Farandjireye et la partie Nord de Djoulabougou en direction du fleuve Niger ;
  - le BV5 draine le centre de Sossokoïra et Djoulabougou en direction du fleuve Niger ;
  - le BV6 draine la partie centrale du Château, Saneye et la zone de bureaux en direction du fleuve Niger ;
  - le BV7 draine la partie Nord de Boulgoundié en direction du fleuve Niger ;
  - le BV8 draine une partie du centre de Boulgoundié en direction du fleuve Niger ;
  - le BV9 draine le centre de Boulgoundié en direction du fleuve Niger ;
  - le BV10 draine le Sud de Boulgoundié en direction du fleuve Niger ;
  - le BV11 draine le quartier de Djidara en direction du fleuve Niger ;
  - le BV12 draine les zones d'extension Est de Sossokoïra et Château en direction du Fleuve Niger.
- Neuf (09) Zones de dépressions (D1 à D9) qui jouent le rôle de bassins de temporisation en cas de fortes précipitations. Cette fonction de temporisation se réduit de plus en plus à cause de la progression des constructions, surtout à Aljanabandja (D3) où le comblement de la mare par les ordures met en danger les constructions riveraines et constitue aujourd'hui une véritable source de pollution dans la ville.

#### Réseau naturel de drainage :

D'une manière générale, le Fleuve Niger et l'Oued N'jawa constituent les principaux exutoires. Cependant, il faudrait noter la présence de neuf dépressions qui font partie intégrante du système de drainage de la ville. Sur les neuf dépressions seule la mare

d'Aldjanabandia est pérenne, les autres sont aujourd'hui presque occupées par l'urbanisation.

Compte tenu de la forte érosion et de la présence de dunes vives, les bancs de sable envahissent par endroits le cours du fleuve Niger provoquant un comblement progressif.

#### **Réseau de drainage artificiel :**

Il est composé de quelques collecteurs et caniveaux concentrés dans les anciens quartiers de Djoulabougou, Saneye, Gadeye, Fanrandjiré et une partie d'Aljanabandja. L'état général de ce réseau est globalement bon, mais son fonctionnement hydraulique est entravé par l'ensablement très accentué et le manque d'entretien. Les caniveaux sont pratiquement ensablés sur les parties en amont et pollués par les eaux usées en aval.

Les tableaux synoptiques suivants donnent l'état des collecteurs

**Tableau n°34 : Collecteurs artificiels existants**

N°	Localisation tronçon, rue, quartier	Etat Physique	Sections	Longueur (m)
01	Rue 562 ; Rue 325 Aljanabandia- Rue 324 ; 323 ; 315 ; 312 Farandjireye	Assez bon	100x80 cm	1 385
02	Av. Mamadou Konaté Farandjiré rue 27 Djoulabougou	Bon	100x80 cm	1 059
03	Djoulabougou	Tres mauvais	100x80	379
04	Rue Fadiala SANGARE	Assez bon	100x100	1 300
05	Rue 126 Djoulabougou	Bon	300x120	250
<b>Total</b>				<b>4 373 m</b>

L'ensemble de ces collecteurs date d'avant la révision du Schéma en 2001 et sont ensablés par endroits.

**Tableau n°35 : Caniveaux existants**

N°	Localisation tronçon, rue, quartier	Etat Physique	Sections	Longueur (m)
01	Rue 213 Sossokoïra et Rues 53, 33 Aljanabandia	Assez bon 5% cassé	1,80x180	1 220
02	Rue 538 Avenue des DIA Aljanabandia	Ensablé par endroits	90x125	871
03	Rue 315 Farandjiré	Bon	100x80	279
04	Djoulabougou	Parois cassées à 75%	80x80	71
05	Rue 27 Djoulabougou	Bon	60x80	597
06	Rue 503 Aljanabandia ; Rues 438 ; 103 Saneye	Bon	100x80	570
07	Rue 126 Saneye ; Rue 224 Sossokoïra	Assez bon	100x 80	884
08	Rue Rue Tomboutou Coulibaly, A. TOURE ; Rue 105 Saneye	Bon	80x60	1 082
09	Rue 136 Saneye ; Rue 240 Sossokoïra	Bon	80x60	854
10	Rue 507 Aljanabandia ; Rue 500 Sossokoïra	Bon	80x80	257
11	Stade Kassé Keita	Bon	100x80	187
12	Rue 111 Saneye	Bon	60x60	68
13	Rue 201 Sossokoïra	Bon	100x60	59
14	Rue 23 Djoulabougou	Bon	60x60	106
<b>Total</b>				<b>7 105 m</b>

Source Atelier 21 Novembre 2005

La majeure partie de ces caniveaux est ensablée ce qui est l'origine de la stagnation d'eaux usées dans les caniveaux.

### **- Evacuation des déchets liquides**

A Gao les déchets liquides sont constitués par les excréta, les eaux usées domestiques (eaux de vaisselle, de lessive et similaires) et les eaux usées artisanales.

#### **Eaux usées**

La production d'eaux usées de la ville de Gao a été estimée en 2004 à 1 178 181 m<sup>3</sup> soit une production journalière de 3 273 m<sup>3</sup> selon le Plan Stratégique d'Assainissement de Gao.

Il n'existe pas à proprement parlé de système d'évacuation des eaux usées domestiques à Gao. Celles-ci sont directement déversées dans les rues à travers des saignées effectuées dans les murs de clôtures ou dans des petites excavations faisant office de puisard ou directement dans les caniveaux.

Malgré un sol plutôt sablonneux, cette solution pose des problèmes environnementaux majeurs dans les quartiers à forte densité d'occupation où la concentration des effluents peut facilement saturer le sol d'où des nuisances et pollutions.

Quelques familles disposent de puisards ou de fosses étanches. Les eaux recueillies dans ces fosses sont évacuées à l'extérieur de la ville par l'unique camion spiros appartenant au GIE GRINAP (Groupement d'Intervention Apprêtée).

#### **Excréta :**

La production de boues à Gao a été estimée en 2004 à 3 636 m<sup>3</sup> soit 10 m<sup>3</sup> par jour par le Plan Stratégique d'Assainissement de Gao.

La majeure partie des familles possède des latrines traditionnelles ou améliorées. Ces latrines une fois remplies sont vidangées manuellement ou par l'unique spiros.

Seuls quelques familles et les services publics disposent de fosses septiques avec puisards.

Quelques latrines améliorées à fosses ventilées (VIP) ont été construites au niveau de certains lieux publics (marchés, gares, écoles et centre de santé).

La vidange des eaux usées des fosses septiques se fait par l'unique camion spiros qui déversent les excréta et les eaux usées dans les carrières de banco situées hors de la ville.

En 2004 un programme de la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances a doté la ville de 162 puisards. Ce projet a apporté une amélioration considérable des conditions d'hygiène dans les quartiers concernés.

#### **Eaux usées artisanales**

Elles sont constituées par les eaux usées de l'aire d'abattage et celles des teinturières.

Situé au bord du fleuve l'actuelle aire d'abattage constitue une véritable source de pollution.

Ses eaux usées sont directement déversées dans le fleuve sans prétraitement.

Les eaux usées des teinturières sont déversées directement dans les rues où elles constituent des sources de pollution.

### **- Evacuation des déchets solides :**

Les déchets solides produits dans la ville de Gao sont issus :

- des ménages ;
- des établissements collectifs ;
- des établissements sanitaires.

Les déchets solides sont principalement constitués par les ordures ménagères (les plastiques, les papiers, les feuilles mortes, les verres, les restes d'aliments et les crottes d'animaux), les déchets biomédicaux produits dans les centres de santé et l'hôpital.

### **La collecte et le transport des ordures ménagères**

Il existe un système de ramassage des ordures par les GIE qui est loin de couvrir les besoins de la ville. Les ordures sont collectées au niveau des familles dans des poubelles. Ce système de gestion est confronté aux problèmes ci-après :

- l'insuffisance de poubelles normalisées ;
- l'absence de dépôts de transit ;
- l'absence de décharge finale ;
- la faiblesse du taux de pré-collecte par les GIE ;
- l'utilisation des déchets pour combler les dépressions dans les rues et dans les concessions.

Cinq (05) GIE sont chargés de la pré-collecte des ordures. Ils sont répertoriés dans le tableau n° 36 ci-après:

**Tableau n°36 : GIE d'Assainissement de la ville de Gao**

<b>GIE</b>	<b>Equipements</b>
BANI FUNDA	6 charrettes
SABU NAFA	6 charrettes
LAFIA	2 charrettes
GOMNI BANGOU	2 charrettes
HALLASSI CONDA	2 charrettes

Source : Coordination des GIE de Gao Novembre 2005

En plus de l'action des GIE, il faut noter la création dans certains quartiers de la ville (Sossokoïra et Château) de Comités d'Assainissement qui disposent de charrettes pour l'évacuation des ordures.

Malgré l'existence de ces différentes structures, les dépôts anarchiques pullulent un peu partout dans la ville.

La décharge finale prévue par le Schéma à 15 km de la ville sur la route de Djebock n'a pas été réalisée.

Les ordures collectées par les GIE sont transportées à la périphérie où elles sont déversées dans des carrières à banco.

### **Les déchets biomédicaux**

Les déchets biomédicaux produits à l'hôpital et dans les centres de santé sont incinérés. Les résidus sont ensuite transportés et déposés dans des carrières situées hors de la ville.

## **6.3.2 SITUATION DE L'ECOSYSTEME**

### **Introduction**

Située dans une zone phytogéographique assez particulière, la ville de Gao constitue une transition entre la zone sahéenne et la zone saharienne. Au tour de la ville, les formations végétales sont des arbustes épineux. Ce milieu écologique malgré la proximité du fleuve Niger est aujourd'hui menacé par l'action anthropique et les effets néfastes de la désertification.

Les problèmes environnementaux dans la ville de Gao et environs sont importants. Ils résultent d'une part des conditions climatiques très défavorables (pluviométrie déficitaire,

aléatoire et mal répartie dans le temps, dégradation des terres, érosion hydrique et éolienne, ensablement) et de l'action de l'homme sur la nature d'autre part.

Ces problèmes concernent les points suivants :

- le déboisement et l'érosion ;
- la pollution des eaux ;
- la dégradation et la pollution du sol ;
- l'ensablement ;
- la pollution de l'air.

#### **- Déboisement**

Le milieu écologique de la ville Gao et environs jadis florissant a connu un appauvrissement de sa diversité biologique liée à la disparition d'espèces végétales et animales de plus en plus nombreuses accompagné d'une dégradation du cadre de vie des populations.

En effet, la désertification et la pression excessive sur les ressources naturelles ont conduit à un processus de dégradation des sols et des végétaux qui diminue structurellement la production des moyens de survie et aggrave la pauvreté. Les deux forêts classées de la ville (Zindaga et Djidara) ont souffert de la pression anthropique et sont en phase de déclassement. Les places prévues pour les espaces verts dans la ville sont utilisés par l'habitation et les nouveaux lotissements n'ont prévu aucun. La haie d'arbres de grande hauteur bordant le fleuve a quasiment disparu.

Cependant, il faut noter l'existence de bosquets, de plantations individuelles et de plantations d'ombrages dans la ville. Les programmes de réalisation des plantations d'alignements ont échoué par manque d'entretien.

#### **- Pollution des eaux**

Les principales sources de pollution le long du fleuve sont :

- l'aire d'abattage des animaux (abattoir) située sur les berges du fleuve est dépourvue de tout système d'assainissement ;
- les collecteurs et les caniveaux qui drainent les déchets dans le fleuve ;
- les eaux usées des teintureries ;
- le dépôt anarchique des déchets solides près du quai.

La mare d'Aljanabandja qui joue le rôle de bassin de rétention est utilisée comme dépotoir de déchets solides. Elle se réduit de plus en plus à cause de l'avancée des constructions.

#### **- Erosion - Ensablement**

Les effets néfastes de la désertification, le manque du couvert végétal conjugués aux multiples actions anthropiques ont entraîné une dégradation presque irréversible de l'environnement à Gao. La menace d'ensablement est générale et permanente dans toute la commune urbaine en raison de:

- l'érosion hydrique et éolienne qui sont très poussées ;
- l'ensablement du lit du fleuve Niger et des oueds qui est également très accentué. Des actions de protection des berges sont menées depuis 2004 par l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) (environ 900 mètres linéaires de protection en maçonnerie de moellon) ;
- l'ensablement des rues.

Des actions sont en cours pour la fixation des dunes de sable par l'ABFN et le projet de lutte contre l'ensablement financés respectivement par la BAD et le FED dans le périmètre d'urbanisation.

**- Pollution de l'air**

Le manque de couvert végétal est à l'origine de vents de sable qui couvrent la ville pendant des journées entières en début d'hivernage.

**CONCLUSION**

Ville carrefour avec les pays voisins du Nord, Gao a connu une évolution significative en matière d'Adduction d'eau, d'électricité et de Téléphone depuis l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de 2001, sans que cela soit suivi d'une véritable évolution des volets Voirie et assainissement. Aujourd'hui l'assainissement constitue l'épine dorsale des problèmes de la ville de Gao. L'insalubrité existe partout et les infrastructures de drainage sont loin de répondre aux besoins de la ville. Les systèmes d'évacuation des eaux usées et des excréta sont insuffisants. Le manque de dépotoirs de transit et de décharge finale, la mauvaise organisation et l'insuffisance des GIE d'assainissement, le manque de moyens adéquats pour la Mairie, contribuent à aggraver les problèmes environnementaux de la ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur, un effort doit être fait pour la fourniture des services urbains essentiels.

## VII. EQUIPEMENTS EXISTANTS

---



Direction Régionale du Budget



Ecole fondamentale Catholique Ste Geneviève

### Introduction

Le présent constat porte sur l'état des lieux et le point d'exécution du programme d'équipements socio collectifs du SDAU.

Les équipements collectifs de la ville de Gao peuvent être repartis en huit (8) grandes catégories :

1. équipements administratifs ;
2. équipements socio sanitaires ;
3. équipements scolaires ;
4. équipements commerciaux ;
5. équipements sportifs et culturels ;
6. équipements touristiques et de loisirs ;
7. équipements culturels ;
8. équipements de défense et de sécurité.

### **7.1.ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS**

Les équipements administratifs situés dans la ville de Gao sont principalement ceux qui sont liés au statut administratif de la ville à la fois chef-lieu de région, de cercle et de commune. Il s'agit donc de structures d'encadrement administratif et technique. A ces équipements, s'ajoutent ceux des organismes de développement local. Les informations sur ces équipements sont indiquées dans le tableau n°37 ci-après.

**Tableau n°37: Equipements administratifs**

N°	Désignation	Localisation	Superf (ha)	Date de Création	Nature des matériaux	État	Observations
I	Niveau région						
1	Gouvernorat	Dioulabougou	2	1950	Semi dur	Bon	Clôturé
2	Assemblée Régionale	Dioulabougou	0.08	1950	Semi dur	Bon	Clôturé
3	Conservation de la Nature	Château	0.3	1936	Dur	Bon	Clôturé
4	Météo	Aviation	-	-	Dur	Bon	Aéroport
5	DR Budget	Dioulabougou	0.35	50 -2000	Dur	Bon	Clôturé
6	D.R. Commerce et Concurrence	Saneye	0.24		Semi dur	Pass.	Clôture
7	D.R. Contrôle Financier	Saneye	0.30	1999	Dur	Bon	Clôture
8	D.R.I / AMAPP	Dioulabougou	-	1950	Semi dur	Bon	Gouvernorat
9	Logement Gendarmerie	Château	9.6	1950	Semi dur	Mauvais	Non clôturé
10	D.R. U.H.	Saneye	1	1998	Dur	Bon	Clôturé
11	DRACPN	Saneye	0.24	2005	Dur	Bon	Clôturé
12	Caisse des retraites	Saneye		2005	Dur	Bon	En chantier
13	Base Protection Végétaux	Château	1.54	1950	Dur	Pass.	Clôturé
14	DRPSIAP	Château	0.28	1998	Dur	Bon	Clôturé
15	D.R.A	Boulgoundié	0.57	1979	Semi dur		Non clôturé
16	D.R. Trésor	Saneye	0.55	1950	Dur et Semi-dur	Bon	Clôture
17	D.R Education (Académie)	Château	0.84	1987	Dur	Bon	Clôturé
18	D.R. Santé	Dioulabougou	0.32	1950	Dur	Bon	Clôturé
19	SOTELMA	Boulgoundié	6.60	1986	Dur	Bon	Clôturé
20	D.R. Impôts	Saneye	0.08	2000	Dur	Bon	Clôturé
21	D.R. Géologie et Mines	Château	0.28	2000	Dur	Bon	Clôturé
22	O.N.P	Saneye	0.20	1950	Dur	Bon	Clôturé
23	DRJSAC	Aldjanabandia	0.20	1965	Dur	Bon	Clôturé
24	DR. Services Vétérinaires	Boulgoundié	0.25	1950	Dur	Pass.	Clôturé
25	DRDSES	Saneye	0.25	1970	Dur	Paas.	Clôturé
26	Palais de Justice	Dioulabougou	0.20	1950	Dur	Bon	Clôturé
27	DRPFEF	Saneye	0.20	2005	Dur	Bon	En chantier
28	D.R. Hydraulique et Énergie	Château	0.28	2000	Semi dur	Pass.	En location Clôturé
29	DR. Génie Rural	Saneye	0.6	2000	Dur	Bon	Clôturé
30	Antenne Institut Géographique du Mali	Saneye	1.5	1950	Semi dur	Pass.	Non clôturé
31	INPS	Saneye	0.16	1998	Dur	Bon	Clôturé
32	Logements C.A	Dioulabougou	0.20	1953	Dur	Bon	Clôturé
33	Logements CD	Saneye	1.7	1953	Semi dur	Pass.	Clôturé
34	Logement DRA	Boulgoundié	0.09	1979	Semi dur	Pass.	DRA Clôturé
35	D.R. Police	Dioulabougou	0,14	1972	Dur	Bon	Cour Commissariat
36	Garde Nationale	Saneye	1.5			Mauv.	Non clôturé
37	Groupement Gendarmerie	Saneye	0.56	1967	Dur	Bon	Clôturé
38	O.R.TM	Saneye	-	1997	Dur	Bon	Cours ANICT
39	D.R. Douane	Sossokoira	4	2002	Dur	Bon	Clôturé
40	D.R.Domaines	Sossokoira	0.07	1970	Dur	Bon	En location
41	Chambre de commerce	Dioulabougou	-	-	Semi dur	Bon	En location
42	Chambre d'agriculture	Saneye	0.20	1982	Semi dur	Pass.	Clôture
43	DR Transports	Saneye	0.40	1981	Dur	Bon	Clôturé
44	COMANAV	Dioulabougou	0,21	1950	Dur	Pass.	Clôturé
45	Garage administratif	Boulgoundié	0.30	-	Dur	Bon	Clôturé
46	Logement D. Cabinet	Dioulabougou			Dur	Bon	Clôturé
47	ANPE	Saneye	1000m2	-	Dur	Bon	Clôturé
48	DRPIA	Boulgoundié	-	1950	Dur	Bon	Cour Mali Nord-Est
49	Logement DRPIA	Boulgoundié	-	-	Dur	Bon	Cour Mali Nord-Est

N°	Désignation	Localisation	Superf (ha)	Date de Création	Nature des matériaux	Etat	Observations
II	Niveau Cercle						
1	Cercle	Saneye	0.66	-	Dur	Bon	Clôture
2	Résidence Médecin Chef	Dioulabougou	0.20	1950	Semi-dur	Pass.	
3	CAP	Sossokoira	1.35	2004	Dur	Bon	Clôturé
4	Service d'agriculture	Boulgoudié	-	-	Dur	Bon	Mali Nord- Est
5	Prison	Saneye	0.25	1996	Dur	Bon	Clôturé
6	OPAM (bureau)	Dioulabougou	0.12		Dur	Pass	Clôturé
7	OPAM (magasin)	Saneye	0.72		Dur	Bon	Clôturé
8	PAM Mali	Saneye	1		Dur	Bon	Clôturé
9	Service local de la conservation /Nature	Château	-	1981	Dur	Bon	Clôturé
10	Conseil de Cercle	Saneye	0.30		Dur	Bon	Non clôturé
11	S .L .Jeunesse	Aljanabandia	-	1965	Dur	Bon	Cour DRJSAC
12	S.L.D.S.E.S	Farandjiré	1.25	2002	Dur	Bon	cour CSR
13	Secteur d'élevage	Boulgoundié	-	1950	Dur	Bon	Cour Mali Nord- Est
14	Logement du S/Préfet						
15	SLPIA	Boulgoundié	-	1950	Dur	Bon	Cour Mali Nord- Est
III	Niveau Commune						
1	Hôtel de Ville	Dioulabougou	0.35	1950	Dur et semi dur	Bon	Clôturé
2	Pied à terre	Dioulabougou	0.20	-	Dur	Bon	Non clôturé
3	Voirie municipale	Saneye	0.24	-	Semi-dur	Mauv.	Non clôturé
4	Commissariat de Police	Dioulabougou	0.16		Dur	Bon	Clôturé
5	SLPIA	Boulgoundié	-	1950	Dur	Bon	Cour Mali Nord- Est

Source : Atelier 21 Gao Novembre 2005

### 7.1.2 Organismes de développement

Ce sont principalement les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les Associations de développement.

**Tableau n°38 : Organismes de développement**

N°	Organismes De développement	Localisation	Superf. En ha	Date const.	Nature des Matériaux	Etat	Observation
1	CRADE	Farandjiré	0,05		Dur	Bon	Location
2	ADHESA	Farandjiré	0,05		Dur	Bon	Location
3	ADIZOS	Aljanabandia	0,05		Dur	Bon	Location
4	Nouveaux Horizons	Aljanabandia	0,05		Dur	Bon	Location
5	TAMALA	Dioulabougou	0,05		Dur	Bon	Location
6	GREFFALO	Dioulabougou	0,05		Dur	Bon	Location
7	AREC- DEV	Dioulabougou	0,05		Dur	Bon	Location
8	APIFI	Dioulabougou	0,05		Dur	Bon	Location
9	AADIS – MALI	Saneye	0,05		Dur	Bon	Location
10	ADM	Saneye	0,05		Dur	Bon	Location
11	OXFAM	Saneye	0,05		Dur	Bon	Location
12	PAPIV	Saneye	0,05		Dur	Bon	Location
13	SEAD	Saneye	0,05	-	Dur	Bon	Clôturé
14	SNV	Sossokoira	0,05		Dur	Bon	Location
15	ACAS	Sossokoira	0,05		Dur	Bon	Location
16	ADA	Sossokoira	0,10		Dur	Bon	Location
17	TASSAGHT	Château	0,05		Dur	Bon	Location
18	ACF	Château	0,05		Dur	Bon	Location
19	GRAIP	Château	0,05		Dur	Bon	Location
20	AFRICARE	Chateau	0,05		Dur	Bon	Location
21	Save the children	Chateau	0,05		Dur	Bon	Location
22	SEAD	Chateau	0,05		Dur	Bon	Location
23	World –Education	Chateau	0,05		Dur	Bon	Location
24	RADEC	Château	0,05		Dur	Bon	Location
25	AEN	Château	0,05		Dur	Bon	Location
26	PRODEPAM GRN	Château	0,05		Dur	Bon	Location
27	GARI	Château	0,20		Dur	Bon	Location
28	LVIA	Château	0,05		Dur	Bon	Location
29	DIISIWILO	Château	0,05		Dur	Bon	Location
30	Afrique Verte	Château	0,11		Dur	Bon	Location
31	GAIRDS	Château	0,05		Dur	Bon	Location
32	ADIRAM	Château	0,05		Dur	Bon	Location
33	PADENEM	Boulgoundié	3,00	-	Dur	Bon	Héberge plusieurs services

Source : Atelier 21 Gao Novembre 2005

## 7.1.3 Etablissements financiers

Il y a deux (2) banques dans la ville de Gao. Les informations sur ces établissements sont données dans le tableau n°39 ci-après :

**Tableau n°39 : Etablissements financiers**

Désignation	Localisation	Superf. En ha	Date const.	Nature des Matériaux	Etat Physique	Observation
BDM	Dioulabougou	0,08	1974	Dur	Bon	Clôturé
BNDA	Saneye	0,24	2003	Dur	Bon	Clôturé

Source atelier 21 Novembre 2005

**7.2. EQUIPEMENTS SOCIO-SANITAIRES**

Les équipements socio-sanitaires situés dans la ville de Gao et environs se repartissent entre:

- ✓ un équipement de niveau région: l'Hôpital;
- ✓ un équipement de niveau cercle : le centre de santé de cercle ou le centre de santé de référence;
- ✓ des équipements de niveau communal: les centres de santé communautaire (CSCOM).
- ✓ des équipements privés comme les cabinets médicaux, les infirmeries et les pharmacies.

Les informations sur ces équipements socio-sanitaires sont données dans les tableaux n° 40 et 41 ci-après :

**Tableau n°40: Equipements socio- sanitaires**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (Ha)	Date de création	Nature des matériaux	État	Observations
I	Niveau région						
1	Hôpital	Sossokoira	1.8	1957	Dur	Bon	Clôturé
2	Centre Antituberculeux	Château	0.50	1970	Dur	Mauv.	En ruine
II	Niveau Cercle						
1	C.S.R	Farandjiré	1.25	1934	Dur	Bon	Réhabilité en 2002
III	Niv. Commune						
1	CSCOM	Château	0,4	2000	Dur	Bon	Clôturé
2	CSCOM	Aljanabandia	0,3	2000	Dur	Bon	Clôturé
3	CSCOM	Boulgoundié	0,5	1999	Dur	Bon	Clôturé
4	CSCOM.	Gadeye	0,37	2000	Dur	Bon	Clôturé
5	Infirmerie Camp militaire I	Aviation	-	1936	Dur	Bon	Dans le camp
6	Infirmerie Camp militaire II	Boulgoundié	-	1994	Banco	Pass.	Dans le camp
7	CMI/INPS	Farandjiré	0.25	1997	Dur	Bon	Clôturé

Source DR Santé Gao Novembre 2005

**Tableau n° 41 : Répartition des lits par structure**

N°	Services	Nombre de lits d'hospitalisation
1	Hôpital	132
2	Centre de santé de référence	22
3	CSCOM Boulgoundiè	4
4	CSCOM Château	4
5	CSCOM Aljanabandia	4
6	CSCOM Gadeye	4
	<b>Total</b>	<b>170</b>

Source DR Santé Gao Novembre 2005

**Tableau n°42 : Personnel des structures Socio-sanitaires**

N°	Qualification	Nombre
1	Médecins spécialistes	13
2	Médecins	7
3	Pharmaciens	3
4	Sages Femmes	4
5	Infirmières Obstétriciennes	6
6	Infirmier d'État (IDE)	14
7	Techniciens de Santé	31
8	Techniciens Sanitaires	1
9	Techniciens de Labo	5
10	Techniciens Spécialisés	3
11	Gestionnaires	4
12	Adm. Affaires sociales	5
13	Techniciens des Affaires sociales	4
14	Matrones	2
15	Secrétaire	1
16	Chauffeurs	9
17	Gardiens/Manœuvres	1
	<b>Total</b>	<b>113</b>

Source DR Santé Gao Novembre 2005

**Tableau n°43 : Moyens logistiques des structures Socio-sanitaires**

N°	Désignation	Nombre	Etat	
			Bon	Mauvais
1	Véhicule 4x4	7	4	3
2	Ambulance	2	2	-
3	Motos DT 125	28	28	-
4	RAC	12	12	-
5	Réfrigérateur	31	31	-
6	Congélateur	8	8	-
7	Photocopieuse	5	5	-
8	Ordinateur	16	16	-

Source DR Santé Gao Novembre 2005

### 7.3. EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les équipements existants dans la ville de Gao sont:

- les équipements scolaires de niveau communal: les établissements préscolaires et les établissements du premier cycle de l'enseignement fondamental;
- les équipements scolaires de niveau cercle: établissements du second cycle de l'enseignement fondamental;

- les équipements scolaires de niveau régional: le lycée public, l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) et le centre de formation professionnelle.  
Les informations sur ces équipements sont données dans les tableaux ci-après :

**Tableau n° 44: Equipements scolaires**

N°	Désignation	Localisation	Superficie Ha	Date de Création	Nature des matériaux	État	Observations
<b>Eco les fondamentales</b>							
<b>I Niveau Commune (1<sup>er</sup> Cycle)</b>							
1	Groupe scolaire Boulgoundié	Boulgoundié	0.80	1965	Dur	Bon	
2	Gadaye A, B, C	Gadaye	3	1965	Dur	Bon	Non c lôturé
3	Farandjireye A,B,C	Farandjiré	0.75	1905	Dur	Bon	Clôturé
4	Aljanabadia A,B	Aljanabandia	0.70	1965	Dur	Bon	Clôturé
5	Sossokoira A, B, C	Sossokoira	0.85	1966	Dur	Bon	Clôturé
6	Thionville A,B,C	Château	1.32	1989	Dur	Bon	Clôturé
7	Djidara	Djidara	1	2000	Dur	Bon	Clôturé
8	Camp Firhoun	Aviation	-	1992	Dur	Bon	Dans le camp
9	Camp II	Boulgoundié	-	2004	Dur	Bon	Dans le camp
10	Ecole privée Askia	Saneye	-	1996	Banco	Pass.	En location
11	Ecole privée Faran	Faandjiré	-	1999	Banco	Bon	En location
12	Ecole privée Naata		-	2002	Dur	Bon	Clôturé
13	Ecole privée Sonni Ali Ber	Château	4	1995	Dur	Bon	Non clôturé
14	Ecole privée Tioury	Sossokoira	-	2002	Dur	Bon	En famille
15	Ecole privée (Hamidou Maiga)	Château	1	2005	Banco	Bon	Clôturé
16	École Catholique 1 <sup>er</sup> Cycle	Boulgoundié	1.8	2002	Dur	Bon	Clôturé
<b>II Niveau Cercle (Second Cycle)</b>							
1	Gadaye Second Cycle A et B	Gadaye	0.12	1965	Dur	Bon	Partage le même local que le 1 <sup>er</sup> cycle
2	Dioulabougou Publique A/ B	Dioulabougou	0.36	1964	Dur	Bon	Clôturé
3	Sossokorai Second Cycle	Sossokoira	0.86	2003	Dur	Bon	Clôturé
4	Saneye A et B	Saneye	0.45	1956	Dur	Bon	Clôturé
5	Château Second Cycle	Château	1.32	2002	Dur	Bon	Clôturé
6	Boulgoundié Second Cycle	Boulgoundié	0.54	1997	Dur	Bon	Clôturé
7	Camp Firhoun Second Cycle	1 <sup>er</sup> Quartier	-	2004	Dur	Bon	Dans le camp
8	École Catholique 2 <sup>ème</sup> Cycle	Boulgoundié	1.8	2002	Dur	Bon	Clôturé
<b>III Niveau Région (Écoles secondaires)</b>							
1	Bloc scientifique	Sossokoira	0.70	-	Dur	Bon	Clôturé
2	École des infirmiers	Sossokoira	0.30	2003	Dur	Bon	Clôturé
3	Lycée Yana Maiga	Saneye	1,6	1976	Dur	Bon	Clôturé
4	I.F.M	Sossokoira	2	2005	Dur	Bon	Clôturé
5	CFPAA Boulgoundié	Boulgoundié	2.2	1988	Dur	Bon	Clôturé
6	CFPPAS Château	Château	0,30	2000	Dur	Bon	Clôturé
7	CFC Sossokoira	Sossokoira	900m2	1997	Dur	Bon	En location
8	CAP	Sossokoira	2	2004	Dur	Bon	Clôturé en partie
9	IJA	Farandjiré	0,5	-	Semi-dur	Bon	Clôturé

Source : DR Éducation (ACADEMIE) de Gao Novembre 2005

Les informations sur les effectifs des écoles de premier cycle sont indiquées dans le tableau N°45 ci-après :

**Tableau n°45 : Effectifs des Ecoles de 1<sup>er</sup> Cycle (Année scolaire 2005-06)**

Nbre Clas.	Elèves			Enseignants				Nb moyen. Elèves/ clas.	Observation.
	G	F	Total	MPC	CO	MS	Total		
151	6193	5496	11689	1	76	-	77	77	L'état des classes est assez bon mais le nombre est insuffisant

Source : DR Éducation (ACADEMIE) de Gao Novembre 2005

MPC = Maître Premier Cycle ; Co = Contractuels; MS = Maître Stagiaire G= Garçons ; F= Filles

Le ratio élèves/maître est de : 152

Les informations sur les effectifs des écoles de second cycle sont indiquées dans le tableau N°46 ci-après :

**Tableau n°46 : Effectifs des Écoles de 2<sup>ème</sup> Cycle (Année scolaire 2005-06)**

Nbre Clas.	Élèves			Enseignants				Nb moyen. Élèves/class.	Observation.
	G	F	Total	MSC	CO	MS	Total		
53	1894	1369	3263	72	-	-	72	61	L'état des classes est assez bon mais le nombre est insuffisant

Source : DR Éducation (ACADEMIE) de Gao Novembre 2005

MSC = Maître Second Cycle ; Co = Contractuels; MS = Maître Stagiaire G= Garçons ; F= Filles

Le ratio élèves/maître est : 45

#### 7.4. EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Les équipements commerciaux de Gao sont les marchés centraux, les gares routières, la maison des artisans, la zone/rue marchande etc.

Ce sont des pôles d'activités importants de la ville.

Les informations sur les équipements commerciaux sont indiquées dans le tableau n° 47 ci-après :

**Tableau n°47: Equipements commerciaux**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Date de création	Nature des matériaux	État	Observations
<b>Gares routières</b>							
1	Gare routière de Binké	Farandjiré	0.32	2005	Banco	Bon	Clôturé
2	Gare routière de Bani	Saneye	-	1978	Dur	Pass.	Cour voirie
3	Auto gare (parkage)	Farandjiré	0.25	-	-	-	Non aménagée
4	Nlle Gare routière	Sossokoira	1.5	2003	Dur	Bon	Sol non aménagé
<b>Marchés</b>							
1	Marché aux légumes	Dioulabougou	0.50	1997	Dur	Bon	Aménagement
2	Marché de Nuit	Dioulabougou	0.36	1997	Dur	Bon	Aménagement
3	Marché Washington	Dioulabougou	0.30	1997	Dur	Bon	Aménagement
4	Marché du Château	Château	0,80	1997	Dur	Bon	Non aménagé
5	Marché de Boulgoundiè	Boulgoundiè	0.55	-	-	-	Non aménagé
6	Maison des artisans autogare	Ajanabandia	0,05	-	Semi-dur	Mauv.	
7	Maison des artisans château	Château	0.40	1995	Dur	Bon	Clôturé
8	Marché à bétail	Aljanabandia	0.80	-	-	-	Non aménagé
9	Air d'abattage	Boulgoundié	0,25ha	-	Dur	Pass	Non aménagé
10	Abattoir	Boulgoundiè	2,25ha	1965	Dur	Mauv.	En ruine
<b>Stations Services</b>							
1	Station Total I	Aljanabandia	<b>0.08</b>	<b>1972</b>	Dur	Dur	
2	Station Total II	Saneye	0.08	1975	Dur	Dur	
3	Station Nèma	Dioulabougou	0.08	-	Dur	Dur	
4	Station Gareka	Sossokoira	0.36	-	Dur	Dur	
5	Station Guindo	Farandjire	0.10	-	Dur	Dur	
6	Station SONEF I	Dioulabougou	-	2003	Dur	Dur	
7	Station SONEF II	Aljanabandia	-	2005	Dur	Dur	
8	Station PETRO	Sossokoira	-	1984	Dur	Dur	
9	Station SOMAYAF	Château	-	2005	Dur	Dur	En chantier
10	Station IBRO	Sossokoira	-	2005	Dur	Dur	En chantier
11	Station BADI	Farandjiré	-	1980	Dur	Dur	

Source Atelier 21 Novembre 2005

## 7.5. EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Ces équipements composés de structures d'hébergement, de restauration, de bars, d'espaces de loisirs, de sites touristiques, et autres sont indiqués dans le tableau n°48 ci-après.

**Tableau n°48: Équipements touristiques et de loisirs**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Date de création	Nature des matériaux	Etat	Observations Nbre de lits
<b>Hébergement</b>							
1	Hôtel Atlantide	Dioulabougou	0,20	1950	Dur	Bon	27 lits
2	Hôtel Bel air	Château IV	0,10	1996	Dur	Bon	24 lits
3	Hotel Tizi-Mizi+Annexe	Château II	0,50	1981	Dur	Bon	44 lits
4	Hôtel Bon Séjour	Château	0,10	1994	Dur	Bon	9 lits
5	Hôtel carrefour aéroport	Sossokoïra	2,0	-	-	-	En projet
6	Sahara Passion	Château	0,10	2002	Dur	Bon	5 lits
7	Camping Bangou	Sossokoïra	0,10		Dur	Bon	5 lits
8	Camping Yarga	Boulgoundié	0,10		Dur	Bon	16 lits
<b>Restauration</b>							
1	Source du Nord	Dioulabougou	0,05				
2	Amitié	Sossokoïra	0,05				
3	Koundji Do	Saneye	0,05				
4	Songhoy	Dioulabougou	0,05				
5	Tilafonso	Aljanabandia					
6	Oasis bar	Saneye					
7	Bazi bar	Saneye					
8	Rélais	Saneye					
9	Escale Saneye	Sossokoïra					
10	Tobon	Château					
<b>Monuments et Sites touristiques</b>							
1	Dune rose « Koïma Hondo »						
2	Tombeau des Askia	Gadeye	2ha		Banco	Pass	Clôturé
3	Ile de Gounzoureye	Gounzoureye					
4	Vestiges Mosquée K. Moussa	Aljanabandia	1,5ha	2004			En Fouille
5	C. Goungobou	Gounzoureye					
6	Nécropole de saneye	Saneye					

Source : OMATHO Gao Novembre 2005

## 7.6. EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les informations sur les équipements sportifs et culturels sont indiquées dans le tableau n°49 ci-après :

**Tableau n°49: Equipements sportifs et culturels**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Date de création	Nature des matériaux	État Physique	Observations
<b>Sport</b>							
1	Stade Kassé KEITA	Aljanabandja	3,25	-	-	Pass.	Aire de jeux non aménagée
2	Terrain Aljanabandia	Aljanabandia	1,5	-	-	-	Non aménagé
3	Stade Municipal	Château	4	-	-	-	Non aménagé
4	Terrain Boulgoundié	Boulgoundié	1,5	-	-	-	Non aménagé
5	Terrain de Gadeye	Gadeye	2,65	-	-	-	Non aménagé
6	Terrain de sports Lycée	Saneye	-	-	-	-	Non aménagé
<b>Culture</b>							
1	Musée du Sahel	Sossokoïra	0,05	-	Semi dur	Bon	En location
2	Maison des jeunes	Dioulabougou	0,05	2003	Dur	Bon	Clôturé
3	Maison des jeunes	Aljanabandia	0,50	-	Dur	Bon	Clôturé
<b>Radio libres</b>							
1	Naata	Gadeye	-	-	-	-	En location
2	Hannia	Saneye	-	-	-	-	En location
3	AADAR Koïma	Saneye	-	-	-	-	En location
4	KOIMA	Aljanabandia	-	-	-	-	En location
5	Hanna	Dioulabougou	-	-	-	-	En location

Source OMATHO Gao Novembre 2005

## 7.7. EQUIPEMENTS CULTUELS

Les informations sur ces équipements données dans le tableau n°50 ci-après :

**Tableau n°50: Equipements culturels**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Date de création	Nature des matériaux	État	Observations
<b>Cimetières opérationnels</b>							
1	Boulgoundié	Boulgoundié	6,5ha				Clôture
2	Aljanabandia	Aljanabandia	10ha				Clôture
3	Djidara	Djidara	2,7ha				Non cloture
<b>Cimetières non opérationnels</b>							
1	Aljanabandia	Aljanabandia	4				En désaffect°
2	Tombeau des Askia	Gadeye	3,6				En désaffect°
3	Cimetière chrétien	Château	0,25				En désaffect°
<b>Aires de prière</b>							
1	Tombeau des Askia	Gadeye		-			
2	Aljanabandia	Aljanabandia		-			
<b>Mosquées</b>							
1	Askia	Gadeye	4,3	1495			Classée Patrimoine Mondial
2	Arahma I	Gadeye		1987			
3	Arahma II	Gadeye		1989			
4	Souméylou Djando	Gadeye		1990			
5	Gouroum	Gadeye		1982			
6	Sirky	Farandjiré		1972			
7	Yacouba	Farandjiré		1983			
8	Yanouss	Farandjiré		1960			
9	Abdourhamane Koutta	Farandjiré		1964			
10	Djoulabougou	Djoulabougou		1925			
11	Ouéleguem	Sossokoira		1979			
12	Koweit	Sossokoira		1992			
13	Ibrahim TOURET	Sossokoira					
14	Aikobi	Sossokoira					
15	Abba Alhadi	Sossokoira					
16	Ali	Sossokoira					
17	Hadia Fatoumata MAIGA	Sossokoira					
18	Ibrahim GANCHI	Sossokoira					
19	Dobalo	Aljanabandia		1984			
20	Garbamè	Aljanabandia		1994			
21	Attaher Alassane	Aljanabandia		1992			
22	Oumar Alfarouk	Aljanabandia		1993			
23	Attaoufik	Aljanabandia		1993			
24	Arougaya	Château I		1981			
25	Aboubacar Sidiki	Château III		1994			
26	Idrissa Adama	Château II		1983			
27	Assaadah	Château I		1998			
28	Nourou Rahmane	Château III		1984			
29	Samba	Château I		1985			
30	Albarka	Château I		1987			
31	Mohamed Kouma	Château I		1991			
32	Mohamed Thiadjel	Château I		1996			
33	Imam Malick	Château II		1987			
34	Hadidia	Château IV		1994			
35	Alassane Mammo	Boulgoundié		1960			
36	Harouna Mohomone	Boulgoundié		1965			
37	Alger	Boulgoundié		1982			
38	Abba Trouba	Djidara		1935			
39	Chaibou Mohamed	Djidara		1941			
40	Ali	Djidara		1986			
<b>Eglise Catholique</b>							
1	Boulgoundié	Boulgoundié	1.5	-	Semi-dur	Bon	Mission catholique
<b>Eglise Protestante</b>							
1	Saneye	Saneye	0,1	2002	Dur	Bon	Clôturé

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

## 7.8. EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SÉCURITÉ

Ils concernent les infrastructures de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Protection Civile et de la Police.

Les informations sur ces équipements sont données dans le tableau n°51 ci-après :

**Tableau n°51 : Equipements de Defense et de Sécurité**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Date de création	Nature des Matériaux	État	Observations
1	Camp. militaire I	Aviation	73	1936	Dur	Bon	Clôturé
2	Camp. militaire II	Boulgoundié	27,5	1935	Dur	Bon	Non clôturé
3	Domaine de l'armée	Boulgoundié	20	1952	-		
4	SMB et Intendance	Boulgoundié	-	1952	-	-	Dans le domaine du camp
5	Groupement Gendarmerie	Saneye	10	-	-	-	Non clôturée
6	Logements Officiers	Dioulabougou	1	1953	Semi dur	Pass	Clôturé
7	Commissariat de Police	Dioulabougou	0,14	1972	Dur	Bon	
8	Camp des Gardes	Saneye	1,5				
9	Prison Civile	Saneye	0.25		Dur	Bon	

Source : Armée-Police-Gendarmerie-Garde Nationale Gao Novembre 2005

## VIII. EVALUATION DES REALISATIONS

### 8.1 Habitat

#### - Prévisions

La satisfaction des besoins estimés à l'époque nécessitait la création de 1633 concessions par l'urbanisation de 114 ha repartis comme indiqué dans le tableau n°52 ci-dessous :

**Tableau n° 52: Futures zones d'extension de l'habitat : superficie en ha**

Types d'habitat	1 <sup>ère</sup> phase (2001-2010)	2 <sup>ème</sup> phase (2011-2020)	Total
Parcelles assainies	54ha	50ha	104ha
Habitat programmé	06ha	04ha	10ha
Total	60ha	54ha	114ha

Source: SDAU de la ville de Gao et environs

Les estimations tenaient compte de 400 m<sup>2</sup> par parcelle ou maison et 9,28 personnes par concession.

Les espaces concernés par type d'opération et par phase sont :

#### Phase 1 (2001-2010)

Types	Zone concernée	Superficie
Parcelles assainies	Est Aljanabandia	32 ha
	Est Sossokoira	22 ha
Habitat programmé	Est Sossokoira	6 ha

#### Phase 2 (2011-2020)

Types	Zone concernée	Superficie
Parcelles assainies	Est Château	50 ha
Habitat programmé	Est Château	04 ha

A noter que ces indications ne sont pas conformes aux documents graphiques qui sont :

#### Phase 1

- Parcelles Assainies : Est du Château ;
- Habitat programmé : Est du Château.

#### Phase 2

- Parcelles Assainies : Est Sossokoira et Est Aljanabandia;
- Habitat programmé : Est du Château.

#### - Réalisations

Les consommations d'espaces pour l'habitat sont indiquées dans le tableau n°53 ci-dessous:

**Tableau n°53 : Consommation d'espaces**

N°	Lotissement	Date	Superficie (ha)	Nbre de lots
<b>Boulgoundié/ Château</b>				
1	Lotissement de Château Sud-Extension	2003	40	500
2	Lotissement de Château Est	2003	90	1073
3	Logements sociaux	2005	05	50
	<b>S/Total Boulgoundié/Château</b>		<b>135</b>	<b>1623</b>
<b>Sossokoira-Aldjanabandia</b>				
1	Lotissement de Sossokoira-Aljanabandia Est	2002	30	380
<b>Aljanabandia</b>				
1	Lotissement de Aljanabandia	2003	60	790
<b>Djidara</b>				
1	Djidara Extension	2003	70	622
<b>Total Général</b>			<b>295</b>	<b>3415</b>

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

L'ensemble des opérations s'est déroulé entre 2000 et 2005 soit une période de cinq ans.

**- Répartition spatiale des opérations**

A l'exception du lotissement de Château Sud Extension, les opérations ont été réalisées sur des sites indiqués par le Schéma (Château Est, Sossokoïra et Aldjanabandia Est) avec cependant des empiètements opérés sur les sites prévus pour les équipements ou les activités économiques.

Avec la délimitation de la zone aéroportuaire, 4 opérations qui enregistrent un taux d'occupation faible se retrouvent en partie ou totalement dans cette zone (Château Est, Château Sud Extension, logements sociaux et Djidara).

En attendant le déplacement de l'aéroport, il est indispensable d'empêcher toute construction dans cette zone et particulièrement dans le lotissement de Djidara qui est en grande partie sous la trouée ou dans la zone de dégagement Ouest de la piste d'envol.

**- Répartition par type d'opérations**

Seuls les logements sociaux (50) ont été réalisés sous forme d'habitat programmé.

L'extension urbaine s'est donc principalement faite sous forme de lotissements non viabilisés.

**- Répartition entre opérateurs publics et privés**

Aucune opération n'est l'œuvre de promoteurs privés.

**Conclusions**

Avec 295 ha urbanisés pendant les cinq premières années du Schéma, c'est à dire la moitié de la première phase, les prévisions qui étaient de 114 ha pour deux phases ont été multipliées par au moins 2,5 donc largement épuisée.

3415 Concessions ont été créées en cinq ans pour une prévision totale de 1633 soit deux fois plus.

Ceci s'explique par :

- ✓ le non respect des procédures en matière de lotissement dans la mesure où sur les opérations effectuées, une seule a été faite conformément au décret qui réglemente les opérations d'urbanisme.

- ✓ un engouement des populations pour le foncier, l'essentiel étant d'acquérir une parcelle même si on n'est pas en mesure de la mettre en valeur dans l'immédiat d'où des lotissements avec un taux d'occupation très faible (moins de 10% dans certains cas) et des reventes;
- ✓ un gâchis foncier considérable dans la mesure où il existe plusieurs parcelles non encore mises en valeur dans les lotissements y compris dans les quartiers anciens et que les indications du SDAU en terme de superficie n'ont pas été respectées (500 voir plus de 600m<sup>2</sup> au lieu des 400m<sup>2</sup>).

En outre, les mêmes prévisions en matière de population sont loin d'être dépassées et qu'une partie des besoins a pu être satisfaite dans les lotissements en cours au moment de l'élaboration du SDAU (lotissements de Sossokoïra-Aljanabandia Est);

## **8.2. Zones d'activités**

### **8.2.1. Zone industrielle :**

Le SDAU a prévu deux types de zones industrielles :

#### **- Zone des industries lourdes**

Prévue au Sud-Est du quartier de Boulgoundjé, la zone des industries lourdes d'une superficie de 34 ha n'a connu aucune installation d'unités industrielles.

Elle est intacte mais se trouve en partie dans la trouée de l'aéroport (zone de dégagement de la piste d'envol des aéronefs).

#### **- Zone des petites industries**

Située au Sud du quartier Château, la zone des petites industries d'une superficie de 61 ha n'a connu aucune installation d'unités industrielles.

Elle est occupée par l'habitat : lotissement de Château Sud Extension et surtout les logements sociaux.

Sa partie Sud est également dans la zone de dégagement de la piste d'envol.

### **8.2.2. Zone commerciale**

La nouvelle zone commerciale d'une superficie de 7ha prévue sur la route de l'aéroport est occupée par deux stations de carburant (2 ha), un comptoir de commerce pour les Algériens (1ha) et par l'habitat.

### **8.2.3. Zone d'entrepôts:**

Deux zones d'entrepôts ont été retenues par le SDAU :

- ✓ la première sur la route de l'aéroport à l'Est de Sossokoïra (5 ha) : elle n'a pas fait l'objet d'occupation et se trouve incluse dans la zone aéroportuaire ;
- ✓ la deuxième située au Sud de la gare sur la route du bac (3 ha) : Elle n'a connu aucune réalisation et se trouve dans la zone de dégagement de la piste d'envol.

### **8.2.4. Zones des garages**

La zone des garages prévue à l'Est de Sossokoïra n'a connu aucune réalisation. Elle se trouve dans la zone aéroportuaire.

### **8.2.5. Zone Aéroportuaire :**

Le SDAU ne fait aucune mention de la zone aéroportuaire. Pourtant, une délimitation de la zone aéroportuaire étend celle-ci à certaines parties des quartiers de Sossokoïra, Château et Djidara.

### **8.2.6. Zones de bureaux**

Les actions concernaient :

- la densification de l'ancienne zone de bureaux, densification opérée depuis;
- la création d'une nouvelle zone de bureaux de 30 ha au Sud-Est d'Aljanabandia. Cette dernière qui n'a connu aucune réalisation est occupée par l'habitat (lotissement de Sossokoïra-Aljanabandia Est).

-

#### 8.2.7. Zones d'hydrocarbures

Le SDAU avait prévu :

- une zone d'hydrocarbure située au Sud de la zone des industries lourdes d'une superficie de 4 ha: Elle n'a pas fait l'objet d'occupation et se trouve incluse dans la zone aéroportuaire.

#### 8.2.8. Zone Artisanale

La zone artisanale de 2 ha prévue à l'Est d'Aljanabandia au Nord de la nouvelle zone de bureaux est occupée par l'habitat.

#### 8.2.9. Zone universitaire

La zone universitaire de 15 ha situé au Nord-Est d'Aljanabandia n'a pas fait l'objet d'occupation.

#### 8.2.10. Zone militaire

Les terrains de 10ha chacun prévus à l'Est d'Aljanabandia pour la Gendarmerie et la Garde Nationale n'ont pas fait l'objet d'occupation.

Le terrain de 10 ha prévu à l'Est de la forêt de Djidara et celui de 10ha prévu sur la route de Bourem pour les besoins de l'armée n'ont également pas fait l'objet d'occupation.

#### 8.2.11. Terres agricoles et zones de maraîchage :

De Gadeye à Djidara, des aménagements maraîchers ont été réalisés. Cependant, avec les travaux de protection des berges du fleuve Niger, certaines parcelles réservées au maraîchage ont été détruites.

Quant à la plaine rizicole, elle a été aménagée sur une superficie de 30 ha en submersion contrôlée.

#### 8.2.12. Espaces verts :

Il est prévu un espace au rond point du Boulevard des Askias. Cet espace est occupé en partie par un restaurant et le reste est aménagé en espace vert.

Quant aux espaces situés à l'Ouest et au Sud de la résidence du Gouverneur, les aménagements sont en cours.

L'espace situé à l'Ouest de l'école de Farandjirey est aménagé.

L'espace situé au niveau du cimetière désaffecté, a connu un début de plantation d'arbres qui a échoué faute de suivi.

La réalisation de l'écran vert autour de la zone industrielle n'a pas eu lieu. Il en est de même de la ceinture verte de Gao.

#### 8.2.13. Réserves foncières:

Deux réserves foncières ont été prévues :

- 101 ha à l'Est de Sossokoïra qui sont actuellement occupés par de l'habitat ;
- 4 ha du côté Nord de la route de l'aéroport qui sont entièrement occupés.

#### **Conclusion :**

Les actions prévues n'ont connu qu'un simple début de réalisation.

Sur 14 actions prévues, seules deux réalisations ont été faites. Dans le même temps près de 6 sites prévus pour les activités économiques ont été utilisés pour des besoins d'habitat

### **8.3. Voirie-Réseaux Divers-Environnement**

L'évaluation porte sur les réalisations faites en matière de voirie, d'environnement et de réseaux divers au cours de la première phase du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (2001- 2005).

Bien que les volets adduction d'eau, téléphone et électricité aient enregistré un progrès significatif, ils subsistent des disparités entre les différents secteurs de la ville.

En dehors des réalisations du PDUD (Projet Développement Urbain et Décentralisation) qui étaient en cours d'exécution en 2001 ; le volet voirie n'a enregistré aucune amélioration significative.

Quant au volet hygiène et assainissement aucune évolution qualitative ou quantitative n'a été constatée, les problèmes se sont au contraire amplifiés.

**8.3.1. Voirie****Tableau n° 54 et 55 : Etat d'exécution des travaux de voirie durant la première phase du SDAU (2001-2005).****54 Voies prévues à aménager**

Désignation	Début de la voie	Fin de la voie	Longueur Km	Emprise m
Boulevard des Askia	Rond point du Boulevard	Voie de berge à créer	1,2	50
Portion RN18 (Avenue Mamadou KONATE)	Ecole de GAO III	Sortie Bourem	2,1	30
Prolongement de l'Avenue des DIA	Croisement Avenue des DIA – Voie SNTN	Fin de lotissement	0,65	25
Prolongement de l'Avenue des DIA vers le fleuve	Rond point boulevard des Askia	Voie de berge à créer	0,27	25
Voie délimitant Saneye et Sossokoïra	RN17	Stade Kassé KEITA	0,9	20
Voie passant à l'Ouest de l'hôpital régional	RN17	Prolongement voie SNTN	2,25	20
Voie passant à l'Ouest de la Station Petro	Voie SMB	Avenue des DIA	3,36	30- 20
RN17	Rond point du Gouvernorat	Aéroport	7	30
RN16	Rond point du Gouvernorat	Bac	3,1	30
Voie délimitant la fin du château côté Est	RN17	Route SMB	1,23	30
Voie délimitant le secteur III de Boulgoundié extension Nord	Voie délimitant les secteurs I et II des secteurs III et IV	RN16	1,05	30
Voie SMB	RN16	Fin du lotissement côté secteur IV	1,5	30
Voie délimitant les titres 89 et 50	RN16	Château	0,7	30
Voie délimitant les secteurs I et II des secteurs III et IV du Château	Début lotissement Château	Fin lotissement Château	1,5	30
Voie de limite entre la zone des bureaux et Boulgoundié Est-Nord	RN16	Voie délimitant les secteurs II et IV des secteurs I et III	1,45	30
Voie Fadiala SANGARE	Voie de berge	Fin du lotissement Sossokoïra	1,9	15
Voie passant au Sud du stade	RN18	Route SNTN	0,9	20
Voie d'Aldjanabandja	Route SNTN	Lotissement d'Aldjanabandja	0,6	15
Voie à l'intérieur d'Aldjanabandja	RN18	Suite de la voie SNTN à Aldjanabandja	1,2	25
Voie de prolongement de l'Avenue des DIA	Voie SNTN	Fin de lotissement d'Aldjanabandja	0,7	25
Voie du 2 <sup>ème</sup> Quartier	RN18	Boulevard des Askia	0,7	20
Voie perpendiculaire à la voie passant à l'intérieur d'Aldjanabandja	Voie passant à l'intérieur d'Aldjanabandja	Fin de lotissement d'Aldjanabandja	0,6	15

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

**55 Voie prévue à créer**

Désignation	Début de la voie	Fin de la voie	Longueur Km	Emprise m
Voie de ceinture de la ville	RN16 (Vers le bac)	RN18 (Vers Bourem)	8,7	40
Voie de Berge	RN18 (vers Bourem)	RN16 (vers Bac)	9,06	30
Voie de fin du lotissement d'Aldjanabandja	RN18	Avenue des DIA	1,5	20
Prolongement Avenue des DIA (Vers Djebock)	Fin de lotissement d'Aldjanabandja	Voie de ceinture	0,9	25
Prolongement de la voie d'Aldjanabandja	Fin de lotissement Aldjanabandja	Voie de ceinture	1,1	15
Prolongement de la voie d'Aldjanabandja	Fin de lotissement Aldjanabandja	Voie de 30 non créer à l'Est du quartier Sossokoïra	0,8	15
Prolongement de la voie Fadiala SANGARE	Fin de lotissement Sossokoïra	Voie de la ceinture	1,4	15
Voie de 30 à l'Est de Sossokoïra et Aldjanabandja	Voie de la ceinture	RN17	2,3	30
Prolongement de la RN17 vers Ansongo	Croisement RN17 – route de l'aéroport	Voie de ceinture	0,45	30
Prolongement de la voie délimitant les secteurs I et II, des secteurs III et IV	Fin de Château	Voie de ceinture	0,85	30
Prolongement voie SMB	Fin de lotissement du Château	Voie de ceinture	0,95	30
Prolongement de la voie de la fin du Château	Voie SMB	Voie délimitant Boulgoundié et Djidara	1,5	30
Prolongement de la voie délimitant les secteurs I et III des secteurs II et IV	Voie SMB	Voie délimitant Boulgoundié à la voie de ceinture	0,76	30
Voie de Boulgoundié à la voie de ceinture	Voie de berge	Voie de ceinture	2,6	30
Voie délimitant Djidara et Boulgoundié	Voie de berge	Voie de ceinture	1,9	30
Prolongement de la voie de Boulgoundié	Voie de Boulgoundié à Djidara	Prolongement de la voie délimitant le Château	1,4	30
Voie de Boulgoundié à Djidara	RN17	Rond point Djidara	2,2	30
Prolongement de la voie passant à l'Ouest de l'hôpital régional	RN17	Voie délimitant les secteurs I, II des secteurs III et IV	1,3	30
Voie de sécurité	Voie de l'aéroport	RN18	5,9	30

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

**Conclusion :**

- **Sur environ 34,86 km de voie prévus à aménager, 5,5 km seulement ont été bitumés et 450 m environ ont reçu un rechargement en latérite soit un taux de réalisation de 17% ;**
- **Sur environ 45,57km de voie prévus à créer, 29,31 km de voie ont été créés par un simple bornage sans aménagement. Environ 16,26 km de voie n'ont pas été bornés. Soit un taux de réalisation nul en terme d'aménagement.**

**8.3.2. VRD-Environnement**

- Alimentation en eau potable

En matière d'alimentation en eau potable, des efforts considérables ont été réalisés. La population de la ville de Gao s'approvisionne en eau essentiellement à partir du réseau de distribution d'eau de l'EDM-SA et des forages équipés de pompes manuelles (88%). Une faible proportion de la population (5,45%) utilise des sources d'eau sans traitement (puits, mares ou du fleuve) selon les enquêtes du plan stratégique d'assainissement de la ville de Gao.

Les tableaux suivants donnent un état comparatif de l'évolution de la situation.

**Tableau n°56 : Evolution du Réseau d'AEP de la ville de Gao**

N°	Désignation	Année 2001	Année 2005
1	Ressources en Eau	-	9 forages+ 1 puits à grand diamètre
2	Moyens d'exhaures (Pompes)		7 100 m3/jour
3	Station de traitement	Simple chloration	Simple chloration
4	Capacité de stockage (château)	500 m3	500 m3
5	Bornes fontaines	25	48 dont 12 en service
6	Poteaux d'incendie	-	-
7	Réseau de distribution	84344	104,278 km
8	Nombre d'abonnées	2 779	3 720

Source EDM Sa Gao Novembre 2005

**- Electricité**

Les tableaux n° 57 et 58 suivants donnent un état comparatif de l'évolution de la situation de 2001 à 2005.

**Tableau n°57 : Evolution du Réseau d'Electricité**

Désignation	Année 2001	Année 2005
- Capacité de la centrale	-	3 760 KVA
- Réseau Moyenne tension	20,74 km	26 km
- Réseau Basse tension	68, 83 km	82,5 km
- Eclairage public	-	17,3 km - 637 points lumineux
- Postes de transformateurs	32	34

Source EDM Sa Gao Novembre 2005

**Tableau n°58 : Evolution du nombre d'Abonnés**

Catégorie	Nombre d'abonnée	
	Année 2001	Année 2005
Nombre d'abonnés MT	15	21
Nombre d'abonnés BT	2 167	3 258
<b>Total</b>	<b>2 515</b>	<b>3 279</b>

Source EDM Sa Gao Novembre 2005

**- Télécommunications**

En matière de téléphone, les améliorations suivantes ont été faites sur le réseau depuis l'adoption du schéma en 2001 :

- création d'un sous répartiteur SR3 (en lieu et place du SR5 prévu par le schéma). Elle a une capacité de 400 paires et dessert une partie des quartiers de Gadeye, Dioulabougou, Farandjiré et Sossokoïra ;
- extension du sous répartiteur SR2 (en lieu et place du SR4 prévu par le schéma). Sa capacité est de 600 paires et il dessert une partie du Château et Sossokoïra.

Les sous répartiteurs SR6 et SR3 prévus par le schéma n'ont pas été créés. Ceci est à l'origine de la saturation des zones du Château secteur III et du Château Sud extension.

Le sous répartiteur SR1 du centre de la ville est saturé.

**- Environnement**

La situation de la ville en matière d'assainissement n'a guère connu d'amélioration durant la première phase du SDAU et les problèmes environnementaux qui en résultent s'accroissent de plus en plus.

L'évaluation des actions environnementales du SDAU portera principalement sur le drainage.

**- Etat d'exécution des prévisions du SDAU de 2001****Tableau n°59 : Collecteurs Primaires**

Nom du collecteur	Longueur		Début du collecteur	Fin du collecteur	Etat d'exécution
	A créer	A redimensionner			
A	3 490 m		A l'Est du secteur II et IV du château	Limite Sud du secteur III du château	Non exécuté
B	1 660 m	250 m	De la mosquée Koweït à l'Est	Quai de la navigation au quartier Dioulabougou	Non exécuté
C	940 m	1 080 m	Du collecteur secondaire J côté Est de la mosquée Ouologuem	Port fluvial des pinasses à Dioulabougou	Non exécuté
D	1 100 m	1 300 m	Limite Est quartier Aldjanabandia	Berge du fleuve à Farandjiré	Non exécuté
E	1 500 m		Voie de la route de Bourem côté Est de Gadeye en passant au Sud de l'école de Gadeye B	Berge du fleuve N'JAWA port fluvial	Non exécuté
<b>Total</b>	<b>9 050 m</b>	<b>2 475 m</b>			

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

**Tableau n°60 : Collecteurs Secondaires**

Nom du collecteur	Longueur en m		Début du collecteur	Fin du collecteur	Etat d'exécution	Observations
	A créer	A redimensionner				
F	2 600		Début côté Est quartier château	Côté ouest du quartier château	Non exécuté	
G	1 600		Limite côté Nord du château route de l'aéroport	Côté sud des secteurs IV et III vers le Bel air	Non exécuté	
H	1 750		Rôtisserie de Moha au secteur II du château	Fleuve	Non exécuté	
I	1 620		Limite côté sud du secteur III du quartier Château	Collecteur secondaire H	Non exécuté	
J	1 150		Côté Est de la mosquée Nouhoum Ouologuem	Collecteur primaire B côté sud du quartier de Sossokoïra	Non exécuté	
K	800		Collecteur primaire B	Collecteur primaire C	Exécuté	Fonctionnement anormal, 1220m au lieu de 800m
L	975		Route de Bourem	Avenue des Askia et rue Jawa	Non exécuté	
M	1 105		A partir de l'élevage dans la rue principale de Boulgoundié	Abattoir abandonné	Non exécuté	
N	375		Collecteur secondaire M au centre du quartier	Fleuve	Non exécuté	
O	275		Collecteur secondaire M à la limite Ouest du quartier	Fleuve	Non exécuté	
<b>Total</b>	<b>12 250</b>	<b>-</b>				

Source Atelier 21 Gao Novembre 2005

**Total collecteurs secondaires créés****= 1 220m**

**Conclusion :** De l'analyse de la situation à la fin des cinq premières années du Schéma, il ressort que le taux de réalisation des collecteurs primaires projetés est nul et que sur 12 250 m de collecteurs secondaires projetés seulement 1 220 m ont été réalisés soit un taux de réalisation de 9,96%. Il est à noter que les seules réalisations faites sont celles du PDUD.

**Le manque d'entretien du réseau existant fait que la ville est confrontée à des problèmes cruciaux de drainage des eaux de ruissellement. Aucune opération de lotissement durant les cinq premières années du schéma n'a été accompagnée de la réalisation des infrastructures de drainage**

#### 8.4. Equipements

##### 8.4.1. Equipements administratifs

Les équipements programmés par le SDAU sont indiqués dans le tableau n°61 ci-après :

**Tableau n°61: Equipements administratifs programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Zone de bureaux	Centre administratif	-	Oui	Arrivée de divers services
2	Zone de bureaux	Sud-Est Aljanabandia	30	Non	Occupée en partie par l'habitat
3	Clôture de la maison d'arrêt	Q. administratif	-	Non	Est déjà dans ses limites

Source SDAU 2001

**- Équipements réalisés hors SDAU**

Aucune zone administrative n'a été réalisée en dehors des prévisions du SDAU

**8.4.2. Equipements Scolaires****- Équipements programmés par le SDAU**

Les informations sur les équipements programmés par le SDAU sont indiquées dans le tableau n°62 ci-après :

**Tableau n°62: Equipements scolaires programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Groupe scolaire	Djidara	2	oui	Premier cycle réalisé
2	Groupe scolaire	Château	2	non	
3	Groupe scolaire	Sossokoïra	2	non	Espace réservé
4	Groupe scolaire	Aljanabandia	2	non	En projet
5	Groupe scolaire	Gadeye	2	non	

Source SDAU 2001

**-Équipements Scolaires réalisés hors SDAU**

Les informations sur les équipements réalisés hors programme sont indiqués dans le tableau n° 63 ci-après :

**Tableau n°63 : Situation des équipements scolaires réalisés hors SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Observations
<b>Enseignement fondamental premier cycle</b>				
1	Ecole Sœur Geneviève	Boulgoundié	2	Groupe scolaire
<b>Enseignement fondamental du second Cycle</b>				
1	Ecole Sœur Geneviève	Boulgoundié	2	Groupe scolaire
<b>Enseignement secondaire, technique et professionnel</b>				
1	Ecole des infirmiers	Sossokoïra	2	
2	IFM	Sossokoïra	2	
3	CFPAAS	Château	0,4	

Source Atelier 21 Novembre 2005

**8.4.3. Equipements de santé**

Les informations sur les équipements programmés par le SDAU sont indiquées dans le tableau n°64 ci-après.

**Tableau n°64 : Equipements de santé programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Centre social par quartier			Non	
2	Maison des aînés			Non	
3	CSCOM Boulgoundié	Boulgoundié		oui	Transformation du dispensaire
4	CSCOM Gadeye-Farandjiré	Gadeye-Farandjiré		oui	Transformation du dispensaire
5	CSCOM Aljanabandia	Aljanabandia		oui	
6	Lazaret		0,5	Non	

Source : SDAU 2001

Les informations sur les équipements réalisés hors SDAU sont indiquées dans le tableau n°65 ci-après :

**Tableau n°65 : Equipements de santé réalisés hors SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	observation
1	Centre de soins du Château	Château	0,1	Parcelle d'habitation
2	Centre de soins Mody Coulibaly	Dioulabougou	-	Dans une maison
3	Centre de soins de Farandjiré	Farandjiré	-	Dans une maison

Source DR Santé de Gao Novembre 2005

#### 8.4.4 Equipements commerciaux

Les informations sur les équipements programmés par le SDAU sont indiquées dans le tableau n°66 ci-après :

**Tableau n°66 : Equipements commerciaux programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Marché du Château	Château	-	Non	Non aménagé
2	Centre commercial route aéroport	Sossokoira	7	Non	Occupé par des stations d'essence etc..
3	Gare routière	Sossokoira	14	oui	Superficie réduite
4	Gare routière	Djidara	15	Non	
5	Zone de garage	Est Sossokoïra	4,5	Non	Place réservée dans le lotissement
6	Zone artisanale	Est Aljanabandia	2	Non	Occupée
7	Foire expo/municipale	Aljanabandia	-	Non	Ancien marché à bétail
8	Parc communal	Château	-	Non	
9	Parc communal	-	-	Non	

Source SDAU 2001

Les informations sur les équipements réalisés hors SDAU sont indiquées dans le tableau n° 67 ci-après

**Tableau n°67: Equipements commerciaux réalisés hors SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Observations
1	Réhabilitation/ extension du marché aux légumes	Dioulabougou	-	Financement ACDI

Source Atelier 21 Novembre 2005

**8.4.5. Equipements sportifs, culturels, touristiques, culturels et de loisirs**

Les informations sur les équipements programmés par le SDAU sont indiquées dans le tableau n°68 ci-après :

**Tableau n°68 : Equipements sportifs, culturels, touristiques, culturels et de loisirs programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Stade Kassé KEITA	Aljanabandia	-	Oui	Réhabilité sur financement AFD
2	Terrain Château	Château	-	Non	Non aménagé
3	Terrain Aljanabandia	Aljanabandia	1,0	Non	Non aménagé
4	Terrain Boulgoundié	Boulgoundié	-	Non	Non aménagé
5	Restauration des ruines Mosquée de K. Moussa	Gadeye	-	Non	Fouilles en cours
6	Restauration de l'île de Gounzoureye	Gounzoureye	-	Non	
7	Préservation de la nécropole de Saneye	Saneye		Non	Délimité
8	Sauvegarde des cimetières de Goungobou	-		Non	
9	Bibliothèque/centre de documentation	Zone universitaire	-	Non	
10	Construction d'un musée Régional	Route de l'aéroport Sossokoira	0,5	Non	
11	Complexe artistique	Route de l'aéroport Sossokoira		Non	
12	Palais de la culture	Aljanabandia	-	Non	
13	Maison des Jeunes	-	0,5	Non	Place existe
14	Palais des pionniers	Zone universitaire	0,5	Non	
15	Hôtel sur la route de l'aéroport	Route Aéroport Sossokoira	2	Oui	En cours
16	Hôtel sur la route de Bourem	Route Bourem Gadeye	2	Non	
17	Clôture des cimetières	-		Oui	En partie

Source : SDAU 2001

Les informations sur les équipements réalisés hors Programme du SDAU sont indiquées dans le tableau n° 69 ci-après :

**Tableau n°69 : Equipements sportifs, culturels, touristiques, culturels et de loisirs réalisés hors Programme du SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Observations
1	Complexe culturel	Boulgoundié	0,5	Projet en cours
2	Hôtel Sahara Passion	Château	0,1	Transformation d'une maison

Source Atelier 21 Novembre 2001

**8.4.6. Equipements de sécurité**

Les informations sur les équipements programmées par le SDAU sont indiqués dans le tableau n°70 ci-après :

**Tableau n°70: Equipements de sécurité programmés par le SDAU**

N°	Désignation	Localisation	Superficie (ha)	Réalisé	Observations
1	Protection civile	Château	2	Non	
2	Commissariat de Police	Route de Bourem	1	Non	
3	Commissariat de Police	Sud- Ouest Château	1	Non	
4	Commissariat de Police	Site ancien cimetière d'Aljanabandia	1	Non	
5	D.R. Police	Commissariat de police	-	Oui	Dans le commissariat réhabilité
6	Postes de contrôle	Aux entrées de la ville		Oui	3 fonctionnels
7	Brigade fluviale	Au bord fleuve	0,5	Non	
8	DR Gendarmerie	Face bloc scientifique	-	Non	
9	Groupement et peloton Garde	Q. Administratif	-	Non	Aucune action

Source SDAU 2001

***Aucun équipement de sécurité n'a été réalisé hors prévisions du SDAU***

## **CONCLUSION GENERALE AU CONSTAT/BILAN**

L'évaluation des actions du SDAU a permis de tirer les conclusions suivantes :

- une consommation rapide et anarchique d'espace par l'habitat au détriment des autres fonctions urbaines sans pour autant que cela soit justifié par de besoins réels (moins de 10% de taux d'occupation pour certains lotissements).  
Les 114 ha prévus pour 20 ans ont été multipliés par 2,5 en moins de 5 ans (295 ha consommés).  
Dans le même temps, aucune action significative d'amélioration du cadre de vie n'a été entreprise dans les quartiers anciens où la densification a pour conséquence la dégradation de l'environnement ;
- une absence de programmes communaux de réalisation d'infrastructures et d'équipements socio-collectifs en dehors de programmes nationaux basés sur les financements extérieurs : PDUD, PRODESS et PRODEC etc.. En dehors des travaux de voirie et d'assainissement du PDUD ou ceux rendus nécessaires par la réalisation du pont et quelques puisards à travers la ville, aucune infrastructure majeure n'a été réalisée pendant les cinq premières années du SDAU. Les lotissements sont faits sans travaux de viabilisation et réalisation des équipements indispensables à la vie des quartiers.  
En dépit d'une pluviométrie faible (200mm par an), la ville de Gao est aujourd'hui confrontée à de sérieux problèmes d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées d'origine domestique.  
Une revue du programme d'équipements socio-collectifs du SDAU montre que très peu de réalisations ont été effectuées par rapport aux prévisions exception faite des équipements administratifs et socio-sanitaires ;
- une absence de politique de création de zones d'activités ou d'infrastructures touristiques capables d'impulser le développement de la ville avec la création d'emplois significatifs susceptibles de freiner l'émigration des jeunes vers les grands centres urbains nationaux et les pays voisins. Très peu de zones d'activités ont ainsi été réalisées en dépit de potentialités que recèlent la ville: échanges commerciaux, transport, possibilité de transformation des produits et sous-produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- la non prise en compte dans les opérations d'aménagement des contraintes de sécurité de la zone aéroportuaire désormais atteinte par l'extension de la ville (zones d'habitat et de grands équipements y compris dans la zone de dégagement sous troué). La zone aéroportuaire étant située dans la zone d'extension préférentielle de la ville, il est urgent d'arrêter le développement de la ville en direction de celle-ci (y compris les zones loties et non encore mises en valeur) en attendant de procéder à son déplacement.

La mise en révision du SDAU est donc une excellente occasion de gérer autrement le développement urbain avec tous les acteurs concernés dans le but d'une gestion rationnelle et d'un développement harmonieux de la ville.

La priorité doit désormais porter sur l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers par la réalisation d'infrastructures et d'équipements indispensables et la création de pôles d'activités et d'équipements forts.

La mondialisation aidant, la ville de Gao doit être aménagée de manière à jouer son rôle d'interface entre son hinterland constitué de villages et de villes moyennes et les autres grandes villes du pays d'une part et entre ces mêmes villes et celles des pays voisins d'autre part. Elle doit de ce fait être performante, offrir les facilités qui lui permettent de jouer ce rôle. Grâce à sa situation géographique, la ville de Gao peut polariser l'ensemble du Nord à condition qu'elle offre les infrastructures de base et les services indispensables pour cela.

Deuxième partie

# **RAPPORT DE PLANIFICATION**

---

# I. ZONAGE

---

## INTRODUCTION

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de 2000 a défini de grandes zones homogènes pour l'extension de la ville dans l'optique d'un développement harmonieux.

Ce zonage a été différemment respecté même si certaines zones ont perdu la vocation qui leur était assignée en raison d'un développement rapide de l'habitat.

Le zonage présenté ci-dessous essaie de proposer des solutions pour un développement harmonieux de la ville.

### 1.1. ZONES D'HABITAT

En matière d'habitat, le SDU donne la priorité à :

- l'amélioration du cadre de vie dans les zones d'habitat existantes (habitat ancien et lotissements récents) ;
- la création de parcelles et la promotion de logements dans les nouvelles zones d'extension.

#### 1.1.1 Habitat ancien

Les actions portent sur :

- l'amélioration de l'habitat ;
- la réalisation des réseaux de voirie, d'électrification, d'adduction d'eau, de téléphone et d'assainissement ;
- la création d'équipements collectifs là où ils n'existent pas : écoles, aires de jeux, espaces verts, places publiques, jardins d'enfants etc. ;
- la prise en compte de la zone de protection du tombeau des Askia classé patrimoine mondial de l'UNESCO: règlement d'urbanisme;
- la délimitation et la protection de sites historiques comme la mosquée de Kankou Moussa.

Les quartiers concernés sont : Boulgoundjié, Gadeye, Sossokoira, Farandjiré, Dioulabougou, Saneye.

#### 1.1.2. Zones d'extension

Les actions portent sur :

- la réalisation des réseaux de voirie, d'électrification, d'adduction d'eau, de téléphone et d'assainissement ;
- la création d'équipements collectifs là où ils n'existent pas : écoles, marchés, aires de jeux, espaces verts, places publiques, jardins d'enfants etc. ;
- la régularisation des lotissements non approuvés.

Les quartiers concernés sont: Château, Aljanabandia et diverses extensions de ces quartiers.

#### 1.1.3. Habitat spontané

Les actions portent sur :

- la définition de zone de recasement pour ce type d'habitat ;
- la protection des espaces libres pour éviter de nouvelles installations;

Les zones de recasement prévues sont situées dans la zone d'extension Nord-Est et à Boulgoundié.

#### 1.1.4. Futures zones d'habitat

Inverser les tendances actuelles qui consistent à développer la ville par additions successives à la périphérie (mitage).

La ville de Gao est limitée dans son extension par :

- > les zones inondables de la vallée N'Jawa au Nord-Ouest,
- > le fleuve Niger à l'Ouest et au Sud;
- > la zone aéroportuaire au Sud-Est.

Son extension ne peut se faire qu'au Nord-Est sur la route de Kidal.

#### **Estimation des besoins futurs en espace pour l'habitat**

Les besoins concernent essentiellement la ville de Gao d'où viendra le surplus de la population.

#### **Tableau n°71 : Projection de la population de la ville de Gao**

Année	1998	2006	2010	2015	2020	2025
Population	52 201	57 978	61536	66292	71415	78088

Source DRPSIAP Gao

En prenant les prévisions données par la DRSIAP, le surplus de population sera de :

- 3 558 entre 2006 et 2010 (1<sup>ère</sup> phase) ;
- 4 756 entre 2011 et 2015 (2<sup>ème</sup> phase) ;
- 5 123 entre 2016 et 2020 (3<sup>ème</sup> phase) ;
- 6 673 entre 2021 et 2025 (4<sup>ème</sup> phase) ;

soit au total 20 110 habitants pour les quatre phases.

#### **Tableau n° 72: Répartition par phase des ménages supplémentaires à loger selon les types d'habitation préconisés**

Types d'opération	1 <sup>ère</sup> phase 2006-2010	2 <sup>ème</sup> phase 2011-2015	3 <sup>ème</sup> phase 2016-2020	4 <sup>ème</sup> phase 2021-2025
Habitat administré	80%	80%	80%	80%
Habitat planifié	20%	20%	20%	20%
Total	100%	100%	100%	100%

En tenant compte des chiffres du RGPH de 1998: 6,65 personnes par ménage, 1,4 ménages par concession ou 9,28 personnes par concession , le nombre de concessions à créer serait par phase de :

#### **Première phase :**

Nombre total de concessions : 384 concessions.

#### **Deuxième phase**

Nombre total de concessions : 513 concessions.

**Troisième phase :**

Nombre total de concessions : 552 concessions.

**Quatrième phase**

Nombre total de concessions : 719 concessions.

La taille moyenne des parcelles d'habitation est estimée à environ 400 m<sup>2</sup> par concession. En considérant une balance du territoire de 58% pour les parcelles d'habitation et 42% pour les équipements collectifs, la voirie, les espaces verts, la superficie totale nécessaire pour les quatre (4) phases s'élèverait à :

**Première phase :**

Nombre total de concessions : 384

Superficie parcelles : 153 600 m<sup>2</sup>

Superficie Equipements-voirie-espaces verts : 111 228m<sup>2</sup>

**Total première phase : 264 828 m<sup>2</sup> ou 26,5 ha**

**Deuxième phase**

Nombre total de concessions : 513

Superficie parcelles : 205 200 m<sup>2</sup>

Superficie Equipements-voirie-espaces verts : 148 593 m<sup>2</sup>

**Total deuxième phase : 353 793 m<sup>2</sup> ou 35,4 ha**

**Troisième phase :**

Nombre total de concessions: 552

Superficie des parcelles : 220 800 m<sup>2</sup>

Superficie des équipements-voirie : 159 890 m<sup>2</sup>

**Total Troisième phase : 380 690 m<sup>2</sup> ou 38,1 ha**

**Quatrième phase**

Nombre total de concessions : 719

Superficie des parcelles : 287 600 m<sup>2</sup>

Superficie des équipements-voirie-espaces verts : 208 262 m<sup>2</sup>

**Total quatrième phase : 495 862 m<sup>2</sup> ou 49,6 ha**

**Tableau n°73: Superficies exprimées en ha**

Types d'habitation	1 <sup>ère</sup> Phase 2006-2010	2 <sup>ème</sup> Phase 2011-2015	3 <sup>ème</sup> Phase 2016-2020	4 <sup>ème</sup> Phase 2021-2025
Habitat administré	21,2 ha	28,3 ha	30,5 ha	39,7 ha
Habitat planifié	05,3 ha	07,1 ha	07,6 ha	09,9 ha
<b>TOTAL</b>	<b>26,5 ha</b>	<b>35,4 ha</b>	<b>38,1 ha</b>	<b>49,6 ha</b>

**Soit 149,6 ha arrondis à 150 ha**

Il existe un besoin de 150 ha au total pour les quatre (4) phases.

Ce calcul ne tient pas compte des besoins enregistrés en Mairie pour lesquels une majoration de 10% a été faite en l'absence de données.

**Les besoins sont donc de 165 ha pour 20 ans**

La satisfaction de ces besoins sera largement couverte grâce aux réserves situées dans la partie Nord-Est autour de la nouvelle zone de bureaux à créer.

## **1.2. ZONES D'ACTIVITÉS**

### **1.2.1. Zones commerciales**

Il est prévu :

- la réhabilitation du centre commercial actuel ;
- la création d'une zone d'activités commerciales d'une superficie de 30 ha dans la zone d'extension Nord-Est;
- la création d'une foire commerciale de 10 ha dans la zone aéroportuaire au croisement de la RN17 et de la route de l'aéroport.

### **1.2.2. Zones de bureaux**

Les actions concernent :

- l'aménagement de l'actuelle zone de bureaux : voirie, réseaux divers et infrastructures de certains services;
- la création d'une nouvelle zone de bureaux d'une superficie de 50 ha du côté Nord-Est de la ville sur la route de Kidal;

### **1.2.3. Zone industrielle**

Il est prévu :

- la création d'une zone de petites industries dans la zone aéroportuaire actuelle. Elle recevra les petites unités de production, de conservation et de transformation qui sont compatibles avec l'activité aéroportuaire. Sa superficie est de 15 ha ;
- la création d'une zone d'industries lourdes de 30 ha au Sud de la zone aéroportuaire le long de la RN 17;

### **1.2.4. Zone de garages**

Il est prévu :

- la création d'une zone de garages d'une superficie de 10ha dans la zone aéroportuaire actuelle au Sud de la RN 17.

### **1.2.5. Zone d'hydrocarbures**

Une zone d'hydrocarbures d'une superficie de 10 ha est prévue sur la route d'Ansongo à côté de la zone des industries lourdes. Elle sera séparée de celle-ci par une bande verte de 50m de largeur.

### **1.2.6 Zones de douane et d'entrepôts**

Il est prévu l'agrandissement de la zone de douane actuelle sur une superficie de 15 ha pour les besoins d'entrepôts.

### **1.2.7. Zone artisanale**

Une zone artisanale de 10 ha est prévue entre l'actuelle RN 17 et la route de l'aéroport.

### **1.2.8. Zone Universitaire**

La zone universitaire d'une superficie de 30 ha est maintenue au Nord-Est du quartier d'Aljanabandia.

### **1.2.9. Zone aéroportuaire**

L'aéroport étant situé dans la zone d'extension préférentielle de la ville, il est prévu son déplacement sur la route d'Ansongo à 15 km de la ville (Ibanganmenas).

En attendant, toute construction à usage d'habitation est interdite dans la zone aéroportuaire.

### **1.2.10 Zones Militaires**

Il est prévu :

- une zone militaire de 30 ha sur la route de Bourem;

### **1.2.11 Zones de maraîchage**

Il est prévu :

- la protection et l'aménagement des zones de maraîchage situées le long du fleuve Niger et de l'oued N'Jawa ;
- l'affectation de la partie Sud de la forêt classée de Djidara aux maraîchers pour une superficie de 20 ha.

## **1.3 ARMATURE VERTE**

Les actions concernent :

- la désaffectation de la forêt classée de Djidara et sa compensation dans la zone de Bagoundié vers le fleuve pour une superficie équivalente (300ha);
- la création d'une ceinture verte de protection climatique dans la partie Nord-Est ;
- la protection et l'extension des espaces verts existants dans la ville ;
- l'aménagement d'espaces verts le long des cours d'eau ;
- les plantations d'alignement sur les grandes artères existantes ou à créer, notamment les voies de ceinture ;
- la plantation d'arbres autour des zones industrielles et de la zone d'hydrocarbures.

## **1.4. RESERVE FONCIERE**

Il est prévu une réserve foncière de 30 ha dans la zone d'extension Nord-Est.

## II. VOIRIE - RESEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT

---

### Introduction

L'insuffisance des infrastructures constitue l'un des problèmes majeurs au développement de la ville de Gao. Dans le cadre du SDU, les efforts doivent porter sur :

- l'aménagement et l'extension du réseau de voirie ;
- l'amélioration des réseaux divers : adduction d'eau, électricité, téléphone etc.. ;
- une politique plus appuyée sur le volet assainissement et la réalisation d'infrastructures d'assainissement collectif et individuel ;
- la protection de l'environnement.

Une attention particulière sera portée au volet environnemental lié à la protection des ressources en eau de surface face à l'ensablement en raison de l'aridité de la zone.

### 2.1. VOIRIE

Les opérations d'aménagement consistent à réaliser les chaussées des voies en bitume et le réseau d'évacuation des eaux pluviales.

#### 2.1.1 Voirie classée :

Il est prévu :

- la poursuite des travaux d'aménagement de la RN16 (bitumage);
- l'aménagement de la RN17 (bitumage) qui est prévu dans la réalisation de la route Gao-Ansongo-Labbezanga ;
- le bitumage de la RN 18 dans la zone urbanisée.

#### 2.1.2 Voirie Urbaine

##### Principes :

- articuler l'urbanisation sur une grande maille de voies principales et faciliter ainsi les grandes liaisons internes ;
- restructurer le réseau existant en y intégrant les extensions. Pour cela quelques liaisons clés serviront de support : RN16,17 et 18 ;
- organiser les liaisons et prolongements dans les zones d'extension ;
- les principaux éléments seront enfin, complétés en s'inscrivant dans la maille des quartiers existants, et prolongés dans les zones prévues pour les extensions.

Dans le cadre du schéma Directeur, il est prévu les actions suivantes :

**- Voies à aménager**

Les voies à aménager sont indiquées dans le tableau n°74 ci-après.

**Tableau n°74 : Voies à aménager**

N°	Désignation	Début de la voie	Fin de la voie	Longueur Km	Emprise m	Type d'Aménagement
1	Boulevard des Askia	Rond point du Boulevard	Voie de berge à créer	1,2	50	A bitumer
2	Portion RN18 (Avenue Mamadou KONATE)	Ecole de GAO III	Sortie Bourem	2,1	30	A bitumer
3	Prolongement de l'Avenue des DIA	Croisement Avenue des DIA – Voie SNTN	Voie de 40 à l'Est du cimetière d'Aljanabandja	1,60	25	A bitumer
4	Voie passant à l'Ouest de la Station Petro rue 381Chateau, 227 Sossokoira,585 Aljanabandia	Voie SMB	Avenue des DIA	3,36	30- 20	A bitumer sur une longueur1,5km et aménagement latéritique
5	RN16	Rond point du Gouvernorat	Pont de Wabaria	3,1	30	2km bitumée et le reste en cours
6	Voie délimitant la fin du château côté Est rue 435	SMB	Prolongement Avenue des DIA	3,30	30	Aménagement en latérite
7	Rue 303 et 95 château	Rue 326	RN16	1,65	30	A bitumer
8	Voie SMB	Rue 95	Voie de ceinture	2,4	30	A bitumer
9	Voie délimitant les secteurs I et II des secteurs III et IV du château Rue 354	Début lotissement Château rue 95	Voie de ceinture	2,75	30	A bitumer
10	Voie de limite entre la zone des bureaux et Boulgoundié Nord-Est (rue12 Boulgoundié,rue 326 château)	Voie délimitant les secteurs II et IV des secteurs I et III rue 381	Voie de berge	1,65	30	A bitumer
11	Voie Fadiala SANGARE	Voie de berge	Fin de lotissement Sossokoïra	2,7	15	A bitumer
12	Voie d'Aldjanabandja rue 520	Rue 227 Sossokoïra	Voie de 40 à l'Est du cimetière d'Aljanabandja	1,2	15	Aménagement en latérite
13	Prolongement de la voie SNTN rue 553	Avenue des Dia	RN18	1,0	25	A bitumer
14	Rue 432 Gadeye	RN18	Boulevard des Askia	0,7	20	A bitumer
15	Rue 418 Gadeye et 570 et 600 Aljanabandia	Voie de berge	Voie de 40 à l'Est cimetière d'Aljanabandja	2,6	20	Aménagement en latérite
16	Rue 585 Aljanabandia	Avenue des Dia	RN 18	1,4	20	Aménagement en latérite
17	Rue 17 et 85 Boulgoundié	RN 16	Station pompage	1,2	20	Aménagement en latérite
18	Ancien tracé de la RN 16 à Djidara	RN 16	Voie de Berge	1,95	30	A bitumer
19	Voie de berge	Début RN18 (vers Bourem)	RN 16 (niveau de l'armée à Boulgoundié)	4,8	40	A bitumer
20	Voie de 40 à l'Est du cimetière d'Aljanabandja	RN 17	RN18 (vers Bourem)	4,5	40	A bitumer
	<b>Total</b>			<b>45,16</b>		

Source : Atelier 21 Novembre 2005

**Soit au total****- 45,16 km de voies urbaines à bitumer**

**b- Voies à créer**

Les voies à créer sont indiquées dans le tableau n°75 ci-après:

**Tableau n°75 : Voies à créer**

N°	Désignation	Début de la voie	Fin de la voie	Longueur Km	Emprise m	Type d'aménagement
1	Prolongement de la rue 95 Château	Voie SMB	RN 16 (vers le BAC)	2,5	30	A bitumer
2	Voie délimitant les logements sociaux au Nord	Voie de berge	Voie de ceinture	2,7	20	A aménager en latérite
3	Prolongement de l'avenue des Dia	Voie de 40 à l'Est du cimetière d'Aljanabandia	Voie de ceinture	1,85	30	A bitumer
4	Voie de ceinture	RN 17	RN 18	5,6	40	A bitumer
5	Voie Nord-Sud allant de la RN17 au Sud à la voie de ceinture au Nord	RN 17	Voie de ceinture	3,35	20	A aménager en latérite
6	Voie délimitant le complexe sportif au Nord	Rue Fadiala Sangaré	Voie de ceinture	2,7	20	A aménager en latérite
7	Voie délimitant la zone des douanes et entrepôts à l'Ouest	RN 17	Voie délimitant le complexe sportif au Nord	0,85	20	A aménager en latérite
8	Voie de ceinture de la zone des bureaux	Voie de 40 à l'Est du cimetière	Voie de 40 à l'Est du cimetière sur le prolongement de la rue 600 d'Aljanabandia	3,3	20	A bitumer
9	Voie de limite de la zone des PMI et de la gare gros porteurs	Voie de ceinture	RN 17	1,7	30	A aménager en latérite
	<b>TOTAL</b>			<b>24,55</b>		

Source : Atelier 21

**Soit au total 24,55 km de voies à créer**

### 2.1.4 Ouvrages d'art

L'extension du réseau de voirie se traduira par la réalisation d'ouvrages d'art aux endroits indiqués. Les ouvrages d'art élémentaires (dalots, buses, radiers submersibles etc.) sont à prévoir avec l'aménagement des voies. En outre, il est prévu l'entretien régulier des ouvrages existants.

## 2.2 RESEAUX DIVERS

### 2.2.1 Alimentation en eau potable

Dans le but d'assurer à la population une alimentation qualitative et quantitative en eau potable, il est prévu de:

- réhabiliter l'ancien réseau ;
- procéder à l'extension du réseau dans les quartiers non desservis en eau, qui se traduira par un redimensionnement des ouvrages de Stockage (augmentation de la capacité de stockage par le renforcement du château existant) et l'accroissement des ressources en eau (exécution d'autres forages) ;
- augmenter les points de desserte publics (bornes fontaines) et la sensibilisation de la population afin qu'elle ne s'alimente pas aux points d'eau sans traitement( fleuve, eaux de surfaces, puits traditionnels ec.);
- instaurer une politique de promotion de branchements privés ;
- installer des poteaux d'incendie au niveau des marchés et des places publiques.

### 2.2.2 Electricité

Pour une meilleure satisfaction des besoins en électricité de la ville et pour les perspectives de promotion des unités industrielles de transformation et de conservation des produits issus de l'agriculture et de l'élevage, les réalisations suivantes sont à entreprendre:

- étendre le réseau aux zones non couvertes ( Sossokoira-Aljanabandia Est, Château Est, Château Extension, Gadeye vers Bourem, Boulgoundié, Djidara, Aljanabandia Extension) ;
- prévoir l'éclairage public le long des grandes artères et dans les quartiers périphériques ;
- accélérer le projet d'augmentation de la capacité de production de la Centrale thermique (EDM)
- diversifier les sources d'énergie par la promotion de l'énergie solaire et éolienne.

### 2.2.3. Télécommunications

#### Téléphone :

Pour une meilleure couverture téléphonique de la ville, les efforts doivent tendre vers une diminution des coûts et une amélioration progressive de la qualité des services. La couverture totale du périmètre d'urbanisation doit se traduire par :

- l'installation de cabines publiques sur les axes importants de la ville ;
- l'extension du réseau de téléphonie fixe et mobile vers les zones non desservies ;
- l'extension du sous répartiteur SR1 à 1500 paires au centre de la ville ;
- la création des sous répartiteurs SR3 et SR6 pour la desserte du château secteur III et du Château Sud extension avec une capacité de 1000 paires ;
- la pose d'un câble de 1000 paires pour le quartier de Boulgoundié ;
- l'amélioration de la qualité du service par l'augmentation du champ d'antenne de Malitel ;
- l'amélioration de la qualité de diffusion de la téléphonie mobile.

**Télévision:** les efforts doivent tendre vers une amélioration constante des informations et des images fournies

**Poste :**

- Favoriser une meilleure organisation de la poste pour l'acheminement des courriers et mandats postes en impliquant les structures de transfert d'argent (Western Union, EMS POSTADEx et autres).

**Radio :**

Dans le but d'une amélioration des communications au niveau local, il est prévu :

- l'appui et la promotion des radios de proximités dans la commune ;
- la promotion de la presse écrite ;
- la formation du personnel des radios ;
- le développement du système de communication par radio (RAC) entre les différents services ;
- le développement d'un système de partenariat avec les éditeurs de journaux.

## 2.3. ENVIRONNEMENT

### 2.3.1 Assainissement

**- Drainage des eaux pluviales**

Il est prévu la suppression des mares tampons à l'intérieur de la ville à l'exception de la mare d'Aljanabandia et la création de collecteurs.

**Création de Collecteurs artificiels**

Il est prévu la création des collecteurs suivants :

**Tableau n°76 : Collecteurs Primaires à créer**

Nom du collecteur	Longueur (m)		Début du collecteur	Fin du collecteur	Observations
	A créer	A redimensionner			
A	3 490		A l'Est du secteur II et IV du Château	Limite Sud du secteur III du Château	Elle recueille les eaux des secteurs III, et IV du Châteaux extension- Est
B	1 660	250	De la mosquée Koweït à l'Est	Quai de la navigation au quartier Djoulabougou	Draine les eaux de Sossokoïra, Saneye et Djoulabougou
C	940	1 080	Du collecteur secondaire J côté Est de la mosquée Ouologuem	Port fluvial des pinasses à Djoulabougou	Draine les eaux de Sossokoïra, Saneye et Djoulabougou
D	1 100	1 300	Limite Est du quartier Aldjanabandia	Berge du fleuve au quartier Farandjiré	Recueille les eaux de Aljanabandja et de Farandjiré
E	1 500		Voie de la route de Bourem côté Est de Gadeye en passant au côté Sud de	Berge du fleuve N'JAWA port fluvial	Recueille les eaux de Gadeye

			l'école de Gadeye B		
P	1800		Côté Ouest des logements sociaux – le long de la RN16	Collecteur Q	Recueille les eaux de Boulgoundjé, Djidara et Château extension Sud
Q	4 200		RN 17 (route de l'aéroport)	Berge du Fleuve à Djidara	Recueille les eaux au Sud du Château et de la Zone aéroportière
R	2 100		Rue de 20 m au Nord de l'ORTM	Collecteur rue Fadiala Sangaré	Recueille les eaux du nouveau lotissement de Sossokoura
S	2 800		Voie de Ceinture à l'Est	Collecteur Q	Recueille les eaux de la partie Sud des nouvelles zones d'extension
T	2 800		Nord de la nouvelle zone Sportive	Voie de Ceinture – Oued N'Jawa	Il draine les eaux de la nouvelle Zone de bureaux
U	1 900		Voie de ceinture de la Nouvelle zone commerciale	Voie de Ceinture – Oued N'Jawa	Il draine les eaux de la nouvelle Zone de bureaux
V	2 700		Le long de la voie de Ceinture	Oued N'Jawa	Il draine les eaux de l'extrême Est
<b>Total</b>	<b>26 990 m</b>	<b>2 475 m</b>			

**Soit au total environ 27 Km de Collecteurs primaires à créer et 2, 475 km collecteurs primaires à redimensionner**

**Tableau n°77 : Collecteurs Secondaires à créer**

Nom du collecteur	Longueur		Début du collecteur	Fin du collecteur	Observations
	A créer	A redimensionner			
F	1 250		Début côté Est quartier Château	Collecteur A Côté Ouest du quartier Château	Recueille les eaux des secteurs II et IV
F1	1 350		Nouveau tracé de la RN17 ( le long de la voie SMB)	Collecteur A	Recueille les eaux des secteurs II et IV
G	1 600		Limite côté Nord du Château route de l'aéroport	Collecteur A Côté Sud des secteurs IV et III vers le Bel air	Recueille les eaux des secteurs II et IV côté Nord du Château
H	1 650		Rôtisserie de Moha au secteur II du Château	Au bord du fleuve en passant par le stade du	Recueille les eaux au niveau du stade et un partie de Saneye

				Château	
I	1 620		Limite côté Ouest du secteur III du quartier Château	Collecteur secondaire H	Recueille les eaux du côté Ouest du Château
J	1 150		Côté Est de la mosquée Nouhoum Ouologuem	Collecteur primaire B côté Sud du quartier de Sossokoïra	Recueille les eaux du Côté Est de Sossokoïra pour les déverser dans le collecteur B
L	975		Route de Bourem	Avenue des Askia et N'Jawa en passant près de l'école de Gadeye	Recueille les eaux au niveau de l'école de Gadeye
M	1 800		A partir de l'élevage dans la rue principale de Boulgoundié	Le long de l'ancien tracé de la RN16 - Berge du Fleuve à Djidara	Recueille les eaux de Djidara
N	375		Collecteur secondaire M au centre du quartier Boulgoundjé	Fleuve	Draine les eaux de la partie Sud de Boulgoundjé
T1	2 800		Cimetière d'Aljanabandja	Oued N'Jawa au niveau du pont	Draine les eaux de la partie Est d'Aljanabandja
T2	1 900		Cimetière d'Aljanabandja	Collecteur T, U et V	Draine les eaux de la nouvelle zone de bureau
<b>Total</b>	<b>16 470 m</b>				

**Soit environ au total 16, 470 Km de collecteurs secondaires créés**

### **2.3.1.2 HYGIENE ET ASSAINISSEMENT**

#### **- Evacuation des déchets liquides**

Les actions prévues se résument à :

- réglementer la construction des fosses septiques, latrines améliorées, puisards et lavoirs ;
- promouvoir la construction des latrines à fosses ventilées (VIP) et à double fosse dans la ville;
- interdire la construction de latrines traditionnelles dans les quartiers à hauts risques de contamination de la nappe ;
- promouvoir et encourager les entreprises et GIE d'assainissement ;
- doter la Mairie et les GIE de spiros pour l'évacuation des excréta ;
- réaliser une station de traitement et d'épuration des boues de vidanges et des eaux usées en aval de Djidara ;

- renforcer les programmes de construction des puisards/lavoirs dans la ville ;
- réglementer la construction des fosses septiques, latrines améliorées, puisards et lavoirs ;
- interdire le rejet des déchets liquides dans les rues et dans les futurs caniveaux et collecteurs ;
- réaliser un système de mini –égouts et d'égouts dans la ville ;
- promouvoir les ouvrages individuels ou collectifs d'assainissement (puisards, fosses septiques, mini égouts) ;
- exiger la gestion des eaux usées résiduelles des bornes fontaines et des pompes manuelles ;
- regrouper les teinturières et les savonnères sur des sites dotés d'infrastructures de drainage et de traitement des eaux usées ;
- réglementer la construction des aires de lavages et la gestion des eaux usées de lavage des véhicules et d'entretien des garages ;
- pour la gestion des eaux usées industrielles les efforts doivent porter sur la réalisation d'une unité de pré traitement des eaux usées au niveau de chaque usine.

#### **- Evacuation des déchets solides et plastiques**

Le système de ramassage des déchets par les GIE reste un des systèmes les mieux adaptés au contexte de la ville de Gao. A cet effet, les propositions se résument à :

- organiser l'évacuation des ordures par les GIE et la voirie municipale ;
- doter les GIE et Associations en matériels et équipements pour assurer une meilleure couverture de la ville en matière de ramassage des ordures ;
- doter la Mairie en matériels et équipements adéquats pour le transport des ordures des dépotoirs de transit vers la décharge finale;
- introduire l'utilisation de poubelles dans les familles, écoles et au niveau des commerçants, des gares routières et des services publics pour la gestion des ordures ;
- construire treize (13) dépôts de transit bien répartis dans la ville avec trois(03) au Château, deux(02) à Gadeye et Farandjiré, trois (03) à Aljanabandja, un(01) à Djoulabougou, deux(02) à Sossokoïra et Saneye, un(01) à Boulgoundjé et un(01) à Djidara ;
- former les acteurs pour la gestion des ordures ;
- construire une décharge finale à 15 km de la ville sur la route de Djebock ;
- organiser la collecte et le recyclage des déchets plastiques ;
- réaliser des études d'impact environnemental pour l'implantation des établissements industriels et artisanaux ;
- appliquer les textes réglementaires et législatifs à travers le renforcement de la police sanitaire ;
- initier la création d'une police environnementale pour la protection de l'environnement.

#### **- Déchets biomédicaux**

- Doter les hôpitaux et les Centres de Santé d'incinérateurs plus performants et prévoir des cellules de confinement au niveau de la décharge finale ;
- exiger aux cabinets médicaux et cabinets de soins la gestion réglementaire de leurs déchets biomédicaux.

### **2.3.1.2. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES**

#### **- Protection et renforcement des espaces verts**

Face à la dégradation de plus en plus poussée de l'écosystème, des actions de sauvegarde de la nature devront être initiées dans tout le périmètre d'urbanisation. Il est ainsi prévu :

- l'élaboration d'un Plan d'Action Environnemental;
- l'aménagement des oueds à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ;
- la sauvegarde de la forêt classée de Zindiga ;
- le déclassement de la forêt classée de Djidara et son remplacement par une autre à l'Est de la ville sur une superficie de 300ha;
- la sauvegarde des espaces verts existants et la création d'espaces verts dans la ville;
- le reboisement des grandes artères et des entrées de la ville ;
- l'encouragement des populations pour la régénération d'espèces naturelles notamment les espèces ligneuses résistantes aux conditions climatiques d'une zone aride ;
- la création de bosquets collectifs et individuels dans le périmètre d'urbanisation ;
- la vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés et de sources d'énergie renouvelables ;
- la réalisation d'étude d'impact environnemental pour la construction des établissements industriels et artisanaux ;
- la mise en place d'une brigade de protection de l'environnement.

#### **- Lutte contre l'érosion et l'ensablement**

Il est prévu :

- la vulgarisation des techniques de lutte contre l'ensablement et de fixation des dunes ;
- la mise en place des systèmes anti-érosifs là où le ravinement est prononcé dans le périmètre d'urbanisation;
- la mise en place des haies vives le long des berges du fleuve et aux alentours des champs et des jardins ;
- le reboisement des glacis dénudés ;
- le respect de la réglementation en matière de défrichage, de coupe de bois et de feux de brousse ;

### **III. EQUIPEMENTS PROGRAMMES**

---

#### **INTRODUCTION**

Ce sont des équipements collectifs qui concourent au bien être de la population de la Ville à travers la fourniture de services urbains :

1. Equipements administratifs ;
2. Equipements socio-sanitaires ;
3. Equipements scolaires ;
4. Equipements commerciaux ;
5. Equipements sportifs et culturels ;
6. Equipements touristiques et de loisirs ;
7. Equipements culturels ;
8. Equipements de sécurité.

Le constat a permis d'apprécier leur nombre, leur composition, leur état, ainsi que leur répartition sur le territoire de la ville permettant ainsi une bonne programmation d'actions futures susceptibles de contribuer au bien être de la population.

La programmation des équipements tient compte des différents programmes sectoriels : Administration, Santé, Education, sécurité etc.

Les actions concernant chaque type d'équipements (réhabilitation/extension, reconstruction ou constructions nouvelles) sont énoncées dans les tableaux qui suivent.

### 3.1. EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Les actions sont indiquées dans le tableau n°78 ci-après :

**Tableau n°78 : Equipements administratifs**

N°	Équipements	Localisation	Superficie en ha	Action à entreprendre
1	DRPIA (bureau –logement)	Zone des bureaux	0.5	Construire
2	SLPIA (bureau –logement)	Zone des bureaux	0.5	Réhabilitation/Extension
3	UPIA (bureau –logement)	Zone des bureaux	0.5-	Réhabilitation/Extension
4	Poste de Contrôle des Services Vétérinaires	Zone des bureaux	0.5	Réhabilitation/Extension
5	DRPA (bureau – logement)	Zone des bureaux	0.5	Construction/Extension
6	Secteur Agricole (bureau logement)	Zone des bureaux	0.5	Construction
7	Sous secteur agricole (bureau – logement)	Zone des bureaux	0.5	Construction
8	Service local du Génie Rural	Zone des bureaux	0.25	Construction
9	Antenne Conservation de la Nature (bureau logement)	Zone des bureaux	0.5	Construction
10	Centre Multifonctionnel des Femmes	Zone des bureaux	0.5	Construction
11	SDSES (bureau logement)	Zone des bureaux	0.5	Construction
12	Service local PFEF	Zone des bureaux	0.5	Construction
13	Centre Secondaire d'État Civil	Djidara, Château, Aljanabandia	0.5	Construction
14	Campement Communal	Zone des bureaux	1	Construction
15	DR des Domaines et du Cadastre	Zone des bureaux	0,5	Construction
16	DR Hydraulique et Energie (bureau et logement)	Zone des bureaux	0,5	Construction
17	Service local de la jeunesse	Zone des bureaux	0.5	Construction
18	Maison des Aînés	Zone des bureaux	0,5	Construction
19	Logement du Directeur de Cabinet du Gouverneur	Dioulabougou	-	Construction

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.2. EQUIPEMENTS SOCIO SANITAIRES

Les actions sont indiquées dans le tableau n°79 ci-après :

**Tableau n°79 : Equipements socio-sanitaires**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Actions à entreprendre
<b>Niveau Régional</b>				
1	Hopital Regional	Sossokoira	1,8	Réhabilitation/Extension
2	Grandes Endemies	Château	0,5	Rénovation/Extension
3	Village VSOS	Zone des bureaux	3	Construction
<b>Niveau Cercle</b>				
1	Centre de Santé de Référence	Farandjiré	1,25	Réhabilitation/Extension
<b>Niveau Communal</b>				
1	CSCOM	Zones d'Ext.	0,36	Construction

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.3. EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les actions sont indiquées dans le tableau n°80 ci-après :

**Tableau n°80 : Equipements scolaires**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Actions à entreprendre
	Niveau Régional			
1	Lycée	Zone universitaire	4ha	Construction
2	C. F.Public des Infirmiers	Zone universitaire	2ha	Construction
3	C.F.Technique et Professionnelle	Zone universitaire	4ha	Construction
<b>Niveau Cercle</b>				
1	Second Cycle	Djidara	2ha	Création
2	Groupe scolaire	Ajanabandia Nord	2ha	Création
3	Groupe scolaire	Sossokoira Ext.	2ha	Création
4	Groupe scolaire	Château Est	2ha	Création

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.4. EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Les actions sont indiquées dans le tableau n°81 ci-après :

**Tableau n°81 : Equipements commerciaux**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Actions à entreprendre
1	Réhabilitation Centre commercial	Dioulabougou	-	Réhabilitation
2	Nouveau Centre commercial	Zone mixte	5ha	Création
3	Village artisanal	Zone artisanale	2ha	Construction
4	Foire et exposition	Route aéroport	10ha	Réalisation
5	Gare routière de Sossokoira	Sossokoira	10ha	Aménagement/Extension
6	Gare routière d'Aljanabandia	Route de Kidal	10ha	Réalisation
7	Gare routière gros porteurs	Route d'Ansongo	15ha	Réalisation
8	Abattoir et aire d'abattage	Boulgoundié	-	Réhabilitation
9	Marché à bétail	Route de Kidal	4ha	Réalisation

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.5 EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les actions sont indiquées dans le tableau n°82 ci-après :

**Tableau n°82 : Equipements sportifs et culturels**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Actions à entreprendre
	En ha			
1	Complexe sportif	Sossokoira Ext.	9	Aménagement
2	Palais des sports	Complexe sportif	2	Construction
3	Palais des Congrès	Zone mixte	4	Constuction
4	Maison des jeunes	Aljanabandia	-	Réhabilitation
5	Maisons des Arts et de la Culture	Dans les quartiers	-	Réhabilitation
6	Musée du Sahel	Ajanabandia	-	Construction
7	Salle de spectacles	Boulgoundié	-	Construction
8	Stade Kassé Keita	Aljanabandia	-	Aménagement
9	Stade municipal	Quartier administ.	-	Aménagement
10	Centre de documentation pour manuscrits	Zone mixte	1	Construction et équipement
11	Centre Culturel Islamique	Zone mixte	1	Construction

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.6 EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

Les actions sont indiquées dans le tableau n°83 ci-après :

**Tableau n°83: Equipements touristiques et de loisirs programmés**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Actions à entreprendre
1	Palais des sports	Complexe sportif à créer	2 ha	Construction
2	Tombeau des Askia	Guadeye	-	A Preserver
3	Vestiges Mosquée Kankou Moussa	Premier site D'Aljanabandia	-	Restauration et classement
4	Nécropole de Saneye	Saneye	-	Aménagement et classement
5	Ile de Gounzoureye	Gounzoureye	-	Aménagement
6	Parc d'attraction pour enfants	Nord-Est	2 ha	Création

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.7 EQUIPEMENTS CULTUELS

Les actions sont indiquées dans le tableau n°84 ci-après :

**Tableau n°84: Equipements culturels**

N°	Désignation	Localisation	Superficie	Actions à entreprendre
1	Réhabilitation de l'Eglise catholique	Boulgoundié		Réhabilitation
2	Cimétière	Boulgoundié	-	Extension sur 10ha
3	Cimétière	Djidara	-	Clôture/ Extension sur 10ha
4	Cimétière	Aljanabandia	-	Extension sur 10ha

Source Atelier 21 Novembre 2005

### 3.8 EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE

Les actions sont indiquées dans le tableau n°85 ci-après :

**Tableau n°85: Equipements de défense et de sécurité**

N°	Désignation	Localisation	Superficie En ha	Actions à entreprendre
1	Caserne de la Protection civile	Zone des Industries lourdes	5	Création
2	DR Protection Civile	Zone de Bureaux	1	Création
3	Commissariat de Police	Dioulabougou	-	Réhabilitation/Extension
4	Commissariat de Police	Sud Château	0,25	Création
5	Commissariat de Police	Zone d'Extension Nord	0,25	Création
11	Camp de Gendarmerie	Route de Kidal	10	Création
12	Camp de la Garde Nationale	Route de Kidal	10	Création
13	Brigade Fluviale	Près DR Budget	0,5	Création
14	Camp militaire	Route de Bourem	10	Création
15	Camp militaire	Bagoundié	10	Création

Source Atelier 21 Novembre 2005

## IV. EVALUATION DES ACTIONS PRIORITAIRES DU SCHEMA

L'évaluation a porté uniquement sur l'estimation des coûts des actions prioritaires à entreprendre après l'approbation du Schéma. Ces actions sont::

- les études de détail à savoir les PUS;
- la délimitation, le bornage et l'immatriculation des zones d'activités et les espaces pour les grands équipements;
- la délimitation, le bornage et le nettoyage des emprises des voies.

Les coûts de réalisation de ces actions sont indiqués dans le tableau n°86 ci-après :

**Tableau n°86: Estimation des coûts des actions prioritaires**

N°	Désignation	U	Q	PU en millions	Montant en millions
I	Etudes de Plans d'Urbanisme Sectoriel	U	2	25	50
II	Délimitation, bornage et immatriculation des zones d'activités et espaces pour grands équipements	ha	825	0,15	123,75
III	Délimitation et bornage des voies y compris le nettoyage des emprises	km	25	0,5	12,50
<b>TOTAL</b>					<b>186,25</b>

Ces actions ont été évaluées à cent quatre vingt six millions deux cent cinquante mille Francs CFA (186 250 000).

Ce coût est reparti comme suit:

- Etat : cent quarante neuf millions de francs CFA (149 000 000 FCFA) soit 80% du coût total ;
- Commune : trente sept millions deux cent cinquante mille francs CFA (37 250 000 FCFA) soit 20 % du coût total.

## V. STRATEGIES D'APPLICATION

---

### INTRODUCTION

Pour atteindre les objectifs du SDU, quatre grandes stratégies ont été définies.

Ce sont :

- ✓ la Stratégie Foncière ;
- ✓ la Stratégie Institutionnelle ;
- ✓ la Stratégie Financière ;
- ✓ la Stratégie Sectorielle.

## 5.1. STRATEGIE FONCIERE

Pour atteindre les objectifs du présent Schéma Directeur d'Urbanisme en matière foncière, il est indispensable de :

- procéder au bornage et à l'immatriculation de tous les terrains programmés dans le cadre du schéma avant leur affectation ou cession auprès des services compétents (Urbanisme, Domaine) ;
- procéder à la viabilisation préalable des zones à bâtir ;
- prendre les dispositions nécessaires en vue de la gestion judicieuse des réserves foncières ;
- soumettre tout projet à autorisation de construire ;
- soumettre tout terrain à usage commercial, industriel, de garage, d'hydrocarbures et de grands entrepôts au régime de bail ;
- procéder au bornage et à la délimitation des espaces prévus pour équipements publics et des servitudes d'utilité publique ;
- mettre fin à l'exploitation des carrières comprises à l'intérieur du zonage proposé ;
- poursuivre le processus de déclassement de la forêt classée de Djidara en respectant toutes les procédures légales en la matière.

La commune doit prendre les dispositions nécessaires afin de préserver les zones de maraîchage ainsi que les espaces boisés, les places publiques et les espaces prévus pour équipements publics compris à l'intérieur des quartiers et le long des berges du fleuve.

## 5.2. STRATEGIE INSTITUTIONNELLE

Le décret N°04-607/PRM du 30 décembre 2004 fixant les modalités de la mise en oeuvre de la planification urbaine à son article 4 précise : « La gestion et le suivi du Schéma Directeur d'Urbanisme sont assurés par la collectivité locale qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Celle-ci peut se faire assister des services techniques compétents de l'urbanisme au niveau cercle, régional ou national. »

L'article 14 du même décret précise : « Le contrôle des espaces programmés dans un Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) est assuré par les agents des services de l'Urbanisme, de l'Assainissement et les agents assermentés des services communaux »

Pour une meilleure mise en oeuvre du Schéma Directeur d'Urbanisme, il est préconisé la création d'un Comité de Suivi de la mise en oeuvre présidé par le Préfet<sup>11</sup> et composé :

- du Préfet ;
- d'élus ;
- des responsables des services techniques ;
- des organisations professionnelles ;
- des ONG ;
- des notabilités ;
- d'un représentant des associations des jeunes ;
- d'une représentante des associations des femmes.

Il peut faire appel à des personnes ressources en fonction de leur compétence.

Au niveau national, le suivi est assuré par le Comité National d'Evaluation Technique des Schémas Directeurs d'Urbanisme.

---

<sup>11</sup> La loi portant code des collectivités décentralisées confère la tutelle desdites collectivités à l'autorité administrative de l'Etat.

### 5.3. STRATEGIE FINANCIERE

Pour la mise en oeuvre du SDU, la Commune doit augmenter sa capacité d'investissement à travers:

- l'appui de l'Etat;
- le jumelage ou la coopération décentralisée;
- l'augmentation des recettes fiscales par une meilleure imposition des activités économiques.

L'appui de l'Etat est sollicité pour la mise en oeuvre des actions à court terme à savoir:

- ✓ les études de détail;
- ✓ la délimitation, le bornage et l'immatriculation des différentes zones et espaces pour les grands équipements;
- ✓ la délimitation et le bornage des voies;
- ✓ la réalisation de voirie et de grands équipements structurants.

Le coût des actions prioritaires du SDU a été évalué à cent quatre vingt neuf millions deux cent cinquante mille Francs CFA (189 250 000).

Il est reparti comme suit:

- Etat : cent quarante neuf millions de francs CFA (149 000 000 FCFA) soit 80% du coût total ;
- Commune : trente sept millions deux cent cinquante mille francs CFA (37 250 000 FCFA) soit 20 % du coût total.

### 5.4. STRATEGIE SECTORIELLE

Dans le cadre de la stratégie d'application du Schéma Directeur d'Urbanisme, la ville de Gao a été divisée en secteurs.

Chaque secteur fera l'objet d'une étude détaillée appelée « Plan d'Urbanisme Sectoriel » (PUS) dans le but de préciser de manière détaillée le contenu du Schéma.

Dans le cadre de cette étude, la ville a été divisée en deux (2) secteurs.

#### **Secteur 1 ou Zone de PUS N°1 (noyau ancien ou Ouest)**

D'une superficie de 2000 ha, ce Secteur concerne le noyau ancien de la ville, l'habitat tramé ancien, la zone de bureaux, le centre commercial, les terrains de sport, les écoles, le tombeau des Askias, l'hôpital, le CSR, les terrains militaires, les marchés, le quai fluvial, les terrains de maraîchages au bord du fleuve, les forêts classées de Djidara et de Zindiga etc... sont les principales composantes de cette partie.

#### **Secteur 2 ou Zone de PUS N°2 (Zones d'extension ou Secteur Est)**

D'une superficie de 3000 ha, ce Secteur concerne les zones d'extension des quartiers d'Aljanabandia, Sossokoira, Boulgoundié, Château et le nouveau pôle d'extension au Nord-Est.

L'habitat tramé récent, les futures zones d'extension, quelques équipements socio-collectifs, le camp militaire et l'aéroport sont les principales composantes de cette partie.

## VI.PHASAGE DU SCHEMA

Programme	Phase 1 (2006-2010)	Phase 2 (2011-2015)	Phase 3 (2016-2020)	Phase 4 (2021-2025)
<u>I ACTIONS PRIORITAIRES</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'Urbanisme Sectoriel</li> <li>- Délimitation, bornage et immatriculation des zones d'activités et espaces pour grands équipements</li> <li>- Délimitation et bornage des voies y compris le nettoyage des emprises</li> </ul>			
<u>II HABITAT</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement du tissu existant</li> <li>- Création de parcelles assainies</li> <li>- Réalisation d'habitat planifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement du tissu existant</li> <li>- Création de parcelles assainies</li> <li>- Réalisation d'habitat planifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de parcelles assainies</li> <li>- <b>réalisation d'habitat planifié</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de parcelles assainies</li> <li>- Réalisation d'habitat planifié</li> </ul>
<u>III ZONES D'ACTIVITES</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation du centre commercial</li> <li>- Création de la zone des petites et moyennes industries</li> <li>- Création de la zone des industries lourdes</li> <li>- Création de la zone des hydrocarbures</li> <li>- Extension de la zone de douane et entrepôts</li> <li>- Création de la zone de garages</li> <li>- Création d'une zone artisanale</li> <li>- Création d'une zone d'exposition</li> <li>- Création d'une zone mixte de bureaux de commerces et de grands équipements</li> <li>- Création de zones maraîchères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la réhabilitation du centre commercial</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des PMI</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des industries lourdes</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des hydrocarbures</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone de douane et d'entrepôts</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des garages</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone mixte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des PMI</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des industries lourdes</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des hydrocarbures</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone de douane et d'entrepôts</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone de garages</li> <li>- Poursuite de l'aménagement des zones de bureaux, de commerces et de grands équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des PMI</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des industries lourdes</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone des hydrocarbures</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone de douane et d'entrepôts</li> <li>- Poursuite de l'aménagement de la zone de garages</li> <li>- Poursuite de l'aménagement des zones de bureaux, de commerces et de grands équipements</li> </ul>

		de bureaux, de commerces et de grands équipements - Aménagement de zones maraîchères	- Aménagement de zones maraîchères	- Aménagement de zones maraîchères
<b>IV EQUIPEMENTS</b> 4.1 Equipements administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction DR Hydraulique et Energie</li> <li>- Réhabilitation D.R. Agricultures et Services Rattachés</li> <li>- Construction des bureaux et Entrepôts de la Douane</li> <li>- Construction de commissariat de Police.</li> <li>- Construction D.R. Services Vétérinaires et services rattachés</li> <li>- Construction de la chambre des métiers</li> <li>- Construction des bureaux de la Direction Régionale des domaines et du cadastre</li> <li>- Construction d'une Brigade fluviale</li> <li>- Réhabilitation DRJSAC</li> <li>- Construction D.R. Protection Civile</li> <li>- Construction Conférence Régionale des métiers</li> <li>- Réhabilitation des infrastructures du Cercle</li> <li>- Construction du Campement Communal</li> <li>- Construction de la Maison des Aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de commissariat et de postes de Police.</li> <li>- Construction D.R. Tourisme</li> <li>- Construction Direction régionale de l'artisanat</li> <li>- Construction d'un camp de la Garde Nationale</li> <li>- Construction d'un camp de la Gendarmerie</li> <li>- Construction d'un Camp Militaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de commissariat et de postes de Police.</li> <li>- Construction d'un Camp Militaire</li> </ul>	
<b>4.2 Equipements Socio-Sanitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du VESOS ;</li> <li>- - Construction Centre Multifonctionnel des femmes</li> <li>- Réhabilitation Extension de l'hôpital Régional</li> <li>Réhabilitation/Extension du Centre de Santé de Référence</li> </ul>			

<b>4.3 Equipements scolaires</b>	- Construction de Lycées et d'établissements d'Enseignement Technique Professionnel	- Construction de Lycées et d'établissements d'Enseignement Technique Professionnel	- Construction de Lycées et d'établissements d'Enseignement Technique Professionnel - Construction de l'Université	- Construction de Lycées et d'établissements d'Enseignement Technique Professionnel - Extension de l'Université
4.4 Equipements marchands	- Réhabilitation du centre commercial - Construction d'un marché à bétail -Construction/extension de gares routières Réhabilitation/Extension de l'abattoir	- Poursuite de la Réhabilitation du centre commercial - Création du nouveau centre commercial - Construction de gares routières	- Poursuite de l'aménagement du nouveau centre commercial - Construction de gares routières	- Poursuite de l'aménagement du nouveau centre commercial - Construction de gares routières
<b>4.5 Equipements culturels, touristiques et de loisirs</b>	- Aménagement de terrains de sports : Stade K. Keita, Stade Municipal ; - Aménagement d'un complexe sportif - Rehabilitation de la maison des jeunes - Réhabilitation de la Maison des Arts et de la culture - Clôture et ceinture verte autour des cimetières existants. - Aménagement de sites historiques et touristiques - Construction du Musée du Sahel ; - Construction d'une maison des jeunes - Construction de la salle de spectacles - Construction d'hôtels	- Aménagement d'un parc d'attraction pour enfants - Aménagement de sites historiques et touristiques - Construction d'un palais des congrès - Construction d'un Centre Culturel Islamique - Construction d'un centre de documentation pour manuscrits - Construction d'hôtels	- Aménagement de sites historiques et touristiques - Construction d'un Palais des sports - Construction d'hôtels	- Aménagement de sites historiques et touristiques - Construction d'hôtels
<b>V. VOIRIE RESEAUX DIVERS-ENVIRONNEMENT</b>	- Aménagement de voies - Création de voies - Réalisation d'ouvrages d'assainissement - Aménagement de dépôts de transit, de la décharge finale et acquisition de matériel pour la Mairie et les GIE. - Renforcement du	- Aménagement de voies - Création de voies - Réalisation d'ouvrages d'assainissement - Aménagement de dépôts de transit, de la décharge finale et acquisition de	- Création de voies  - Aménagement d'ouvrages d'assainissement - Extension du réseau d'électricité - Extension du réseau d'alimentation en	- Création de voies  - Aménagement d'ouvrages d'assainissement - Extension du réseau d'électricité - Extension du réseau d'alimentation en

	<p>réseau d'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Extension du réseau d'AEP</li><li>- Réalisation de forages et puits modernes</li><li>- Extension du réseau téléphonique.</li></ul>	<p>matériel pour la Mairie et les GIE.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Extension du réseau d'électricité</li><li>- Extension du réseau d'AEP</li><li>- Réalisation de forages et puits modernes</li><li>- Extension du réseau téléphonique.</li></ul>	<p>eau potable.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation de forages et puits modernes</li><li>- Extension du réseau téléphonique</li></ul>	<p>eau potable.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation de forages et puits modernes</li><li>- Extension du réseau téléphonique</li></ul>
--	--	---	---	---

## VII.RECOMMANDATIONS

---

Dans le but de faciliter la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Urbanisme de la Ville de Gao et environs, les recommandations suivantes ont été formulées :

- la densification du tissu existant avant l'attribution de nouvelles parcelles dans les futures zones d'habitat ;
- la mise en œuvre de programmes d'Information, d'Education, et de Communication (IEC) visant l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers existants;
- le respect des normes en matière d'hygiène individuelle et collective ;
- la redynamisation des GIE et la sensibilisation des populations afin qu'elles adhèrent aux actions de collecte et d'évacuation des ordures ;
  
- la réalisation d'études d'impact environnemental avant l'exécution des travaux de route ;
- la mise en oeuvre d'IEC en matière de circulation routière dans la ville ;
- la mise en oeuvre d'IEC en ce qui concerne la mise en place d'un système de transport urbain;
- la création de parkings desservant les zones et équipements recevant du public ;
- la prise de mesures incitatives pour amener les populations à participer à la réalisation et à l'entretien de certaines voies ;
  
- tous les sites des équipements et des zones d'activités programmés doivent être bornés et balisés ;
- la réalisation d'études d'impact environnemental avant toute implantation d'unité industrielle ;
- le respect des normes et règlements portant protection de l'environnement ;
  
- l'interdiction de distribution de terrains dans les zones prévues pour activités avant l'établissement d'un plan d'aménagement d'ensemble.

## **ANNEXES**

---

**ANNEXE 1 : Décision du Gouverneur portant ouverture des enquêtes préalables**

**ANNEXE 2 : Liste des participants au Séminaire Atelier**

**ANNEXE 3 : Délibération du Conseil Municipal**

**ANNEXE 4 : Décision du Préfet portant approbation de la délibération**

**ANNEXE 5 : Bibliographie**

**ANNEXE 6 : Termes de référence de l'étude**

**ANNEXE 7 : Plans**

## Liste des participants au séminaire

<b>N°</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Structure / Fonction</b>
1	Dramane KONATE	Conseiller du Gouverneur.
2	Abdoulaye Abocar TOURE	Adjoint au Préfet de Gao
3	Abocar El Habib TOURE	Conseiller Communal Gao
4	Aly Alassane TOURE	Maire de Gao
5	Najim Zaoui	Conseiller Communal Gao
6	Echakane Ag Oyé	Quartier Château
7	Ahmadou Issoufa MAIGA	Agent voyer Mairie Gao
8	Sékou KONTA	DRSV Gao
9	Imrane ABDOULAYE	DN Adjoint DNUH
10	Namory KANTE	IGM Gao
11	Sidiky COULIBALY	Consultant Atelier 21
12	Diarra SISSOKO	Consultant Atelier 21
13	Abdoulaye DIARRA	DRPSIAP Gao
14	Boubacar SISSOKO	EDM sa
15	Ousmane DIARRA	Division Urba. DNUH
16	Oumar Abdou Sidi/Ibrahim Mahamane	CCIM Gao
17	Adjdt Hamitou Ag Abdou	Gendarmerie /Gao
18	Moussa KONATE	DNUH
19	Souleymane DIANE	EDM Sa
20	Mahamane CISSE	Coopé. des transporteurs
21	Dianfa TRAORE	DRHE Gao
22	Amadou YALCOUYE	DRPIA
23	Boubacar TOURE	Conseiller Municipal
24	Adama COULIBALY	DR Agriculture
25	Mme KARANTAO Mariam MAIGA	DRPFEF
26	Ibrahim Mahamane	Conseil de Cercle
27	Issiaka Almahadi	DR Conservat° de la nature
28	Kader TOURE	Radio Anna
29	Alassane AWARDA	C. R. Chambre des metiers
30	Mahamane MAIGA/ Moussa DIABATE	DR Pêche
31	Madame MAIGA Lalla	CAFO/Gao
32	Boubacar DIARRA	SOTELMA
33	Abdoulaye Gozane	Radio Hanna
34	Abbou I. MAIGA	Quartier Farandjiré
35	Mohamed Elmoctar TOURE	DRJAC
36	Moussa Alassane	DRDSES
37	Abdrahamane TOURE	PADENEM
38	Cdt Oumar SOW	Direction Génie Militaire
39	Ibrahima DIARRA	DRUH – Gao
40	Mahamadou OUOLOGUEM	DRUH – Gao
41	Seydou SOUMARE	DRACPN Gao
42	Boubacar Asmane/ Cheik Oumar TOGOLA	D.R. des Impôts
43	Kollé BAGAYOKO	DR Police
44	Djibril Dani DICKO	UNTM GAO
45	Ismael AG HAMA	CRA
46	Alpha MAIGA	ORTM
47	Ibramim Ag Hamou	ABFN

48	Dr Djibrilla MAIGA	Chef Songhoi
49	Mohamadou I. TOURE	Chef Arma
50	Mahamadou CISSE	AMAP
51	Ibrahim A. DIALLO	Chef de quartier Sosso Koira
52	Innocent DAKOOU	Gendarmerie
53	Yzadine ALIOU	AMUPI
54	Soumeylou SOUMARE	Coordination des ONG
55	Dr Mahamadou MAGASSA	DR Santé
56	Mme TOURE Mariam A. MAIGA	DR Santé
57	Ousmane R. MAIGA	IGM Gao
58	Mahamane Boubou	OMATHO
59	Aborar El Habib TOURE	Conseiller Communal
60	Zourkalainy A. TOURE	DR des Transports
61	Moussa Mahamane	DR Routes
62	Alpha Cheick CISSE	Quartier Dioulabougou
63	Tiobori A MAIGA	GIE COTAS
64	Boubacar CISSE	DRUH Gao
65	Malick G. MAIGA	Radio Aadar
66	Mamadou DEMDELE	D.R. Génie Rural
67	Yéhiya A. DICKO	Coordination des Jeunes
68	Idrissa Djibrilla MAIGA	Assemblée Régionale
69	Cdt Djigui KEITA	Région Militaire
70	Ismaél Ag HAMA	Chambre R. Agriculture
71	Rhilly Ag OUMAR	SG Commune Anchawadji
72	Abdourahamane ZOUBEYROU	SG Commune Soni Ali Ber
73	Amadou A. ONGOIBA	Consultant Atelier 21
74	Sinaly SANOGO	Consultant Atelier 21
75	Aly DIALLO	Atelier 21
76	Mahamane F. TOURE/ Modibo SAGANOGO	DR Domaines
77	Nouhoum TRAORE	DNUH
78	Mamadou D. CAMARA	Consultant Atelier 21
79	Youssef SIDIBE	Consultant Atelier 21
80	Almaimoune Ag Almoustapha	DRUH
81	Oumar MAIGA	Academie Gao

# BIBLIOGRAPHIE

---

1. ATAYABOU Mohomodou / Ministère de l'Artisanat et du Tourisme / Office Malien de l'Hôtellerie et du Tourisme : Patrimoine Culturel et Promotion du Tourisme dans la Région de Gao 1<sup>ère</sup> phase : Inventaire des ressources culturelles, des intervenants et contraintes du secteur du tourisme dans la région de Gao
2. Bailly Antoine S. : L'organisation urbaine : Théories et modèles
3. Banque Mondiale : Logement : Permettre aux Marchés de Fonctionner
4. Banque Mondiale : Politique Nationale d'Urbanisation dans les Pays en Développement
5. Décret n°03-594/P-RM du 31 Décembre 2003 relatif à l'étude d'impact sur l'environnement
6. Décret n°04-607/P-RM du 30 Décembre 20004 fixant les modalités de la planification urbaine
7. Décret n°05-115/P-RM du 09 Mars 2005 fixant les modalités de réalisation des différents types d'opérations d'urbanisme
8. Diallo A. TRAORE L. et S.: Monographie de la Commune Urbaine de Gao 1998.
9. Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances – Bureau d'Etudes « BETICO » : Plan Stratégique d'Assainissement de Gao Rapport Final Février 2005
10. Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique : Recensement général de la Population et de l'Habitat (Décembre 1976) Résultats Définitifs Tombe 3 : Répertoire de Village Décembre 1976.
11. Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique : Recensement général de la Population et de l'Habitat (Avril 1987) Résultats Définitifs Tombe 2 : Répertoire de Village Janvier 1990.
12. Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique: Recensement général de la Population et de l'Habitat (Avril 1998) Résultats Définitifs Tombe 4 : Répertoire de Village Décembre 2001.
13. Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat : Orientations pour la Planification des Equipements dans le Cadre de l'Aménagement de l'Espace
14. Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat: Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Gao et Environs (1<sup>er</sup> Révision) Décembre 2000
15. Direction Nationale du Patrimoine Culturel /Craterre Editions
16. Direction Régionale de l'Appui au Monde Rural de Gao : Rapport Bilan Campagne Agricole 2002/2003
17. Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Gao : Annuaire Statistique de la Région de Gao Année 2003
18. Fédération Nationale des Artisans du Mali : Présentation de la Fédération Nationale des Artisans du Mali
19. Gaudin Lucien : Préparation des Projets Urbains d'Aménagement Document Technique de la Banque Mondiale 1987
20. Bamberger M. – Hewitt E. : Le Suivi et l'évaluation des programmes de développement urbain. Manuel à l'intention des directeurs de programme et des chercheurs Banque Mondiale 1986
21. Mahmoud GDOURA : Stratégie Nationale du Logement au Mali : Axer la Stratégie sur la Production de Terrains aménagés Etude de factibilité d'une Agence d'Aménagement de Terrains Novembre 1993

22. Ministère de l'Intérieur-Banque Mondiale-Groupe Huit-BCEOM-SNED : Etudes du Développement Urbain de Bamako-Programmation Décennal des Investissements Septembre 1984
23. Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base-Banque Mondiale-Groupe Huit-BCEOM-SNED : Second Projet Urbain du Mali Septembre 1986
24. Ministère des Transports et des Travaux Publics-Banque Mondiale-Groupe Huit-SMUH : Projet Urbain du Mali
25. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat-Banque Mondiale-AGETIPE –Groupe Huit-BATI-BCEOM-SETCO-URBATEC : Troisième Projet Urbain du Mali, Etude de Factibilité Volume 1 et 2 1996.
26. Mission de Décentralisation-DIRASSET : Avant-Projet de Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Rapport Final Volume 2 : Schémas Régionaux 1994.
27. Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles-UNICEF-Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique-ARP Développement Grenoble : Cartographie des Infrastructures des Communes Rurales
28. Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles-Coopération Suisse : La Décentralisation au Mali : 50 Questions Réponses Programme d'Appui à la Décentralisation
29. Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles : Lois et Décrets de la Décentralisation Octobre 1998
30. Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles : Droit de la Décentralisation Mars 1997
31. La loi n°02-016 du 03 Juin 2002 fixant les règles générales de l'urbanisme
32. L'ordonnance n°00-027/P-RM du 22 Mars 2000 portant Code Domanial et Foncier
33. Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (OMATHO) Bureau Régional du Tourisme de Gao : Sites et Monuments Repertoriés de la Région de Gao ;
34. YAYA Boubacar / Adama MAIGA/ Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie de Gao: l'Eau : Etudes Quantitatives et Exigences Qualitatives



























































































































35.